

Ville de Lille

PROCES VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 7 mars 2005.

La séance est ouverte à 17 heures 10 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Nous allons pouvoir commencer notre séance et c'est Monsieur PECHARMAN qui va procéder à l'appel.

(Monsieur PECHARMAN procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCQ, DEGREVE, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mme FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MAUROY, MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, M. RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, M. SANTRÉ, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE.

Excusés : Mme DANGRÉAUX-VARLEZ, (pouvoir), MM. LENGLET, MARCHAND, SAVOYE (pouvoir), SINAGRA, (pouvoir). VICOT.

Madame le Maire - Je rappelle qu'il serait quand même bien que nous puissions commencer nos Conseils à l'heure, surtout lorsqu'il y a des dossiers importants.

Nous avons aujourd'hui deux thèmes majeurs pour notre Ville : le budget pour l'année 2005, au moment où nous sommes en plein cœur du mi-mandat et où nous entamons donc cette deuxième partie du mandat.

Et puis, le Projet Educatif Global, c'est-à-dire ce souhait que la Majorité municipale a de contribuer à la réussite de chaque enfant dans notre ville.

Je commencerai tout d'abord par le carnet avec évidemment toujours des nouvelles douloureuses.

Tout d'abord, le décès de Monsieur Michel DEFAUT qui était Directeur administratif au Conservatoire National de Région, à l'âge de 50 ans, le 13 février dernier.

Il était rentré à la Mairie de Lille –beaucoup le connaissaient- en 1974, il a beaucoup travaillé dans le domaine des théâtres avant de rejoindre le Conservatoire National de Région en 1998.

Il était fortement apprécié des professeurs et des élèves du Conservatoire, ayant des tâches administratives mais passionné par la culture et par la musique. Il n'a eu de cesse de s'impliquer et de s'engager dans le développement de ce que nous considérons comme l'un des plus grands Conservatoires Nationaux de Région ici dans notre ville.

Aussi je souhaitais, en votre nom à tous, présenter à nouveau mes condoléances à son épouse, à ses enfants, à ses petits-enfants mais aussi à ses collègues et amis du Conservatoire national de région.

Nous avons aussi appris le décès d'une de nos attachées territoriales, Madame Nadine MENNECIER, le 23 février dernier à l'âge de 58 ans.

Elle était arrivée en 1967 à Lille et elle avait consacré toute sa carrière à la Mairie, en passant dans de nombreux services et je crois que chacun s'accordait à dire que ses qualités étaient extrêmement précieuses.

Elle a d'ailleurs travaillé au Cabinet d'Augustin LAURENT puis de Pierre MAUROY. Et puis, elle avait souhaité, elle m'en avait parlé en 2001, rejoindre le Conseil Communal de Concertation, considérant que c'était une continuité par rapport au travail qu'elle avait fait dans les services et au Cabinet.

Chacun avait pu apprécier son dévouement, notamment auprès des associations et des acteurs économiques, sociaux et culturels de notre ville.

Je voudrais présenter bien évidemment à sa famille toutes nos condoléances mais dire aussi à Michel FALISE, Président délégué du Conseil Communal de Concertation, à Pierre de SAINTIGNON qui en est le Président, à Pascal PERCO, le Directeur du service de la démocratie participative, que nous savons qu'ils partagent la peine de sa famille, de nous-mêmes et de l'ensemble de ses collègues.

Je vous l'avais annoncé, c'est l'occasion pour moi de saluer Jean-Marc GERMAIN qui assiste aujourd'hui pour la première fois au Conseil Municipal comme Directeur Général des services. Donc, je lui souhaite à nouveau, même s'il est là depuis le 1^{er} février, la bienvenue dans la Ville de Lille, je crois qu'il y a trouvé aussitôt ses marques. Nous avons parlé à ce moment-là du départ de Madame TEN EYCK dont le mari était obligé de partir de Londres à Nancy et elle-même de trouver un emploi, que nous l'avons d'ailleurs aidée à chercher, au Conseil Régional, pour pouvoir réunir la famille.

Stéphanie TEN EYCK est partie et je vous avais dit que nous avons trouvé, non pas un candidat mais quelqu'un qui était de nature à tenir ce poste tout à fait majeur dans notre ville puisqu'il s'agit de se charger des affaires financières auprès de Pierre de SAINTIGNON, mais aussi des achats, des marchés, auprès de Dorothee DA SILVA. Nous avons besoin, là aussi, comme c'était le cas pour Stéphanie TEN EYCK, d'avoir quelqu'un non seulement expérimenté, d'un grand professionnel, mais aussi de quelqu'un qui pouvait avoir une vision en venant de l'extérieur de notre ville.

Nous accueillons donc Vincent CHAMPAIN, s'il peut se lever, comme cela, tout le monde le verra. Vous voyez qu'il est jeune, beau, cravate rouge, mais ce n'est pas pour cela que nous l'avons pris, c'est parce qu'il a des compétences tout à fait affirmées dans le domaine non seulement des finances mais aussi de la gestion, de manière plus générale d'ailleurs dans le domaine économique et social. Il est ingénieur de formation puisqu'il a fait Polytechnique, du corps des administrateurs de l'INSEE, et il est titulaire d'un DEA de stratégie et marketing.

Il a fait toute sa carrière dans la fonction publique ou des entreprises publiques. Tout d'abord, la fonction publique d'Etat au Ministère de l'Economie et des Finances, où il travaillait sur le

budget de l'emploi et de la solidarité, puis au Ministère de l'emploi –pas avec moi, malheureusement, mais avec Madame GUIGOU qui m'a succédé.

Et enfin à EDF où, jusqu'à il y a quelques jours, là où nos sommes allés le chercher, il s'occupait de la direction partenariat.

C'est vraiment une très bonne nouvelle pour notre Ville d'avoir un homme qui a travaillé dans des fonctions diverses d'entreprises à l'administration et autant dans le champ de l'économie et des finances que dans le champ de la solidarité et de l'emploi, au moment où notre Ville s'engage dans un deuxième mandat avec comme priorité la solidarité.

Je suis convaincue –et il commence officiellement demain, même si ces derniers jours, il est venu donner un petit coup de main pour le budget- que tout son talent sera mis au service de la Ville.

Je lui souhaite à nouveau la bienvenue, de la part de tous les Elus, de la part des agents de la Ville mais aussi des Lillois parce que nous sommes toujours heureux quand des cadres viennent nous rejoindre.

Un petit mot pour vous dire que j'ai eu le plaisir d'accueillir le 2 mars, la semaine dernière, à l'Hôtel de ville, la Présidente de la République de Finlande, Madame Tarja HALONEN, une des rares femmes Présidentes de la République -cela mérite d'être souligné à la veille du 8 mars- Socialiste, qui est une personnalité extrêmement remarquable, très aimée dans son pays.

Elle a choisi, dans son déplacement en France, deux journées, une à Paris où elle a rencontré le Président de la République, le Sénat, et réalisé une conférence à l'IFRI, l'Institut français des relations internationales, sur l'Europe, et une à Lille, pas par hasard, même si nous nous connaissions puisqu'elle était Ministre lorsque je l'étais aussi, mais parce que nous avons, avec la Finlande, des projets communs.

En effet, le parc Eurasanté, avec l'Institut Pasteur de Lille et un certain nombre d'instituts de recherche, notamment du CHRU de Lille, sont considérés comme étant parmi les meilleurs dans le domaine des recherches en matière de nutrition, d'alimentation et de vieillissement et, en Europe, le deuxième pôle de compétence se situe en Finlande.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la Finlande avait déposé sa candidature pour accueillir l'Institut de veille sanitaire des aliments pour lequel nous étions nous-mêmes candidats.

Aujourd'hui, nous ne savons plus très bien d'ailleurs où est cet institut, l'Italie le réclamant, Bruxelles disant qu'il vaut mieux qu'il reste là.

Ceci pour vous dire que nous étions en compétition à l'époque mais que, aujourd'hui, c'est un vrai partenariat de recherche entre les entreprises mais aussi les centres de recherche que nous voulons monter autour de nutrition, santé, longévité, qui est d'ailleurs un des dossiers de pôles de compétitivité que nous avons proposés au gouvernement.

Nous pensons que préparer l'avenir, c'est préparer la capacité pour les Français, et au-delà des Européens, de vivre plus longtemps et en meilleure santé, mais aussi d'être capables de soigner les maladies de la vieillesse, si je puis dire, et notamment la dégénérescence sénile.

Deuxième point commun, l'art. En dehors du fait que Madame la Présidente est passionnée de culture, je vous rappelle que nous avons reçu une très belle exposition sur les peintres finlandais au musée des Beaux-Arts il y a deux ans. Elle a d'ailleurs dit qu'il n'y a jamais eu, en Finlande, une exposition de cette nature.

Nous avons envisagé un certain nombre de projets de collaborations que nous pourrions réaliser lors de la suite de Lille 2004, que je serai heureuse de vous présenter dans quelques jours, à la presse,

mais aussi aux élus, parce que, bien évidemment, nous allons continuer à réaliser, je l'espère, des merveilles, en tout cas un certain nombre d'événements avec les Lillois et les Lilloises, à la suite de Lille 2004.

J'en viens maintenant à une actualité qui est beaucoup moins heureuse, même si lors de la libération de Juliana SGRANA nous étions partagés entre la joie et la douleur.

Je ne veux pas épiloguer sur ce qui s'est passé, tant qu'on n'a pas d'informations plus précises, il faut un peu de retenue dans les mots.

En tout cas, je voudrais redire ici que cela fait deux mois que Florence AUBENAS et Hussein HANOUN AL SAADI ont été enlevés le 5 janvier à Bagdad. Chaque jour d'attente est une souffrance supplémentaire et même si les images qui nous ont été envoyées la semaine dernière ont permis de la voir vivante, sans savoir à quelle date ces images avaient été prises, son état physique et moral a évidemment touché tout le monde, sa famille, ses proches et je pense notamment à Serge JULY et aux journalistes de Libération.

Nous nous sommes associés très tôt à la Ville de Lille au Club de la Presse de Lille qui, comme il l'avait fait pour CHESNOT et MALBRUNOT, a pris l'initiative de rencontres sur la Grand-Place, de mobilisations, et nous avons bien évidemment affiché Florence AUBENAS et Hussein AL SAADI dans l'hôtel de ville pour rappeler combien nous sommes mobilisés.

Nous avons, autour de Libération mais aussi autour du Club de la Presse et de Reporters sans frontières, avec l'aide de l'Ecole supérieure de journalisme, du Théâtre du Nord et de beaucoup d'autres associations, nous avons organisé au Théâtre du Nord - qui était plein- une soirée de soutien à Florence AUBENAS qui était, je vais le dire, à l'image de ce qu'elle est, c'est-à-dire une femme extrêmement courageuse et rigoureuse et en même temps d'une grande générosité et d'une grande chaleur.

Nous étions nombreux à être à cette soirée.

Je voudrais simplement vous dire, parce que cela n'a pas toujours été relevé, que Florence AUBENAS est d'abord une journaliste qui cherche la vérité des faits et que c'est pour cela qu'elle est connue comme grand reporter. Elle l'a recherchée au Rwanda quand quasiment seule elle suivait dans les forêts, où ils étaient cachés, des hommes et des femmes qui mouraient de faim et où elle nous a expliqué ce qui était en train de se passer avec un article dont je me souviens qui se terminait après toutes ces horreurs en disant « Ici, au Rwanda, on a deux yeux de trop tellement c'est dur ».

Et puis Outreau, ce procès qui nous a été plus proche, plus familier, où, il faut le dire, avec des journalistes de La Voix du Nord et de Nord-Eclair, Libération a fait partie, par la voix de Florence AUBENAS, de ces journalistes qui n'ont pas accepté de reconnaître cette vindicte nationale et qui sont allés voir plus près, et c'est tout à l'honneur de ceux qui l'ont fait.

Je me souviens de ce titre « Et s'ils étaient innocents ». Eh bien, au Théâtre du Nord, ces personnes qui sont souvent dans une situation délicate, difficile, elles étaient 12 à être venues d'Outreau pour dire « Peut-être ne serions-nous pas libres si Florence AUBENAS n'avait pas été là et aujourd'hui nous sommes là pour défendre sa liberté. »

Samedi matin, nous avons encore accueilli une manifestation très intéressante, Graines de citoyens, portée par la presse régionale et nationale et qui vise à pousser les jeunes à lire la presse écrite.

Lire la presse écrite, ne pas se contenter d'images, de mots qui choquent, aller vers les faits, essayer de comprendre, de se faire une opinion, de devenir des citoyens.

A cette occasion, devant plus de 1 000 jeunes lillois et de la Métropole, nous avons, à la fin de ce colloque, de ces rencontres, nous avons là aussi ouvert un mur sur lequel chacun a pu dire ce qu'il pensait de la liberté, de la liberté de la presse, également en hommage à Florence et à Hussein.

Nous continuerons, quand je dis « nous », c'est la population du Nord, ce n'est pas le Conseil Municipal, même si bien sûr nous accompagnons tout cela, à soutenir toutes les initiatives qui ont lieu en France, elles sont extrêmement nombreuses et je voudrais vous signaler celle de samedi prochain qui est appelée Mille Fanfares où un rassemblement de musiciens, de fanfares et d'harmonies aura lieu dans toute la France et dans notre centre-ville entre la place Rihour et la place de la République.

L'idée a été de dire « Et si, tous ensemble, nous poussions un cri si fort qu'elle et Hussein puissent l'entendre là où ils sont ».

Je ne voulais pas dire grand chose d'autre.

Il y a aujourd'hui des débats, après le visionnage de la cassette, sur les positions que tel ou tel a pu prendre. Je pense que, aujourd'hui, la retenue dans les mots s'impose et que nous devons à la fois avoir une mobilisation sans faille et un soutien de ceux qui, au gouvernement, ont en charge les négociations. Je crois que c'est la meilleure façon de continuer à faire vivre l'espoir de revoir très vite Florence et Hussein.

En tout cas, nous continuerons cette mobilisation absolument nécessaire et à laquelle Serge JULY nous a encore appelés ce matin.

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots de deux points d'actualité.

Tout d'abord, le grand froid est arrivé avec son manteau blanc. Je redis que, au-delà des difficultés, notre ville est d'abord très belle, les enfants font des boules de neige, etc... ce n'est pas en soi une mauvaise chose.

Je voulais donc remercier et féliciter les services municipaux qui sont à pied d'œuvre depuis le 1^{er} mars et qui travaillent jour et nuit au salage et au déneigement, notamment ce week-end où l'activité a été non-stop. Les cinq saleuses, trois pour la Ville et deux de l'entreprise Nicollin, sont en service continu pour dégager et déneiger les grands axes, les couloirs de bus, les marchés, les écoles, les sorties de métro, les entrées des maisons de personnes âgées.

En tout cas, plus de 150 tonnes de sel ont été utilisées à cette fin.

Bien évidemment, à Lille comme ailleurs, vendredi après-midi a été très compliqué car les saleuses continuaient à passer mais les voitures sont sorties en même temps pour partir en week-end ou rentrer chez elles et les saleuses ont été prises dans les encombrements. Nous l'avons vu dans toute la métropole et sur tout le littoral.

Je voudrais dire que ce travail a été de grande qualité, en liaison directe d'ailleurs avec la Préfecture.

Je veux remercier la soixantaine d'agents municipaux qui ont travaillé sans relâche, sous la responsabilité d'Eric LEFEBVRE, chef du service propreté de la Ville, d'Abdenbi ZAOUI, le directeur des espaces publics, et de Philippe DELAHAYE, Directeur Général Adjoint chargé de la qualité et du développement de la ville.

Dans des conditions météorologiques qui n'ont jamais été vues depuis 30 ans par la continuité de la neige - vous vous rappelez qu'il y a trois ans, nous avons eu de la neige mais que cela s'était arrêté très vite - eh bien ils ont réussi ensemble à garantir la sécurité et le confort des Lillois.

C'est l'occasion pour moi de rappeler aux Lillois que chacun doit balayer devant sa porte et que cela fait partie des obligations de retirer la neige sur le trottoir devant la porte. Si chacun le faisait, ce serait plus facile pour les enfants, pour les personnes âgées, et je me mets dedans, quand je glisse sur la neige, pour ne pas avoir de difficultés.

La deuxième chose que je voulais dire c'est que, bien évidemment, ces périodes de grand froid, ce sont des risques considérables pour ceux qui vivent dans la rue, sans domicile fixe.

Nous avons, vous le savez, un dispositif qui comprend trois niveaux d'intervention, je ne vais pas insister, niveaux 1, 2, 3, en fonction de la température, et qui permet d'ouvrir des lieux complémentaires.

Nous suivons évidemment cela en permanence, Madame Latifa KECHEMIR en est chargée. Jusqu'à présent, nous avons réussi à répondre à tous les besoins. C'est une fois de plus l'occasion pour moi de dire que si ces lits étaient mieux répartis dans la Métropole lilloise, la Ville de Lille portant à elle seule les trois quarts des efforts de la métropole, nous aurions peut-être moins de difficultés.

Je souhaiterais que le Préfet puisse renouveler ce qu'avait fait Monsieur PAUTRAT, c'est-à-dire de demander un peu de solidarité aux Maires des communes qui nous entourent, toutes n'étant pas dans le même paquet, certaines d'entre elles faisant un effort, d'autres n'en faisant pas du tout.

Je voudrais aussi vous dire quelques mots sur le stade, très rapidement parce qu'on en parle à chaque fois. Donc, vous rappeler l'essentiel.

Tout d'abord, le juge, le Tribunal Administratif nous a donné raison sur le fond et aujourd'hui nous avons, contrairement à ce qu'écrit un grand journal du soir, une seule décision de justice, celle du Tribunal administratif de Lille, sur le fond, j'entends, qui n'a trouvé aucune cause d'illégalité dans ce permis de construire.

Les deux associations auxquelles le juge avait donné tort en première instance ont décidé de faire appel et ont demandé par référé la suspension des travaux.

Le commissaire du gouvernement et la Cour d'Appel n'ont pas, toujours contrairement à ce qu'écrit ce grand journal du soir, découvert quatre causes d'illégalité dans le permis mais ont dit « Il nous faut aller voir plus loin sur quatre points qui pourraient éventuellement être une cause d'illégalité ». Ce qui est, vous le reconnaîtrez, bien différent.

C'est la raison pour laquelle nous suspendons en attendant ces travaux pour que le jugement au fond, que la Cour d'Appel n'a pas encore donné et qu'elle a annoncé pour le mois de juillet, puisse être apporté.

La Ville de Lille, considérant d'abord que les travaux qu'elle aurait pu faire d'ici le mois de juillet n'étaient pas des travaux irréversibles et qu'ils auraient donc pu tout à fait commencer et ainsi ne pas retarder le stade si la cour d'appel nous donne raison sur le fond, mais aussi parce que ce retard des travaux pose des problèmes lourds, financiers, aux contribuables d'abord et aussi sportifs pour le LOSC avec des incertitudes, des inquiétudes, etc et également aux entreprises qui doivent construire ce stade, nous avons décidé de faire un pourvoi en cassation, c'est-à-dire d'aller au-delà de la Cour d'Appel pour lui demander, vu l'urgence et les difficultés que nous pose ce report des travaux, d'annuler cette suspension des travaux qui a été décidée par la Cour d'Appel de Douai.

Nous aurions pu attendre la décision de la Cour d'Appel de Douai. Je continue à dire que nous sommes sereins sur le fond mais, encore une fois, le coût, les difficultés sportives, les problèmes pour le LOSC et les problèmes pour les entreprises nous ont amenés à essayer d'avoir une décision plus rapide pour pouvoir commencer notre grand stade.

J'ajoute que la Communauté Urbaine de Lille, à qui le stade a été transféré, a décidé de faire elle-même un pourvoi en cassation en soutien à celui de la Ville de Lille, que le Ministre de la culture et de la Communication, Monsieur DONNEDIEU de VABRES, lui aussi, fait un pourvoi en cassation pour expliquer que, contrairement à ce que le commissaire du gouvernement a soulevé comme éventuelles difficultés, il n'a pas fait d'erreur manifeste d'appréciation en considérant que le stade pouvait être auprès de la Citadelle.

Bref, je crois que tous ceux qui sont concernés directement par la décision qui a été prise soutiennent, dans leur majorité, le pourvoi que nous réalisons et je m'en félicite.

Je tiendrai bien évidemment le Conseil au courant de l'évolution, notamment des dates, si le Conseil d'Etat nous en indique dans les semaines qui viennent.

Un mot simplement pour remercier la commission de révision des listes électorales qui a fait un travail absolument formidable depuis la dernière élection jusqu'au 28 février dernier. Je ne vais pas insister, chacun sait l'importance d'une liste électorale qui soit à jour.

Je regarde toujours avec tristesse le taux d'abstention dans notre ville et Ariane CAPON, comme les services –et je salue Marie-Françoise BAJU et tout le service des élections- ont fait un travail formidable.

Je pense que le taux d'abstention, en tout cas, je l'espère, diminuera dans notre ville parce que nous sommes allés rechercher, retrouver, essayer de comprendre pourquoi les enveloppes ne revenaient pas ou revenaient, est-ce que les gens ne sont plus là ? etc

Il y a eu vraiment un nettoyage pour faire en sorte que soient inscrits sur les listes ceux qui habitent la ville de Lille et ne sont pas partis il y a 3, 4 ou 5 ans.

Ce n'est jamais agréable pour une ville, pour la majorité comme pour l'opposition, d'observer un taux d'abstention fort. On a l'impression qu'on se désintéresse de cette action.

Il faut donc vivement les remercier, c'est une vraie action démocratique.

J'en termine en invitant toutes les femmes lilloises, hellemmoises et lommoises –je suis désolée pour ces Messieurs- demain soir à 19 heures à Lille Grand Palais pour notre fête habituelle.

C'est un vrai plaisir pour nous toutes de nous retrouver entre nous et de pouvoir faire la fête.

Nous avons choisi comme thème, il s'imposait, le 60^{ème} anniversaire du droit de vote pour les femmes dans notre pays, 1945. Merci au Général de GAULLE, absolument.

C'est l'occasion de rappeler qu'en Turquie les femmes avaient le droit de vote depuis 1905, en Finlande aussi, elles fêtent leur centenaire cette année, nous n'avons pas été les plus avancées, mais enfin, nous sommes contentes d'avoir le droit de vote depuis 60 ans.

Nous allons donc avoir à la fois un débat sérieux entre des femmes qui ont tenu les premiers bureaux de vote, des jeunes filles qui viennent de s'inscrire et qui n'ont pas encore voté, mais aussi des femmes citoyennes engagées dans la vie de notre cité car, au fond, c'est bien la citoyenneté qui est en cause.

Et puis, comme d'habitude avec les femmes, nous savons être sérieuses et faire la fête en même temps, oui, aussi avec les hommes... mais bien avec les femmes. Il y aura donc demain, comme d'habitude, le Chœur féminin de l'Université Catholique, Farido, les jeunes élèves du collège Louise Michel, des percussionnistes, des danseuses, bref, il y en aura pour tous les goûts, avant qu'un cocktail dînatoire soit offert à l'issue du spectacle à 21 heures.

Je rappelle que, comme l'année dernière, des bus gratuits partiront vers 18 h 15 de chaque quartier afin de conduire toutes celles qui le souhaitent à Lille Grand Palais. Les informations ont été données et diffusées largement.

Un espace d'accueil pour les enfants de plus de 18 mois sera ouvert durant le spectacle.

De très nombreuses femmes ont déjà répondu positivement à cette manifestation. C'est la raison pour laquelle nous sommes cette année à Lille Grand Palais, et je remercie Dorothée DA SILVA de nous accueillir, parce que le lieu où nous sommes ce soir ne permettait plus d'accueillir un nombre aussi important de personnes.

Je souhaite à toutes les Lilloises une bonne fête du 8 mars et je les attends avec toutes les élus du Conseil Municipal demain soir pour faire la fête.

Voilà ce que je souhaitais dire avant de passer à l'examen mes délibérations.

Nous allons tout de suite aborder l'un des deux sujets majeurs de notre Conseil Municipal et je vais dans un instant donner la parole à Pierre de SAINTIGNON.

Chemise n° 4

FINANCES

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON
Adjoint au Maire

05/84 – Budget Principal – Adoption du Budget Primitif pour l'exercice 2005.

05/85 – Exercice 2005 - Fiscalité Directe Locale - Vote des taux.

Madame le Maire - Je le disais tout à l'heure, ce budget est important, c'est le quatrième. Nous commençons la deuxième partie du mandat et je crois qu'il porte la marque maintenant forte des engagements que nous avons pris auprès des Lillois et que nous essayons, jour après jour, d'appliquer, comme le montre le bilan à mi-mandat que nous faisons actuellement.

Les objectifs que j'avais fixés à Pierre de SAINTIGNON et à toute l'équipe municipale s'apparentaient un peu à une quadrature du cercle puisqu'il fallait tout à la fois, dans un contexte qui n'est pas facile, nous n'y reviendrons pas longuement pour éviter de nous heurter trop, mais quand même, dans un contexte de charges nouvelles pour la Ville imposées par l'Etat, le lundi de Pentecôte, les emplois jeunes, de baisse des dotations de l'Etat en termes réels, c'est-à-dire inférieure à l'inflation, de baisse de subventions de toutes sortes, malgré ce contexte, quatre objectifs :

➤ **Premier objectif** : continuer à financer les grands chantiers engagés depuis quatre ans, l'enfance et l'enseignement, la culture, l'entretien des espaces urbains, le sport et la jeunesse, la famille et le logement et bien sûr l'accompagnement du développement de nos communes associées,

➤ **Deuxième objectif** : maintenir un bon niveau d'investissement parce que, après les années 2002, 2003 et 2004 où il y a eu des investissements très importants, notamment liés à la rénovation du patrimoine de Lille, et là, Dominique PLANCKE en a été le principal dépensier mais les résultats sont là, donc, nous l'en félicitons, il fallait trouver le bon niveau qui soit néanmoins un niveau d'investissement. Nous continuons à améliorer notre ville.

➤ **Troisième objectif** : il fallait, à l'aune de ce deuxième mandat où nous avons mis la priorité sur la solidarité, financer ces priorités fortes, Pierre de SAINTIGNON y reviendra dans quelques instants notamment autour du Projet Educatif Global, autour de ce grand projet de requalification urbaine que nous présentons à l'ANRU, autour de la culture mais aussi autour de la propreté et de la lutte anti-tags, le sport et les seniors.

⇒ Quatrième objectif : ne pas augmenter la fiscalité. Il dira tout à l'heure que nous nous situons dans une bonne moyenne par rapport aux autres villes tout en maintenant un bas niveau d'endettement car je ne souhaite pas que nous endettions nos enfants.

Cela était quand même assez difficile. Je voudrais vraiment saluer notre Adjoint aux finances et l'ensemble des élus parce que le travail a été très collectif et chacun a fait un effort de bonne gestion, je ne dirai pas de rigueur, et de priorité dans ses choix. C'est vraiment cela la politique. Finalement, j'allais dire que l'édredon est rentré dans la valise, c'était difficile mais c'est rentré et cela ne dépasse pas sur les côtés, on peut aller se promener sans difficultés.

Je voudrais vraiment remercier l'ensemble de l'équipe municipale et en particulier Pierre de SAINTIGNON, les services de la Ville, avant qu'il ne s'exprime parce que, vraiment, ce n'était pas facile.

Nous avons là un vrai budget politique au vrai sens du terme, avec des priorités pour cette deuxième partie du mandat, sans peser sur les finances des Lillois et en continuant à essayer de gérer le mieux possible leur argent qui est aussi le nôtre puisqu'ils nous le confient.

Je passe la parole au Premier Adjoint, Pierre de SAINTIGNON.

Monsieur de SAINTIGNON.- Madame le Maire, mes chers collègues, merci.

D'abord, je sollicite l'indulgence de mes collègues pour la première présentation, en ce qui me concerne, de ce budget pour l'année 2005. C'est un exercice qui n'est pas facile mais je me sens renforcé, vous l'avez dit, Madame le Maire, par le travail très collectif que nous avons conduit à 46. Je me sens d'une certaine manière un des porte-parole de ce travail. Nous aurions pu être nombreux puisque nous avons tout mis ensemble sur la table, tout discuté et tout traité ensemble.

J'ai hésité pour cette présentation, c'est évidemment un choix qui n'est pas facile à faire, entre le trop et le trop peu, entre beaucoup d'informations, lassantes, ou trop peu d'informations qui n'éclaireraient pas suffisamment les élus de ce Conseil Municipal.

J'espère y être parvenu et j'espère ne pas vous lasser.

Lors du débat d'orientation budgétaire du mois dernier, j'ai conclu mon intervention par quatre mots, vous vous en souvenez :

- ⇒ ambition
- ⇒ anticipation
- ⇒ proximité
- ⇒ et solidarité.

Tels étaient, à la demande du Maire, elle vient de le dire, les quatre points de référence qui nous étaient donnés pour construire le budget 2005 et je pense que nous y sommes parvenus.

Mais avant toute chose, je veux, Madame le Maire, me réjouir, pour y avoir pris beaucoup d'intérêt et beaucoup de plaisir, me réjouir du travail collectif que nous avons mené tous ensemble et remercier d'entrée de jeu les collaborateurs du service des finances qui m'ont accompagné dans ce chemin pas facile, alors même que l'équipe n'était pas complètement organisée, même si je suis moi aussi très heureux de saluer Vincent CHAMPAIN qui vient d'arriver, ainsi que mon assistante, Anne-Sophie LANQUETIN, les remercier pour l'immense travail qu'ils ont fourni pour parvenir au résultat de ce soir.

Le budget que nous présentons au vote du Conseil Municipal est à la hauteur des ambitions de la Ville. Il est bien sûr l'expression de notre projet politique pour tous les Lillois et pour tous les quartiers.

Nous nous sommes donné les moyens de le construire et, vous l'avez dit, grâce à une gestion saine et rigoureuse.

Le budget 2005 ce sont quelque 360 M€, 105,4 M€ en investissement et 254,3 M€ en fonctionnement.

Le budget, tel qu'il vous est présenté, est celui qui permet au Maire, avec sa Majorité municipale autour, de fixer les priorités pour notre action politique.

Il s'inscrit donc dans nos engagements tels que nous les mettons en œuvre depuis le début de ce mandat et que nous rappelons au fil des réunions du mi-mandat.

Cette année, vous l'avez dit, nous avons choisi six grandes priorités autour de deux stratégies :

- ⇒ le renforcement du lien social d'une part
- ⇒ la valorisation du cadre de vie d'autre part.

Et cela s'inscrit sur deux mots :

- ⇒ la proximité
- ⇒ et la solidarité.

Finalement, deux mots riches de sens qui fondent un budget, un peu comme les fondations d'une maison.

Deux mots et un programme, Madame le Maire, qui est dans la droite ligne de votre formidable ambition pour la Ville. Par votre rigueur, par votre sens de l'engagement public, vous avez souhaité, vous nous avez permis de travailler ensemble et je voulais, au nom de la Majorité municipale, vous en rendre hommage.

Avec vous, plus encore qu'un budget solidement équilibré, et puis, il devait l'être, cela ne faisait pas de doute, vous avez créé toutes les conditions pour financer les nouvelles priorités fondamentales de la Ville et des Lillois dans six domaines que je voudrais rapidement, d'entrée de jeu, rappeler.

D'abord, dans le domaine de l'enfance et des jeunes, ce soir, nous lançons le Projet Educatif Global et sa déclinaison sur tous les territoires lillois sous forme de projets éducatifs locaux.

L'ambition est forte, elle répond à un souhait et à une volonté de tous les parents, aider à la réussite de chaque enfant.

Je ne vais pas plus avant, nous en parlerons dans la délibération qui vient juste après ce budget. L'effort budgétaire est considérable puisque ce sont plus de 2 M€ que nous ajoutons au budget du Projet Educatif Global qui est ainsi porté à plus de 10 M€ en 2005.

Il s'agit donc d'une priorité absolument déterminante.

Dans le domaine du sport de proximité où nous poursuivons le développement des pratiques amateur jusqu'aux sports de haut niveau, l'initiation des jeunes à l'émergence de nouvelles disciplines.

Ainsi, ce sont quelque 430 000 € de dépenses nouvelles, sur un total de 2,7 M€, qui viennent soutenir les 150 clubs sportifs lillois, soutenir la mise en œuvre de six plans sportifs importants du football à l'athlétisme en passant par le roller, le basket, le volley et le cyclisme, et qui permettent la mise à disposition de 1 400 heures à la nouvelle Halle de glisse pour les jeunes et les associations lilloises.

Dans le domaine de la culture, nous confortons Lille 2004 sur le long terme en créant ou en confortant les lieux de création, de répétition et de diffusion pour les artistes, en soutenant nos grandes institutions, en favorisant, mais on y reviendra tout à l'heure dans le cadre du Projet éducatif, l'accès à la musique pour tous les enfants des écoles maternelles et primaires dans les trois ans.

2,7 M€ supplémentaires qui viennent abonder les crédits culturels, portant le total des dépenses culturelles de fonctionnement, hors personnel, à quelque 11 M€, autre priorité fondamentale dans la grande aspiration de Lille 2004.

Dans le domaine de l'habitat, quatre repères pour être rapide.

Bien sûr, le logement n'est pas une compétence de la Ville, c'est une compétence de l'Etat, c'est une compétence –et je salue Alain CACHEUX- des organismes HLM, mais nous voulons concrètement et activement contribuer à cette politique au travers du plan local habitat communautaire.

Par une meilleure offre de logements, notamment de logements diversifiés, répartis équitablement sur le territoire, accessibles aux personnes les plus modestes, aux familles, aux personnes âgées, aux jeunes ménages.

Cela se traduit également par l'amélioration de la qualité résidentielle et de l'environnement, premier point de repère.

Deuxième point de repère, c'est la poursuite de nos grands projets, la requalification des courées, la requalification de l'habitat ancien, la lutte contre les logements insalubres et indécents, la lutte contre le saturnisme et contre la vacance des logements privés.

Troisième point de repère, vous y avez fait allusion, c'est le portage du très grand dossier ANRU que nous avons déposé auprès de l'Etat, auprès de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. Il doit en effet nous permettre de mener à bien une opération majeure pour le renouvellement urbain dans notre ville à l'horizon de 2010, en permettant notamment à 7 300 familles d'être mieux logées.

Ce programme sans précédent repose, au-delà des quelque 400 logements vacants qui seront remis sur le marché, sur la construction de 3 000 logements dont 1 000 logements sociaux et la requalification de 3 900 logements dont 3 000 logements sociaux.

Nous attendons les réponses définitives de l'Etat. Les Ministres DAUBRESSE et BORLOO se sont engagés et ils nous ont annoncé une délibération de l'Etat à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril.

Et enfin, quatrième point de repère, nous lançons une action très volontariste pour garantir une meilleure qualité de la vie autour des logements, et là, nous pensons notamment aux personnes les plus isolées, celles qui ne parlent plus et à qui nous voulons tendre la main grâce à la mise en place d'une ou de plusieurs équipes de salariés habitants qui auront là un rôle pivot essentiel.

Ce budget, crédit supplémentaire : 592 940 € pour un plan qui est évidemment de très grande importance pour notre ville.

Nous agissons dans deux domaines complémentaires : celui des seniors, avec un engagement de crédits nouveaux pour nous permettre de développer encore les démarches très innovantes en faveur des seniors lillois, l'accessibilité aux activités sportives, culturelles, aux loisirs proposés aux plus de 60 ans sera renforcée notamment grâce à la mise en place de la carte Senior que nous allons créer en parfaite illustration de notre volonté d'une meilleure information et d'une meilleure participation des seniors à la vie de notre cité.

Elle permettra notamment un meilleur accès à de nombreuses manifestations dans ce domaine et des tarifs préférentiels.

Enfin, dans le domaine de la propreté, nous mènerons un effort supplémentaire remarquable de 630 000 €, avec deux points de repère.

Premier point de repère : nous avons décidé de nous engager dans une grande affaire qui est de tenter de supprimer quelque chose qui nous exaspère tous, qui saccage nos bâtiments publics et aussi les façades privées de notre ville, je parle des tags et du lancement d'un grand marché sur cette question.

Nous espérons parvenir à notre objectif : suppression des tags dans les 12 mois et dans un marché de cinq ans, entretien des tags dans les heures qui suivent l'apparition de nouveaux tags, à partir d'expériences réussies dans plusieurs villes de France, notamment à Bordeaux et à Tours.

Ainsi, en tenant compte de ces six priorités qui ont été définies dans le cadre que vous avez rappelé, Madame le Maire, les dépenses du budget 2005 s'inscrivent de la façon suivante en fonctionnement et en investissement.

Les dépenses de fonctionnement.

Elles augmentent de 3,4%, 8,4 M€, en 2005 ; 254 M€ en 2005 pour 245 M€ en 2004.

En entrant dans l'analyse par fonction, on mesure la variété des services proposés aux Lillois :

⇒ l'enseignement et la formation : 12%. Je note 16 M€ consacrés à l'enseignement du 1^{er} degré et 12 M€ aux services annexes de l'enseignement, la restauration scolaire, les classes découvertes,

⇒ la culture : 11,6%, 29,4 M€, poste important qui traduit, je le disais tout à l'heure, notre volonté de bénéficier de l'aspiration de Lille 2004 et de la formidable mobilisation que nous avons connue. Je note le soutien aux associations artistiques et culturelles du terrain qui est porté à 600 000 € en 2005, le double de l'effort 2004, et aussi le fonctionnement des deux maisons folie dont la programmation est maintenant arrêtée pour un budget total des deux maisons folie de 1,7 M€ en 2005.

⇒ les aménagements urbains et l'environnement : 22,4 M€. 5,8 M€ pour la propreté, 5 M€ pour les espaces verts et pour la voirie et les éclairages publics,

⇒ le sport et la jeunesse : 19,8 M€. 6 M€ pour les activités vers les jeunes, 3 M€ pour les piscines, 6 M€ pour les manifestations sportives,

⇒ la famille et le logement : 15,6 M€

⇒ 13 M€ pour les charges de fonctionnement des crèches et des haltes-garderies.

Je ne cite pas tous les postes du budget mais sur le reste :

⇒ 10,8 M€ pour l'économie

⇒ 8,7 M€ pour les interventions sociales et la santé

⇒ 6,3 M€ pour la sécurité et la salubrité publiques

⇒ 150 000 € pour l'économie sociale et solidaire.

Le fonctionnement support, c'est-à-dire ce qui soutient l'activité de la Ville, pour 87,1 M€. Il y a là bien sûr les fluides, les charges diverses et le personnel de la Ville.

Maintenant, quelques mots sur l'investissement.

Les dépenses d'équipement, 38,7 M€, sont en réduction de 28,6% par rapport à 2004, soit moins 15,6 M€. Cette baisse s'explique après un début de mandat où nous avons réalisé une grande partie des équipements et des aménagements annoncés, on a eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises dans nos réunions de fin d'après-midi et après les années précédant l'année 2004, marquées par une hausse des dépenses d'investissement liées aux travaux nécessaires en matière de restructuration des monuments historiques, de rénovation et de création d'équipements culturels et sportifs.

Au demeurant, nos dépenses d'équipement, en réduction de 28,6%, traduisent cette année encore l'expression concrète de notre politique.

Dans le domaine culturel :

- ⊖ l'achèvement des deux maisons folie,
- ⊖ la restructuration du Théâtre du Prato,
- ⊖ la poursuite de l'informatisation des bibliothèques
- ⊖ la troisième tranche des travaux de l'Opéra.

Dans le domaine sportif :

- ⊖ l'achèvement du parc des nouveaux sports
- ⊖ l'achèvement de la halle des sports Jean Bouin à Moulins
- ⊖ l'achèvement de la salle Louise Michel à Lille-Sud
- ⊖ le lancement de la construction du pôle sportif Concorde
- ⊖ le début des travaux d'aménagement du terrain synthétique de Saint-Maurice
- ⊖ et la rénovation de la toiture de la salle Lestibouois.

Dans le domaine du patrimoine, c'est notamment :

- ⊖ la rénovation des monuments historiques,
- ⊖ les églises : Saint-Maurice, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Etienne, l'Hospice Comtesse, les Palais Rameau et Rihour.

Dans le domaine de la petite enfance :

- ⊖ la création d'un centre de la petite enfance à Vauban
- ⊖ les travaux des crèches et des haltes-garderies.

Dans le domaine de l'enseignement :

- ⊖ la rénovation de l'école Turgot,
- ⊖ la construction de la cuisine centrale.

Dans le domaine de l'environnement :

- ⊖ les travaux des squares Delesalle, Coustou et Lardemer
- ⊖ la poursuite de l'aménagement de J.B. Lebas
- ⊖ la poursuite des travaux d'aménagement du parc de loisirs de la Citadelle.

En ce qui concerne la commune associée de Lomme, une dotation de 5 M€ est attribuée pour les travaux :

- ⇒ d'extension de l'école Paul Bert,
- ⇒ de la réhabilitation de la salle Beaulieu,
- ⇒ de la construction d'une salle de musculation dans le quartier de la Délivrance
- ⇒ et la réhabilitation de l'avenue Notebart.

En ce qui concerne la commune associée d'Hellemmes, une dotation de 2 M€ permettra :

- ⇒ la rénovation de la salle Léo Lagrange
- ⇒ le réaménagement de l'école Herriot
- ⇒ le réaménagement du local de l'Amicale du Centre
- ⇒ et la finalisation des travaux du complexe sportif Arthur Cornette.

Pardonnez-moi cette longue énumération mais, en ayant pris des morceaux choisis pour tenir compte de votre présence et ne pas abuser de votre patience, mais vous le constaterez, il s'agit là d'un vaste programme dont nous sommes fiers.

On connaît donc bien maintenant nos futures dépenses.

Qu'en est-il des recettes ?

Quelques mots donc sur le financement de ce budget.

Ce budget est marqué par notre souhait de répondre aux besoins d'aujourd'hui sans hypothéquer l'avenir. Je voudrais que vous gardiez bien cela en tête car, chacun le sait, l'emprunt d'aujourd'hui ce sont les charges d'exploitation de demain.

Nous faisons quant à nous le choix de ne prendre aucun risque aujourd'hui pour demain dans le domaine de l'emprunt et dans le domaine de la dette.

L'anticipation, vous l'avez compris, est la seconde force, je pourrais même dire la seconde vertu, de ce budget.

Alors, notre budget dispose de trois sources de recettes :

- ⇒ d'abord, les ressources extérieures provenant de l'Etat, de l'Europe et des autres collectivités,
- ⇒ ensuite, les ressources liées à l'impôt payé par les Lillois,
- ⇒ enfin, la dette qui sera remboursée dans les années futures.

Sur le premier pôle lié aux ressources extérieures, nous avons, vous l'avez compris, décidé de débattre et de voter ce budget en mars car nous voulions connaître les intentions de nos partenaires financiers. Je suis donc en mesure de vous confirmer l'entièreté de mes interventions lors du débat d'orientations budgétaires concernant ces questions.

L'ensemble des dotations, subventions et participations diminuent globalement de 2,6%, 2 240 000 €.

Les subventions votées par la Communauté Urbaine - c'est l'attribution de compensations et de dotations de solidarité communautaire - progressent de 2,6%.

Certaines subventions liées à l'année européenne de la culture, notamment liées au mécénat, sont évidemment réduites en 2005, pour des raisons que chacun comprendra.

Dans le domaine de la solidarité, les subventions de l'Etat sont en net recul. C'est le cas notamment pour les contrats emplois solidarité (- 422 000 €), pour les contrats consolidés (- 750 000 €).

Quant aux dotations de l'Etat elles-mêmes, elles n'augmentent que de 0,22% (+ 330 000 €) soit très nettement en dessous des 2% de l'inflation. C'est 1% pour la DGF, 5% pour la dotation de solidarité urbaine (+ 442 182 €).

Je voudrais d'ailleurs rappeler à cet égard ce que le Maire à plusieurs reprises a dit, un amendement parlementaire malvenu, sans doute diligenté par le gouvernement, a amené le Parlement à bloquer la capacité de solidarité urbaine à 5%, correspondant aux villes de plus de 200 000 habitants, stigmatisant très directement là la Ville de Lille.

La Ville de Marseille aussi mais elle était à son taquet à 5%.

C'est sans doute pour cela que les 5% ont été repris comme point de référence.

Il est clair que ces 5% d'augmentation ne tiennent nullement compte de la réalité des critères sociaux que nous connaissons dans notre ville et qui sont connus de l'Etat puisque c'est le Préfet qui les pilote.

⇒ 10,64% pour la dotation de compensation de la taxe professionnelle.

⇒ 13% pour le fonds national de compensation (+ 300 000 €).

⇒ Et 1,7% pour la dotation générale de décentralisation (+ 20 000 €).

Ce sont les chiffres que j'ai déjà donnés dans le DOB et qui sont confirmés et, par souci de rigueur, je voulais les rappeler.

Alors que l'augmentation de l'Etat est de + 0,22% (300 000 et quelques euros), nous subissons en revanche les charges supplémentaires liées aux décisions de l'Etat qui s'imposent à notre budget sans même que nous n'ayons à en discuter.

Le lundi de Pentecôte, c'est 185 000 € pour le budget de la Ville.

Les emplois jeunes, c'est un désengagement de 48% sur le budget de la Ville qui passe à 420 000 € au lieu de 890 000 €.

La contribution obligatoire à la Caisse de retraite des agents des collectivités locales, la CNRACL, pour 260 000 €.

La contribution patronale supplémentaire sur le régime additionnel des retraites pour 650 000 €.

Les frais financiers liés à la modification de la gestion de la trésorerie pour 750 000 €.

Donc, vous le voyez, des sommes qui sont très importantes au regard de la très faible augmentation des dotations de l'Etat pour 0,22%.

Deuxième point de repère : les impôts payés par les Lillois.

Je l'avais annoncé au nom de toute l'équipe lors du débat d'orientation budgétaire et nous nous y sommes tenus.

Les taux communaux de la taxe d'habitation, 34%, et de la taxe foncière, 24,03%, n'augmentent pas en 2005.

Nous respectons ainsi notre engagement de modération fiscale.

Notre recette fiscale 2005 s'élève à 182,7 M€, soit 57% des recettes totales, en augmentation de 300 000 € par rapport à 2004.

Troisième point de repère : la dette.

Les recettes qui viennent d'ailleurs, l'Etat, l'Europe ; la fiscalité payée par les Lillois et maintenant la dette.

Le remboursement de la dette en capital est en réduction de 4 M€. Dans le même temps, notre recours à l'emprunt 2005 sera de 26,9 M€, en baisse de 15,7% (- 5 M€) par rapport à 2004.

Notre dette n'est pas élevée. L'encours de dette totale par habitant est de 952 €. Lille se situe donc sous la moyenne des villes de France de 100 000 à 300 000 habitants, moyenne qui s'élève à 972 €.

En résumé, nous vous présentons un budget ambitieux et sain, avec des grands équilibres qui sont respectés et un financement qui est pleinement réalisé.

Vous le constatez, nous proposons aux Lillois, si vous me permettez l'expression, un rapport qualité/prix avantageux, un programme d'action ambitieux pour et avec les Lillois, un programme riche et diversifié répondant principalement au renforcement de lien social et à la valorisation du cadre de vie.

Mes chers collègues, voilà les grandes lignes du budget 2005.

Avant de conclure, si vous me le permettez, je veux faire un point précis sur la fiscalité locale. Je veux ici solennellement et fermement rétablir la vérité.

Ceux qui disent aux Lillois que la ville est la plus chère de France leur racontent des histoires. En se plaçant ainsi délibérément dans la caricature, ils propagent de fausses nouvelles, ils trompent les Lillois sciemment et de beaucoup. Ils jouent contre leur camp en dénigrant Lille auprès de tous ceux qui pourraient penser à la rejoindre. Je pense aux entreprises et je pense aussi aux ménages.

Je veux prendre quelques minutes, ce ne sera pas long, pour tenter de faire une démonstration simple, la plus claire et la plus précise possible, je dirai presque pour en finir.

La seule question qui importe pour les Lillois est de savoir combien ils paient d'impôts à Lille en les comparant aux impôts payés dans d'autres villes pour un logement et pour une maison similaire.

Rappelons comment est calculée la taxe d'habitation.

C'est le produit –c'est une multiplication- entre une base locative et un taux. Le taux est voté par la Commune, c'est ce que nous ferons tout à l'heure. Il est de 34%.

Alors, qu'est-ce qu'une base locative ?

La base locative est fixée par l'Etat, et pas par la Ville. C'est une valeur qui prend en compte les critères de logements types qui sont, parmi un certain nombre de critères, la hauteur, le niveau de confort, le nombre de fenêtres, les ascenseurs, la date de construction et toute une série d'autres critères.

Ces bases locatives n'ont pas été réévaluées à Lille depuis 1970 alors que, vous le savez bien, la qualité des logements à Lille s'est profondément modifiée depuis cette date.

Donc, si à Lille la base fiscale moyenne est –ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les Impôts- de 1 473 € par foyer, elle est de :

- ⇒ 2 346 € à Bordeaux
- ⇒ 2 496 € à Nantes
- ⇒ 2 605 € à Nice.

Je vous demande une attention supplémentaire.

Si à Lille nous avons la même base que Montpellier qui, d'une certaine manière, est une ville assez comparable à la nôtre et proche de nos critères, il suffirait, si nous avons la même base, d'avoir un taux de taxe d'habitation de 18% pour collecter le même produit fiscal.

34% par notre base = 18% par la base de Montpellier et cela fait exactement le même montant.

J'espère vous avoir fait comprendre que la comparaison des taux ne signifie strictement rien. Ne comparer que les taux, ce serait comme faire des soldes en pensant qu'un manteau qui est affiché à - 20% est forcément moins cher qu'un manteau qui est affiché à - 5% sans regarder le prix sur lequel s'applique cette réduction. C'est ce que cela voudrait dire.

Je voudrais donc qu'on en finisse avec cette analyse erronée qui consiste à laisser croire aux Lillois que parce que le taux est élevé, il y a une corrélation avec l'impôt. Aucun chaland à Lille ne se laisserait prendre à cette grossière erreur.

Vous comprenez bien que pour avoir un montant d'impôts pour un logement similaire dans d'autres villes, comme les bases locatives sont faibles chez nous, notre taux est élevé, c'est ce que j'ai essayé de vous démontrer.

Le taux de la taxe d'habitation à Lille ne signifie donc rien. Si la Ville de Lille a un taux supérieur à la plupart des Villes, c'est parce que la valeur de ces logements est basse et ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui.

Si je pouvais me permettre amicalement de répondre par avance -ou j'allais dire après qu'elle se soit souvent exprimée- à l'Opposition qui ne cesse de dire que le taux de Lille, 34%, est le plus fort de France, qui ajoute que la Ville de Lille est la plus chère de France, si je m'arrêtais simplement à l'espace de la Communauté Urbaine –ce que je n'ai pas fait depuis le début- mais admettons même que je m'arrête à l'espace de la Communauté Urbaine, vous avez en tête, Lille, 34%, alors, vous retiendrez que Marquette-lez-Lille c'est 41,6%, que Lambersart c'est 39,1%, Tourcoing, 35,9%, Saint-André, 36%

Ceci simplement pour vous dire que pour eux non plus la comparaison du taux n'a pas plus de sens que pour nous mais c'est seulement pour corriger un affichage facial qui est faux en plus, même en niveau.

En ce qui concerne la taxe d'habitation, Lille est à 500 € par foyer fiscal, proche de la moyenne des dix grandes villes de plus de 200 000 habitants qui est de 480 €.

Beaucoup de grandes villes sont plus élevées que nous en moyenne, c'est le cas de Bordeaux, c'est le cas de Montpellier, de Nantes. Vous imaginez bien que si je vous dis cela, c'est que j'ai quelques éléments qui me permettent de le démontrer si nécessaire.

Si on ajoute la taxe sur le foncier bâti, nous sommes à 687 € alors que la moyenne est à 760 €, c'est-à-dire très nettement en dessous de la moyenne des grandes villes que je citais il y a quelques instants.

Vous le voyez, la pression fiscale à Lille est aujourd'hui dans la moyenne, ce qui ne nous empêche nullement de continuer à bien gérer la Ville pour qu'elle pèse le moins possible sur la fiscalité des Lillois.

Je voudrais en outre rappeler, et pour la Majorité qui est ici c'est une question très importante, notre réalité lilloise qui, sous l'autorité de Pierre MAUROY et de Martine AUBRY, successivement les deux Maires de Lille, de notre ville qui, contrairement à beaucoup d'autres villes de France, a voulu garder ses classes populaires en son sein, et c'est notre fierté, sachez, mes chers collègues, que près de 55% des Lillois ne paient pas d'impôts sur le revenu et que donc nous en tenons compte dans les situations que nous faisons aux ménages lillois au regard de la taxe d'habitation par l'acceptation d'un certain nombre de dégrèvements, totaux ou partiels. Sachez que deux foyers lillois sur dix sont totalement exonérés de la taxe d'habitation.

L'essentiel pour les Lillois est de savoir ce que nous dépensons et ce que nous faisons de leur argent, de savoir que nous le faisons avec rigueur. Ils savent qu'au-delà des impôts payés, c'est la qualité du service rendu qui est importante.

Alors, à l'Opposition, si enfin je peux, pour définitivement conclure, dire la chose suivante : si vous voulez être une Opposition solide et responsable, et je ne vous en fais pas le procès d'intention, regardez le budget avec honnêteté.

Si vous pensez vraiment, et cela est possible, que nous dépensons trop, alors, dites-nous quelles dépenses vous proposez de réduire, quelles dépenses vous proposez de supprimer. Dites aux Lillois les services que vous voulez supprimer. Quelle crèche ? Quel centre social ? Quel lieu culturel ?

Mais si vous proposez de ne pas dépenser moins, alors même que vous dites que vous voulez baisser les impôts, c'est que vous avez choisi la dette. Et si vous avez choisi la dette, cela veut dire que vous allez -j'espère l'avoir bien démontré- faire baisser la taxe d'habitation en taux mais renvoyer l'addition à nos enfants.

C'est exactement ce que nous ne voulons pas faire.

Je voudrais conclure avec les quatre mots qui fondaient notre débat d'orientations budgétaires et notre budget :

- ☉ l'ambition
- ☉ l'anticipation
- ☉ la proximité
- ☉ la solidarité.

Un budget, ce sont des chiffres, mais c'est aussi et ce sont d'abord des projets, c'est d'abord un projet, je ne prends pas les chiffres à la légère car j'ai toujours pensé que les Lillois ont droit à la clarté totale sur ce que nous faisons de l'argent qu'ils nous confient mais je pense que la politique c'est faire des choix, ce n'est pas une somme de demandes individuelles, c'est créer une autre façon de vivre ensemble.

Nous disons avec force que nous voulons créer un nouvel art de ville pour qu'on vive bien dans chaque quartier, développer un meilleur art de vivre pour que chacun vive bien dans sa ville.

Bref, nous construisons tout un avenir ensemble.
Je vous remercie.

Madame le Maire.- Merci infiniment à Pierre de SAINTIGNON pour la clarté de la présentation de ce budget, mais aussi pour les réponses aux questions que peuvent se poser les Lillois sur notre orientation budgétaire, la fiscalité, les recettes qui sont les nôtres. Je crois que tout ceci était d'une grande clarté et je le remercie ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale qui a contribué à ce budget.

Je donne tout de suite la parole à Christian DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- Merci bien, Madame le Maire.

J'ai écouté, comme tous mes collègues, l'espèce d'intensité dramatique qu'a voulu donner Monsieur le Premier Adjoint à sa tentative d'éclaircissement du niveau extraordinairement élevé des impôts à Lille et je me souvenais de cette parole du poète : « les chants désespérés sont les chants les plus beaux ».

C'est un très beau chant que nous a chanté là Pierre de SAINTIGNON.

Je dois dire qu'il ne m'a pas convaincu. En revanche, je vais faire quelque chose pour vous, Monsieur le Premier Adjoint.

Je vais limiter mon intervention à la fiscalité. Comme cela, nous aurons de part et d'autre un mano a mano qui pourra être analysé par tous les Lillois et nous ne pourrons pas nous disperser, en tous cas pas l'Opposition, pour essayer de noyer le poisson.

Pourquoi nous « acharnons-nous » sur cette question des impôts au-delà de l'angle d'attaque politique qui est bien naturel, qui est le nôtre depuis fort longtemps ? J'y reviendrai d'ailleurs peut-être un peu tout à l'heure.

D'abord, parce que depuis la spécialisation de la fiscalité, c'est-à-dire depuis que la Ville perçoit désormais la part des impôts ménages de la Communauté urbaine et la Communauté Urbaine, les impôts des entreprises...

Au passage, je dirai que j'accepte le débat, pas les leçons et surtout pas quand elles ne sont pas fondées... Vous dites que c'est faire de l'anti-Lille parce qu'on pourrait faire peur aux entreprises...

Les entreprises sont éligibles à la taxe professionnelle, décisions qui sont désormais prises à la Communauté Urbaine et plus ici, vous le savez fort bien !

Alors je pourrais dire que si vous êtes imprécis sur ce sujet, vous devez l'être sur d'autres. Mais je ne ferai pas de polémique inutile ce soir... J'irai à l'essentiel.

Donc, la taxe d'habitation est devenue l'impôt municipal par excellence pour les Lillois, c'est clair ! En son temps, vos amis socialistes avaient voulu personnaliser les impôts, les baptiser.

Je me souviens de Bernard ROMAN qui, l'an dernier, pour des causes de slogans politiques et de campagne électorale, avait parlé de « l'impôt RAFFARIN » ! Eh bien, ici, ce soir, nous avons l'impôt AUBRY, c'est désormais clair et c'est vous-même qui l'avez souligné !

En deuxième lieu, la taxe d'habitation est la première recette fiscale de la Ville. Je ne reprendrai pas les chiffres, 55 124 284 € de produit attendu en 2005, etc.

Vous avez dit, vous avez souligné que cet « impôt AUBRY » n'était acquitté que par une partie des Lillois, 45% je crois, c'est-à-dire essentiellement, et vous l'avez dit aussi, ceux qui payent l'impôt sur le revenu et qui ne bénéficient pas de tous les dégrèvements possibles et variés.

La première recette fiscale de la Ville est donc payée par moins de la moitié des Lillois, vous l'avez dit vous-même.

J'apprécie d'ailleurs que vous ayez parlé de « Lillois ». Je crois qu'il faut éviter le terme « contribuable », en tout cas, moi, je ne l'utiliserai pas. C'est un terme abstrait, un peu technocratique, presque virtuel, comme si le contribuable était une unité de mesure. « Lillois », cela humanise, ce sont des hommes et des femmes qui habitent la ville, pour qui travailler n'est pas un privilège mais sûrement une

exigence et une contrainte et qui redonnent une partie du fruit de leur travail à la Nation d'une part et à la Ville d'autre part.

L'impôt qu'ils donnent à la Ville, ils le donnent pour toute la ville, pour tous ses besoins et pour tous les Lillois.

Vous voyez, vous qui voulez faire de la ville, la ville de la solidarité, que la solidarité est déjà là, et depuis longtemps !

Alors, je vous en prie, il faut de la considération et du respect pour cette solidarité.

Comment faire passer dans un budget ce concept de considération ?

D'abord par une juste appréciation des besoins de toute la ville et qui n'oppose pas le centre et la périphérie.

Travailler à la prospérité de sa ville doit être une démarche encouragée et non fiscalisée.

Ensuite, il faut, en politique, faire des petits signes et des signes de compréhension.

En 2002, vous aviez fait un petit signe ... 0,5% ... mais un signe tout de même.

Cette fois, vous présentez l'addition d'une drôle de manière. Vous dites vous-même que « le choix est fait de ne pas alourdir la fiscalité des ménages » ... On est content de l'apprendre mais ce n'est pas ce qui était promis puisque dans votre document de campagne, page 13, vous revendiquiez vouloir « poursuivre le mouvement de baisse de la fiscalité à Lille » !

« Après la diminution de 10% du taux de taxe d'habitation en 2000, nous continuerons dans cette voie selon un niveau et un rythme qui dépendront de notre politique de maîtrise des coûts de gestion, d'adaptation permanente des services municipaux et d'évolution de nos actions, et de nos projets ».

Cette déclaration bien sûr électorale est tout de même intéressante à analyser après coup à deux titres.

Elle parle bien de taux et non de produit, contrairement à ce que le Premier Adjoint essaie avec patience, avec talent, avec clarté, de nous inculquer, au cas où nous n'aurions pas compris, nous dans l'Opposition, tellement nous sommes bêtes, la différence entre un taux et une base !

Deuxièmement, je ne vois nulle part de référence à un hypothétique désengagement de l'Etat. De fait, c'est une tactique électorale née avec les régionales de 2004, ce fameux désengagement de l'Etat !

Eh oui, Monsieur le Premier Adjoint, c'est vous qui parliez de taux ! Ce fameux taux le plus élevé de France qui vous gêne ! Mais vous aviez raison de parler de taux ! Pourquoi le regard sur le taux plutôt que sur le produit est-il un regard habituel pour évaluer la taxe d'habitation ?

C'est une bonne question !

Pourquoi tout le monde parle-t-il de taux ?

Pourquoi, non pas votre Opposition la plus bête, mais le Monde du 1^{er} octobre lui-même fait-il des tableaux de taux ? Tous parlent de taux ... statistiques et finances locales, Association des grandes villes de France ! ... Il y a bien une raison à cela.

Le raisonnement en produit est un raisonnement d'élu qui se cale sur le produit global dont il estime avoir besoin pour mener à bien l'action municipale pour ensuite définir son taux en conséquence.

Bien sûr, cela, je le comprends !

Mais si le Lillois, quand il reçoit sa feuille d'imposition, regarde d'abord le montant de son impôt, c'est-à-dire le taux appliqué à sa base, il se penche immédiatement après sur le taux qui lui est appliqué dans la mesure où il relève à 80% de la volonté municipale.

Raisonnement exclusivement en produit global, c'est finalement ne pas faire preuve de compréhension du Lillois qui paie !

Par ailleurs, selon le principe de la libre administration des Collectivités Locales, c'est bien la Commune qui détermine les taux qui s'appliquent aux taxes qu'elle est habilitée à prélever, conformément aux lois successives de décentralisation.

Elle a aussi, de fait, la liberté de pratiquer ou non des abattements pour soulager ses habitants.

D'ailleurs, les Lillois ont de la mémoire et au cas où ils n'en auraient pas, j'en ai pour eux ! Eux qui ont connu en 1990, au lendemain des municipales de 1989, la suppression de l'abattement spécial au profit des contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques !

Eux qui ont subi en 1996, au lendemain des municipales de 1995, la suppression de l'abattement général à la base au profit de tous les contribuables assujettis à la taxe d'habitation, ce qui a entraîné une hausse de près de 28% de la taxe d'habitation en 1997 !

Eux qui ont pâti de votre décision, en 2001, de ne reprendre l'abattement général pratiqué par la Communauté Urbaine avant le transfert des fiscalités Villes - LMCU qu'à hauteur de 5%, alors qu'il pouvait aller jusqu'à 15% ! on s'est déjà expliqué là-dessus...

J'en viens maintenant au soi-disant désengagement de l'Etat qui vous excuserait... J'ai été à beaucoup de réunions où nous étions ensemble et j'observe que c'est devenu une habitude de renvoyer la responsabilité sur les autres. Je sais bien que ce n'est pas la compétence exclusive de la commune, mais tout de même...

Les impôts sont élevés, c'est la faute à l'Etat !
Le chômage augmente, c'est la faute à l'Etat !
La crise du logement, c'est la compétence de l'Etat !

Je vais vous parler de ce qu'a fait l'Etat pour la ville de Lille, pour notre ville !

D'abord, c'est bien l'Etat, sous un Gouvernement de Droite, qui a honoré la promesse, qui avait été faite par le Gouvernement de Gauche, de vous aider pour l'année culturelle. Car, sans la participation de l'Etat, de 13,7 M€, pas de Lille 2004 ! Nous sommes d'accord, mais dans ce cas, ne niez pas la réalité !

Ah oui ! Cela commence à murmurer, cela commence à être gênant...

Ensuite, c'est bien grâce à l'Etat que vous pourrez mener le grand projet de renouvellement urbain, que je vais soutenir et que vous avez raison de monter pour Lille-Sud et pour Moulins, 97 M€.

C'est bien grâce à l'Etat que la zone franche bénéficie, quant à elle, d'une compensation fiscale des dégrèvements de 9,7 M€ !

C'est bien grâce à l'Etat que cette DSU de cohésion sociale, dont vous vous êtes scandalisée, est limitée à 5% !

Que voulez-vous, il faut être un peu solidaire avec les autres villes ! Il faut expliquer au Maire de Roubaix, qui a eu plusieurs centaines de pour cent d'augmentation, qu'il faut organiser la solidarité entre les villes !

Sur ce désengagement de l'Etat, je voudrais maintenant des éclaircissements, M. le Premier Adjoint, sur le tableau de la page 8... je le dis vraiment sans malice... je sais bien que je ne suis pas toujours très crédible quand je dis cela, mais là c'est vrai... sur les fameuses participations de l'Etat au titre des emplois jeunes où vous faites apparaître une participation de -52,73%. Vous avez cité 48% dans votre intervention, je pense qu'il y a une raison que vous évoquerez, mais je ne vais pas chipoter sur cette différence-là... Mais il faut clarifier cette pseudo-baisse.

En effet, la baisse de la participation de l'Etat voudrait dire qu'à législation constante, réglementation identique, dans les mêmes conditions, l'Etat aurait unilatéralement décidé de réduire sa participation de 52%.

Les choses sont identiques, mais unilatéralement, je décide que cette fois-ci vous aurez moins ! Ce serait gros, ce serait même très gros !

Ou alors, cela veut dire que l'Etat, dans le cadre d'une nouvelle législation, ne finance plus le dispositif des emplois jeunes. Que vous vouliez le maintenir sous une autre forme, c'est autre chose !

Donc, même si nous avons bien le droit d'avoir une politique différente, faire apparaître dans un tableau comptable cette « baisse » qui, juridiquement, serait non fondée pourrait faire de ce budget, Monsieur le Premier Adjoint, un budget insincère. C'est le contrôle de légalité qui apprécierait...

Pouvez-vous nous éclairer sur ce point d'écriture comptable pour que, comme vous le disiez, on en finisse peut-être ce soir sur cette question des emplois jeunes ?

Enfin, la pression fiscale pourrait être mesurée par le potentiel fiscal. La forte pression fiscale pourrait être illustrée par le potentiel fiscal, en tout cas celui que j'ai à ma disposition, celui de 2003.

Ainsi, si l'on appliquait, pour reprendre votre raisonnement, Madame le Maire, aux bases lilloises les taux d'imposition moyens nationaux, Lille obtiendrait 693 € par habitant contre 677 € pour la moyenne des communes de même taille. Vous êtes donc supérieur à la moyenne !

Le potentiel fiscal, qui est défini comme un indicateur de richesse, montre d'ailleurs que les bases de Lille, contrairement à ce que l'on croit un peu partout, ne sont pas si mauvaises que cela. Ainsi, Lille est devant Nice, 692 €, devant Nantes, 672 €, devant Marseille, 522 €, mais derrière Toulouse, Lyon et Bordeaux.

J'en termine par une dernière rectification relative à l'endettement lillois.

L'encours de la dette par habitant était de 913,14 € dans le compte administratif 2003 -en tout cas c'est celui que j'ai relevé.

Nous avons bien vécu à la Communauté Urbaine, et ceux qui y sont élus le savent, les pics d'endettement faroucheux qui nous stressaient les uns et les autres, le Président de la Communauté le premier. Je me souviens des années terribles où on avait en même temps l'usine d'incinération d'Halluin, l'achèvement du métro... nous avons tous soufflé quand nous avons passé ces pics terribles.

Cela veut dire que transfert de compétences après transfert de compétences, c'est la Communauté Urbaine qui assume et assure une partie, une grande partie, la quasi-totalité des grandes dépenses d'investissement de cette ville et des autres villes de la Communauté Urbaine.

Il faut donc, pour être juste, ajouter la charge de l'endettement de la Communauté Urbaine, 1579 €. C'est donc un total de 2385 € par habitant qui évalue le niveau d'endettement par Lillois !

Et encore, je vous fais grâce de la dette départementale, 86 €, de la dette régionale, 300 €, des exécutifs de Gauche !

Pour conclure, nous voudrions, nous vous l'avions dit, un vrai contrat fiscal qu'il faudrait passer avec les Lillois.

Ce contrat fiscal doit reposer sur une double démarche de transparence et de baisse de l'impôt.

Transparence. Il est essentiel de jouer la transparence avec le Lillois, d'une part en lui permettant de prendre connaissance et de mieux comprendre sa taxe d'habitation et son calcul dans une relation à créer avec le centre des impôts et/ou avec la Mairie, et d'autre part en donnant au Lillois une ligne d'horizon quant à l'évolution de sa fiscalité à l'échelle démocratique d'un mandat municipal.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait Gérard COLOMB, le Maire socialiste de Lyon, en s'engageant au début du présent mandat à ne plus augmenter les impôts lyonnais jusqu'à la fin de celui-ci.

Baisser l'impôt lillois, vous posiez la question, c'est d'abord et avant tout maîtriser les coûts de gestion, adapter de manière permanente les services municipaux, évaluer les actions et les projets municipaux - vous disiez que vous auriez bientôt des instruments formidables, j'espère que vous les tiendrez à la disposition de l'Opposition pour enrichir encore nos débats... - c'est-à-dire mener une politique qui reprend, si j'ose dire, mot pour mot, le discours électoral de Madame AUBRY en 2001.

Baisser les impôts, ce serait aussi lancer une étude complète des engagements financiers et juridiques de la Ville.

Faire la chasse aux subventions indues. Vous demandiez lesquelles ?... Je pourrais, sinon vous citer nommément les subventions, mais vous donner quelques pistes, je vais d'ailleurs le faire tout de suite.

Et c'est enfin et surtout refuser toute fiscalité additionnelle sur les ménages qui émanerait un jour de la Communauté Urbaine.

Alors, vous disiez quels exemples ?

Vous en avez cité deux sur lesquels on pourrait avoir une vision un peu différente, sinon négative, mais tout au moins sur lesquels on pourrait vous interpellier.

Sur les tags, vous nous dites, et j'ai vu le budget, que vous allez, par un grand appel d'offres, quasiment doubler le coût du nettoyage.

Evidemment, vous dites qu'il y a des expériences qui ont été faites et que cela marche. Mais quelque part, à chaque fois qu'on vous interroge sur la prévention ou sur la répression des tags, soit vous dites que ce n'est pas possible, soit que ce n'est pas votre idéologie et que vous ne voulez pas de vidéo surveillance !...

Donc, vous allez dépenser les impôts lillois pour nettoyer, nettoyer, toujours nettoyer pour avoir une ville propre, ce qui est bien normal ! Je comprends, nous-mêmes nous partageons cette demande, mais vous voyez comment nous regardons les choses, nous avons parfois une différence d'appréciation.

La politique culturelle. Voilà un grand mot...

Madame le Maire.- Monsieur DECOCQ, vous avez parlé pratiquement autant que Pierre de SAINTIGNON, je le dis...

Monsieur DECOCQ.- Ce n'est pas normal, je ne suis que l'Opposition...

Madame le Maire.- Non, ce n'est pas ce que je veux dire ! Mais si j'ai bien compris, il y a plusieurs membres de l'Opposition qui veulent intervenir y compris sur le Projet Educatif Global ...

Monsieur DECOCQ.- J'en termine, Madame le Maire ...

Madame le Maire.- Je vous remercie.

Monsieur DECOCQ.- Je voudrais simplement mettre en perspective que je vous réponde seul et que je vais maintenant subir le martèlement successif de tous les Groupes de votre majorité ...

Madame le Maire.- Pas un martèlement ! C'est une expression démocratique.

Monsieur DECOCQ.- Il faudrait ajouter leurs temps de parole à mon petit temps à moi ...
mais bon ! ...

Sur la politique culturelle, j'ai mesuré 61% d'augmentation. Mais il n'y a pas d'explication véritable ...

J'ai oublié de dire, et je veux tout de même le souligner, que c'est intéressant, clair, bien présenté, mais pas assez développé. On aura l'occasion d'en reparler à la Communauté urbaine par rapport aux Maisons folie, j'ai bien compris qu'il y avait un niveau atteint exceptionnel pendant Lille 2004 et qu'il est difficile de retomber, je peux le comprendre, mais franchement cela se discute.

Je vais finir avec deux notes positives.

Le parc Jean-Baptiste Lebas. Il fallait le faire, il fallait avoir l'audace de le faire et aujourd'hui de le terminer.

Les Verts, je les ai interpellés publiquement l'autre jour. J'ai envie à nouveau de leur dire : vous voyez, quand vous vous intéressez à l'environnement, c'est bien, je n'hésite pas à le dire !

Et puis, tout ce que vous faites et qui participera à résoudre la crise du logement, nous l'encouragerons ! J'ai vu une petite mesure juridique mais réellement nécessaire sur la lutte contre les logements privés abandonnés qui doit être signalée. Vous citez 25 immeubles qui vont faire l'objet de ce traitement, vous avez raison de le faire.

Mais ces quelques approbations ne purgeront pas notre critique fondamentale et nous voterons contre ce budget qui n'est pas pour nous, en raison du niveau de la fiscalité, un budget pour tous les Lillois.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Merci beaucoup.

Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, j'ai entendu successivement notre Premier Adjoint et mon collègue Christian DECOCQ qui vote contre le budget mais pour la plupart des délibérations présentées par votre Majorité.

Nous au moins, nous avons cette cohérence de nous opposer à la fois à votre budget quand il est nocif pour l'intérêt des Lillois, mais aussi dans ses principales mesures d'application.

Notre Premier Adjoint a fait preuve de pédagogie. Je vais essayer de lui répondre point par point, même si je n'ai pas toute sa connaissance et tous les outils financiers qu'il a à sa disposition.

Ce que j'ai noté en matière d'investissement – finalement, il faut toujours trouver des excuses aux présentations budgétaires annuelles- c'est une baisse des dépenses. On nous dit que l'effet Lille 2004 est terminé et que donc on revient à un train de vie normal...

Il reste qu'en matière de dépenses d'équipements par habitant, même si on peut contester la logique des moyennes, 173 € par habitant, on est largement en dessous de la moyenne nationale pour des villes comparables et Dieu sait si, dans notre ville, les efforts sont à poursuivre. Je pense que nos habitants sont conscients du besoin toujours plus criant d'équipements publics.

Peut-être la solution vient-elle de la cession du patrimoine immobilier qui double cette année par rapport à 2004.

Si le besoin de financement résiduel est en légère diminution, c'est surtout du fait de ce sous-investissement avec lequel on renoue, non pas par l'amélioration des recettes d'investissement volontairement sous estimées pour afficher un recours à l'emprunt inférieur à celui de 2004, mais j'attends la DM1 évidemment pour véritablement me prononcer sur le sujet.

Concernant le fonctionnement, vous parlez, et j'y verrais plutôt un alibi, de l'analyse permanente des besoins prioritaires des Lillois.

Tout d'abord, j'aurais souhaité, même si cette nomenclature budgétaire M14 nous est imposée, que l'on aille vers plus de transparence même si, je le concède, ce qui a été diffusé en Commission des Finances et à l'ensemble du Conseil va dans le bon sens. Mais il reste un certain nombre de dépenses non ventilées qui représentent près de 12% des dépenses de fonctionnement, c'est beaucoup trop si on veut arriver à une lisibilité totale de l'action municipale.

Deuxième reproche, une bureaucratisation croissante de la Ville, des dépenses d'administration générale et de personnel qui augmentent de 8 M€, soit 10% de plus par rapport à l'année dernière alors qu'en matière d'intervention santé, on a - 500 000 €, en action économique, -3 M€, vous affichez clairement vos priorités, 12 M€ en matière de recrutement de personnel titulaire en deux ans, des recrutements qui sont difficilement compréhensibles au fur et à mesure que l'on transfère, cela a été dit, des compétences de plus en plus grandes à la Communauté Urbaine.

Troisième reproche, une hiérarchisation qui est mensongère, en tout cas par rapport à vos promesses et à vos engagements.

Les musées, la conservation et la diffusion du patrimoine souffrent de 2 M€ d'inscription en plus au profit de ce que l'on appelle l'action culturelle et Dieu sait si on peut mettre tout et n'importe quoi dans ce domaine.

Dans le domaine social, il en est pareil, les enfants et les personnes en difficulté font les frais de re-ventilation de crédits.

Même chose pour les crèches et haltes-garderies en dépit des proclamations incessantes sur le rattrapage que veut faire la Ville dans ce domaine.

Mais les deux domaines qui nous préoccupent, c'est évidemment l'encours de la dette. Le renchérissement des intérêts, c'est 400 000 € en plus par rapport à 2004 et un encours de la dette par habitant, mon cher Christian DECOQ, qui était non pas de 913 € mais de 951 € en 2004, par rapport à 805 € l'année dernière. On est quand même dans une accélération de cet encours de la dette qui est plus que préoccupante et ce n'est pas le ralentissement du recours à l'emprunt qui va malheureusement limiter cet effet et qui sera de nature à rassurer les Lillois en la matière.

Il y a un seuil critique dans votre budget, c'est quand les dépenses de fonctionnement et le remboursement de la dette ne sont pas couverts par les recettes de fonctionnement. Là, en l'occurrence, c'est

le cas en 2005 et sauf à faire de la cavalerie budgétaire, la seule solution est de diminuer les dépenses de fonctionnement, bref de diminuer le train de vie de la municipalité.

Deuxième point d'achoppement important : la fiscalité.

Vous annoncez une stabilité des taux, vous oubliez l'effet base qui, mécaniquement, augmente les impôts même à taux zéro, 1,8% cette année, qui produira mécaniquement une augmentation de la taxe d'habitation des Lillois alors même qu'elle procure 3,5 M€ dans le budget de la Ville.

Il est possible d'inverser cette tendance et pour cela, il faudrait des taux négatifs si l'on voulait véritablement une stabilité en matière d'imposition.

Notre coefficient de mobilisation du potentiel fiscal se détériore même si le potentiel financier intègre désormais les dotations d'Etat.

Je reste persuadé, Monsieur le Premier Adjoint, que la cotisation payée par les Lillois reste insupportable.

Vous nous avez fait une démonstration maniant produit, taxe et base à l'instant, mais qu'ont fait les gouvernements que vous souteniez pendant quinze ans ?

Pendant quinze ans, ils n'ont pas touché à la réforme des bases locatives qui auraient entraîné une véritable révolution fiscale dans notre population et auprès des contribuables français. Ils ont à chaque fois reculé !

Auriez-vous soutenu une réévaluation, voire une révolution de ces bases fiscales, voire un adossement de la taxe d'habitation aux revenus comme certains de vos amis le proposaient à une époque ? Il faut être sérieux. Je crois que certains ont tendance ici à oublier ce qu'ils ont fait ou soutenu dans le passé !

Pour revenir sur le contexte général de présentation de ce budget.

Notre Ville présente incontestablement un certain nombre d'atouts mais aussi des handicaps ou des fragilités qu'on ne peut pas sous-estimer : une tertiarisation de l'emploi qui est quasi monopolistique, des restructurations douloureuses imposées par la mondialisation et les 240 sièges sociaux qui sont situés à l'ombre des tours d'Euralille peuvent-ils nous faire oublier le taux de chômage qui dépasse les 20% dans certains quartiers lillois ?

7 000 jeunes exclus du travail, 9 000 RMistes, 15 000 chômeurs, soit, si on applique les coefficients multiplicateurs, près de 30% de la population active de Lille qui est exclu du monde du travail.

L'habitat est un des axes forts dans lequel vous souhaitez placer ce budget.

La spéculation immobilière fait fuir les habitants, elle entraîne à la fois des thromboses en matière de transport et elle tourne le dos à la mixité sociale que vous souhaitez imposer.

Requalifier 1 600 logements par an ? Eh bien, chiche !

On attend évidemment que les efforts financiers soient mis en face de cet engagement...

Eviter aussi que la hausse du prix de l'immobilier menace l'équilibre social, ce qui est malheureusement parfois le cas sur Lille.

Bref, Madame le Maire, Monsieur le Premier Adjoint, je tire évidemment un bilan d'étape relativement décevant de votre mi-mandat.

Vous disiez dans un journal municipal de grande qualité, Lille Magazine, que les Lillois avaient deux grandes qualités, l'exigence et le sens de l'effort.

Je pense que s'ils devaient mesurer votre budget à travers le prisme de ces deux qualités et si on les consultait par référendum, ce qui pour nous est le véritable outil de démocratie participative, il y aurait de fortes chances que le non l'emporte.

C'est le vœu que je formule pour le mois de mai prochain.

Madame le Maire.- Si vous pouviez maintenant conclure ...

Monsieur BERNARD.- Je conclus, Madame le Maire, je conclus ...

Madame le Maire.- Très bien, merci.

Monsieur BERNARD.- Vous avez dit également que Lille 2004 avait permis de situer Lille sur une carte en Europe, nous veillerons, nous, à ce que, une fois la fête terminée, le carrosse ne se transforme pas en citrouille.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Passons aux choses sérieuses.

Monsieur DEGREVE.

Monsieur DEGREVE.- Vous me donnez beaucoup d'autorité sur le caractère sérieux ... En tout cas, une chose est sûre, je vais essayer, si vous m'y autorisez, d'être plus bref que les intervenants précédents, sans pour autant nuancer le propos des élus communistes sur ses intentions quant à ce budget.

Fiscalité et budget, pas d'angoisse, je regarde de votre côté, les communistes voteront les deux.

Pour autant, y a-t-il similitude ? Non ! Mais il n'y en a pas plus avec ce qu'évoquait l'Opposition tout à l'heure par la voix de Monsieur DECOCQ.

Pour ne prendre qu'un élément, justement pour être court, je reprendrai celui des emplois jeunes, des CES, et aussi celui de l'Education Nationale.

Alors, Monsieur DECOCQ Christian, cher député, juste un peu de respect après ce qui vient de se dérouler à Faidherbe !

Ce n'est pas quatre jeunes en soi, qu'ils soient recensés, pas recensés, trouvés ou pas trouvés, c'est la conséquence de l'inaptitude du Gouvernement à avoir pris en compte les besoins de l'Education Nationale et le fait d'avoir un déficit de 3 000 emplois dans le département du Nord qui favorisent ce type d'intervention, par le manque de surveillants ... C'est vrai à Baggio ...

Sans aucun doute, dit ma voisine.

Il s'agit d'éléments réels, du concret, du vécu au quotidien !

Quand on dit non aux emplois jeunes, on les supprime. Et quand on les supprime, cela a des répercussions aussi à Lille alors que la Ville fait l'effort depuis quatre ans de mettre en place un plan informatique pour que tous les élèves y aient accès. Et le lendemain, parce qu'on a pris cette décision, il n'y a plus d'accès à tout le matériel que la Ville a mis en place parce qu'on a enlevé les gens qui permettent de faire le lien entre la machine et l'élève !

C'est la même chose sur le plan de la sécurité.

Je ne veux pas m'emporter, Madame le Maire, je n'ai pris qu'un exemple. Mais il s'agit bien de cela. C'est pourquoi je disais que nous voterions ce budget et ces taux.

Mais, ce n'est ni à Madame le Maire, ni à Pierre que je dois le dire, nous avons des appréciations, des éléments de mesure qui ne sont pas identiques à l'intérieur de ce budget. Nous le voterons tout en disant : attention !

Ce que je viens de dire sur le lycée Faidherbe, je pourrais le dire dans d'autres domaines ! Je ne vais pas développer, mais au mois de juin, comment feront toutes les grandes associations qui ont des salariés ? ...

Actuellement, on n'a pas la capacité de mesurer dans quel désarroi elles vont se trouver et il ne restera plus que la Ville en face parce que le Gouvernement sera ailleurs ! Les choix qu'il vient de faire sont ailleurs ! C'est le rendement du capital financier, ce n'est pas répondre à ces besoins-là ! Je réduis mon propos là-dessus.

Quand je dis cela, je milite sur la nature de la raison qui l'emporte sur ce budget mais il nous reste des différences.

Oui, Monsieur l'Adjoint, même la maïeutique socratienne comme mode pédagogique pour nous le présenter en ce qui concerne l'investissement et en vous appuyant sur Madame le Maire en disant qu'on n'endettera pas nos enfants, nous ne partageons pas cela !

En état de crise, c'est l'investissement qu'il faut favoriser parce que chaque élément d'investissement, c'est un emploi direct pour un million de francs, donc six emplois et demi pour un million d'euros, et trois emplois induits par emploi ! C'est à ce moment-là qu'il faut réagir et avoir le courage de dire qu'il ne faut pas ralentir !

Nous ne partageons pas avec vous le fait que 29,6 M€ en moins dans le budget d'investissement soit une bonne chose dans une situation de crise telle que nous la vivons.

Cela ne veut pas dire, parce que nous ne partageons pas cela, que nous ne sommes pas d'accord avec ce que j'ai dit tout à l'heure et je n'autorise pas non plus les propos démagogiques pour dire que c'est la construction du budget qui serait mal faite. C'est faux !

Par contre, nous pensons qu'il faut aller plus loin dans le combat de ce qui est vécu par les gens et prendre des mesures extraordinaires pour des situations extraordinaires. Or, nous sommes dans une situation extraordinaire, en particulier dans le domaine de l'emploi, au niveau communautaire.

Si la Communauté, l'ensemble des collectivités locales et territoriales, le Département et la Région prenaient la même direction avec une réduction de l'ordre de 10 à 12% de leurs investissements, ce serait à peu près 18% d'emplois qui seraient remis en cause, y compris avec les emplois induits.

Nous avons un rôle politique à jouer et il faut donc pouvoir prendre des décisions politiques dans ce sens-là.

Sachez, quelle que soit notre solidarité sur ce budget, que nous restons à vos côtés mais que nous serons très vigilants sur cette question. Nous pensons que la meilleure façon d'affronter le capital financier, c'est, avec les moyens politiques dans les collectivités territoriales, de renforcer nos moyens créatifs d'emplois.

C'est une divergence, elle existe, elle nous accompagnera encore un bout de temps, à peu près un siècle et demi... on trouvera des solutions après... En tout cas, une chose est sûre, on ne peut pas ne

pas prendre en compte les efforts qui sont faits aujourd'hui avec les risques encourus par une politique gouvernementale qui ne se mesure pas que par des décisions fictives, des décisions utopiques ou engendrées à deux ou trois ans mais qui ont des incidences dans l'immédiateté de la situation des Lillois, en particulier dans le domaine dont on s'est fait la priorité qui est celui de la réponse au logement.

La réponse au logement, c'est : oui, sans aucun doute, répondre à la spéculation foncière, répondre à la capacité d'avoir un logement qui puisse accueillir des gens qui puissent éduquer des enfants en ayant l'accès à tous les moyens, y compris à ceux de la domotique, de l'informatique, du Net, parce qu'il n'est plus possible de penser autrement pour qu'une famille puisse communiquer avec l'autre et rendre civile la ville.

Voilà, Madame le Maire.

Madame le Maire.- Vous faites pleinement le lien avec le dossier sur le Projet Educatif Global que Patrick KANNER et un certain nombre d'élus présenteront juste après, et qui correspond exactement à ce que vous venez de dire.

Monsieur PLANCKE.

Monsieur PLANCKE.- Madame le Maire, mes chers collègues.

Le débat de ce soir s'inscrit logiquement dans la continuité de notre débat d'orientation budgétaire du 31 janvier car, depuis cette date, il n'y a pas eu d'événement particulièrement nouveau sur le plan technique concernant l'élaboration de notre budget.

Ce budget 2005 se caractérise donc, comme nous l'avions annoncé en janvier, par une nouvelle stabilité fiscale -nous avons choisi de maintenir les taux au même niveau qu'en 2004- mais il est marqué aussi par des dotations de l'Etat qui n'évoluent quasiment pas et ne suivent en tout cas pas l'inflation.

Il n'y a pas eu de bonne surprise depuis fin janvier. Le désengagement de l'Etat ne s'est pas ralenti et la politique menée par le Gouvernement a encore fait augmenter le nombre de chômeurs dans notre pays.

Alors, comme prévu en janvier, pour pouvoir continuer à respecter nos engagements de mars 2001, mais aussi à mettre en œuvre de nouvelles politiques, il a fallu procéder à des redéploiements à l'intérieur de notre budget, redéploiements que nous avons décidés collectivement au sein de la Majorité. J'y reviendrai.

Ce budget est donc à la fois le respect de nos engagements de mars 2001 et la volonté d'aller plus loin avec quelques nouvelles priorités bien affichées.

Ce qu'il y a de nouveau, en revanche, depuis janvier, sur le plan politique, c'est la présentation de notre bilan de la Majorité municipale aux Lillois et aux Lommois.

Les cinq premières réunions de bilan à mi-mandat que nous avons tenues ensemble ces dernières semaines, dans cinq quartiers de Lille, confortent notre Majorité dans ses choix.

Celle qui s'est déroulée à Lomme, la semaine dernière, a aussi permis de vérifier que nos décisions et nos réalisations sont comprises et approuvées par les habitants qui se sont déplacés nombreux à ces réunions.

Malheureusement, soit dit en passant, cela n'a pas pu être le cas jusqu'à présent dans l'autre commune associée.

Dans notre ville, nous avons l'impression que les procédures de débat s'arrêtent aux frontières d'Hellemmes, nous le regrettons.

Lors de ces réunions, l'action de la Majorité a été dans l'ensemble approuvée, que ce soient les équipements de quartier, l'aménagement des espaces publics, les espaces verts ou les services à la personne.

Même sur la question a priori plus difficile de la place de la voiture en ville et des déplacements, les Lillois se montrent en réalité beaucoup moins frileux et beaucoup plus volontaires que ne le pensent souvent les élus.

Mais si ce bilan est aujourd'hui positif, il reste beaucoup à faire et ce budget doit y contribuer.

Il y a l'emploi, évidemment, responsabilité de l'Etat et la création d'activités à laquelle nous pouvons participer avec nos différents modes d'approche et notamment l'économie solidaire, mais une autre question revient en permanence, lors de nos réunions de bilan, celle du logement. Trop de Lillois attendent encore un logement décent.

Pierre de SAINTIGNON l'a dit, la responsabilité en matière de logement relève de l'Etat et des organismes HLM, mais la Ville de Lille agit par sa contribution au Plan Local de l'Habitat de Lille Métropole Communauté Urbaine et par son projet de rénovation urbaine. Ce budget en témoigne.

Nous voulons notamment continuer à améliorer la vie quotidienne des habitants de notre ville en matière de logement, en favorisant la mixité sociale, en luttant contre l'habitat insalubre et en travaillant à la réduction des charges par des exigences de haute qualité environnementale, par l'incitation aux économies d'énergie et d'eau et par l'utilisation des énergies renouvelables.

Nous espérons que, dans quelques jours, la réponse du Gouvernement sera à la hauteur de la qualité de notre projet ANRU.

Autre grande ambition de ce projet : le Projet Educatif Global qui sera présenté en détail ce soir et qui prouve la volonté de la Ville d'agir de façon transversale en faveur de ses enfants.

Ce budget permettra aussi de poursuivre ou de lancer de nombreux projets pour améliorer la qualité de la vie dans notre ville, dans le domaine culturel et sportif par exemple. Pierre de SAINTIGNON en a cité beaucoup, je ne vais pas en faire l'inventaire ici.

Il reste des domaines où les citoyens de notre ville ont aussi leur rôle à jouer, la propreté par exemple.

Les résultats actuels ne sont toujours pas satisfaisants, malgré des engagements financiers toujours plus importants de notre part.

Nous devons aussi réfléchir ensemble, c'est l'une des conclusions des bilans à mi-mandat, pour répondre aux attentes de la jeunesse de notre ville, mieux encore que nous ne le faisons aujourd'hui.

Avant de terminer, au nom du groupe des Verts, je veux remercier les services financiers et le Premier Adjoint pour la qualité de leur travail et de leur écoute. Le dialogue a été constant et efficace, individuellement et collectivement, pour l'élaboration de ce budget.

Pour conclure, Madame le Maire, mes chers collègues, le Groupe des Verts souhaite confirmer par le vote de ce budget son engagement pour que, dès 2005, Lille soit, comme vous l'avez proposé, Madame le Maire, la ville de la solidarité.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Merci, Monsieur PLANCKE.

Je vous remercie parce que vous avez fait une intervention qui montre les vraies priorités politiques, celles que nous voulons porter ensemble pour les Lillois. Je dois dire que nous la partageons tous, en tout cas dans la Majorité, totalement.

Madame DA SILVA.

Madame DA SILVA. - Madame le Maire, mes chers collègues.

Le vote du budget est un rendez-vous citoyen. Cela suppose des choix faits publiquement par une collectivité où chaque Groupe peut librement s'exprimer. C'est ce que nous venons de faire.

Le budget proposé aujourd'hui s'inscrit, Dominique l'a dit, concrètement dans le cadre des orientations budgétaires dont nous avons débattu publiquement le 31 janvier.

Il est dans la continuité des engagements pris devant les Lilloises et les Lillois en 2001 : « Bien dans sa ville, mieux dans sa vie ».

De fait, construire un budget municipal ne doit être ni une juxtaposition de réalisations annuelles, ni une collection de petites opérations opportunes, mais au contraire développer une vision à long terme répondant à l'évolution des besoins de nos concitoyens ajustée chaque année.

Aussi, le Groupe des Personnalités se reconnaît-il dans la dynamique citoyenne et participative conduite par Madame le Maire au travers des nombreuses rencontres avec les habitants. En cela, le bilan de mi-mandat qui est actuellement présenté dans chaque quartier est très encourageant. Il acte notre volonté d'écoute et notre capacité à répondre aux préoccupations et aux propositions des Lillois, puisqu'ils en font très souvent.

Cependant, nous savons tous que ceux qui sont en grande souffrance et qui ne s'expriment plus ne se trouvent pas sur ces lieux de concertation. Aussi, le budget que nous soutenons s'est donné comme objectif de les inclure ou de les réintégrer dans notre communauté citoyenne.

Pour nous, le budget 2005 est un budget courageux et solidaire autour de quelques grandes priorités. Je ne vais pas non plus reprendre dans le détail les mesures qui ont été présentées par notre Adjoint aux Finances.

Toutefois, en ce qui concerne l'habitat, c'est vrai, Christian DECOCQ l'a souligné, bien que cela ne soit pas la responsabilité de la Ville, mais celle de l'Etat, la Ville mène des actions assez exemplaires sur l'amélioration des conditions d'accès au logement, sur la réduction des charges, grâce à un travail important sur les économies d'énergie et sur une sensibilisation auprès des habitants, par le renouvellement du parc ancien insalubre et dégradé en favorisant les loyers accessibles.

Mais au-delà de ces actions municipales, l'année 2005 sera le départ d'une des plus importantes requalifications urbaines dans plusieurs quartiers : Moulins, Fives, Wazemmes, Lille-Sud, ainsi que dans les communes associées d'Hellemmes et de Lomme. Je rappelle que le projet de l'ANRU déposé par la Ville de Lille comprendra plus de 7 300 logements construits, réhabilités et, bien sûr, comme l'a dit Dominique, de haute qualité environnementale.

Autre action majeure : le Projet Educatif Global.

Ce projet est inscrit dans les faits et dans les chiffres et traduit notre volonté d'accompagner les familles, en particulier les enfants. Une façon de nous rappeler que la qualité matérielle d'accueil de nos écoles permet désormais de nous attacher à leur rendre leur fonction de lien social.

Il permettra à tous, non seulement un accès plus aisé aux savoirs fondamentaux, mais offrira aussi un épanouissement culturel au travers d'un large plan de développement de l'éducation musicale et bien sûr sportive.

Enfin, il convient de souligner la détermination de la Ville sur plusieurs points, et notamment sur deux d'entre eux.

En direction des équipements de proximité. Pour ce faire, le budget de maintenance de ces équipements a été multiplié par deux.

D'autre part, l'effort budgétaire sans précédent, +630 000 € pour la propreté de notre ville et enrayer toutes les formes de dégradations, en particulier les tags. Un appel à la responsabilité et au civisme, ainsi qu'un contrôle assureront le succès de cette opération.

Pour conclure, le Groupe des Personnalités apporte son appui au budget 2005 aussi pour deux grandes raisons structurelles.

D'une part, la dynamique d'optimisation des moyens réalisée par l'ensemble des élus et des services.

D'autre part, la qualité de gestion qui a rendu possible une situation financière saine avec la poursuite du désendettement et le refus de l'augmentation fiscale.

Aussi, pour le Groupe des Personnalités, voter le budget 2005, c'est refuser ce qui va mal dans notre ville, c'est se donner les moyens pour réduire efficacement les inégalités et c'est surtout donner corps à notre projet de solidarité.

Madame le Maire.- Merci beaucoup Madame DA SILVA.

Monsieur CACHEUX.

Monsieur CACHEUX.- Madame le Maire, mes chers collègues, je ne peux pas compter exagérément sur l'incertitude qui pèse sur le vote du Groupe Socialiste pour retenir l'attention des collègues et du public... Je vais donc me contenter, très rapidement, de dégager les axes forts qui motivent notre vote.

Le premier point est que ce budget est le budget des engagements tenus, de la parole donnée et respectée.

Engagements tenus en particulier en matière fiscale puisque, Madame le Maire, vous vous étiez engagée à tout faire pour maintenir la stabilité fiscale. L'engagement est tenu, les taux n'augmentent pas.

Puisque j'ai entendu toute une argumentation sur les taux, je souhaiterais qu'on retienne cet élément essentiel.

C'est d'autant plus nécessaire qu'au niveau national, tout un certain nombre de services publics augmentent allègrement, qu'il s'agisse du gaz, de l'électricité, de l'abonnement du téléphone fixe, du timbre, et que les mesures fiscales qui sont prises sont ciblées sur la fraction la plus aisée de la population, celle qui n'en a pas franchement besoin, on l'a encore vu à travers le budget 2005, les emplois à domicile, l'ajustement de l'ISF, la réforme des droits de succession. Je n'insiste pas, c'est une politique clientéliste et profondément injuste, quitte à s'étonner ensuite de la désagrégation sociale de notre société, de la montée de l'individualisme et des corporatismes.

Cette politique qui a été très durement sanctionnée lors des élections régionales, avec une ampleur inattendue, je souhaite qu'elle soit le moment venu, lors des élections cantonales et européennes, c'est-à-dire en 2007, tout aussi durement sanctionnée.

C'est vrai qu'on a entendu un plaidoyer vibrant sur la politique de l'Etat, un plaidoyer sur la baisse de l'impôt, mais la réalité telle qu'elle est vécue, en particulier au niveau national ou dans les villes comparables à la nôtre, n'a rien à voir.

Cette stabilité fiscale est d'autant plus méritoire qu'elle n'a pas été facile à obtenir, Pierre de SAINTIGNON le disait.

Au-delà des controverses, reconnaissons que l'Etat nous a pas beaucoup aidé, + 0,22% pour les concours de l'Etat, c'est-à-dire 10 fois moins que l'inflation.

C'est cette stabilité avec, à la marge, une vraie solidarité de la Communauté Urbaine que la plupart des Groupes politiques ont votée. C'est le résultat d'un effort de gestion accru des effets positifs du désendettement de la Ville, d'une maîtrise rigoureuse des dépenses.

L'engagement a aussi été tenu, Madame le Maire, de ne pas retrouver dans le budget 2005 les comptes non soldés de Lille 2004, notamment dans les dépenses de fonctionnement contrairement à une rumeur infondée mais tenace.

C'est donc le budget des engagements tenus, notamment en matière fiscale.

C'est aussi le budget de la poursuite déterminée, persévérante, tenace des objectifs d'amélioration du cadre de vie dans tous les quartiers et d'amélioration des services quotidiens rendus à la population.

Cette continuité dans l'action, bien loin de conduire à l'immobilisme, est au contraire le gage de l'efficacité dans la transformation continue et rapide de notre ville.

Cette persévérance, on la retrouve en matière de propreté, de lutte contre les tags, en matière d'aménagement du cadre de vie, je pense en particulier aux espaces verts, on a souligné l'achèvement de J.B Lebas, on pourrait évoquer le square Coustou et les nombreux aménagements qui sont réalisés dans les quartiers.

Au niveau des espaces publics, j'évoque la place de Fives, je pourrais en évoquer beaucoup d'autres.

La poursuite de la transformation du patrimoine qui a connu une accélération très sensible avec Lille 2004.

L'amélioration des nombreux équipements de proximité, petite enfance, bâtiments scolaires, maisons de quartier...

Cette nécessaire continuité n'est d'ailleurs pas incompatible avec des infléchissements significatifs de l'action municipale. Je pense en particulier au développement sportif auquel, Madame le Maire, vous avez donné toute sa place.

On le retrouve dans la création, la rénovation de nombreux équipements sportifs, dans le soutien à la vie associative sportive, dans les 6 plans de développement d'activités sportives.

Je pense aussi au développement culturel dans les quartiers au-delà des grands équipements qui avaient été réalisés précédemment, culture qui se diffuse dans l'ensemble des quartiers de la ville.

C'est d'ailleurs la nécessité de resituer toute action ponctuelle, et même un budget annuel, dans la durée, qui vous a conduit à rédiger le Projet Urbain, ouvrage dont chacun salue la qualité et la profondeur, pour resituer notre action dans une perspective globale et dans le temps, le temps de transformation de la ville.

Le cap est fixé et chaque action, chaque budget contribue à la poursuite des objectifs qui ont été arrêtés.

Voilà ce que je souhaitais dire sur le deuxième point.

C'est vrai que, de ce point de vue, cette nécessité de resituer en permanence notre action dans la durée, je l'ai prouvée moi-même, on vient de l'évoquer, en sortant de la réunion de bilan de mi-mandat de Moulins.

On évoquait, le responsable de l'Opposition le faisait, Martine AUBRY également, une certaine déception sur l'espoir que l'on avait pu nourrir sur la locomotive que représentait l'implantation de la fac de droit. C'est vrai que de ce point de vue, on peut apparaître, avec le recul de dix ans, un peu déçus.

Mais lorsqu'on resitue l'évolution du quartier de Moulins sur cette période de dix ans : fac de droit et implantation de l'IEP, agrandissement très sensible et rénovation complète de l'hôpital Saint Vincent, achèvement de l'opération de l'Arsenal des Postes, réalisation de la halle d'athlétisme Jean Bouin, réalisation de la Maison Folie et achèvement du Prato, reconstitution de plus de 50% de Belfort et démolition de 400 mètres des barres grises Marcel Bertrand, réhabilitation complète de l'îlot de l'Union et de la rue de Courmont, installation des maisons de ville sur la plaine Méo... et je ne parle pas des multiples petits programmes immobiliers, ni des transformations radicales que vont produire à Moulins l'achèvement du parc Jean-Baptiste Lebas et maintenant à relativement court terme, la transformation complète de Saint Sauveur...

Si on regarde sur un jour ou sur huit jours, on a le sentiment que rien ne bouge, quand on regarde sur quatre ans le changement est patent, et sur dix ans, la transformation est profonde.

Cette nécessité de la continuité dans l'action, je crois que c'est aussi une marque de notre budget.

Enfin, c'est un budget de la solidarité. Vous avez voulu, Madame le Maire, que cette année soit l'année de la solidarité. Je pense que, dans nos compétences communales, dans les limites qui sont celles de notre action, c'est un budget qui y répond complètement.

D'abord en matière d'emploi, puisque nous respectons nos engagements à l'égard de toutes les personnes que nous avons embauchées comme emplois jeunes alors que le Gouvernement, sans beaucoup d'état d'âme et au nom de l'idéologie, a laissé tomber 350 000 emplois jeunes.

C'est vrai également en matière d'habitat, chacun a souligné l'ampleur de la politique qui est conduite depuis quelques années sur le plan municipal, même si les responsabilités sont, pour l'essentiel, ailleurs. Je dois dire qu'ayant cette délégation, j'y suis particulièrement sensible.

C'est le cas également en matière de Projet Educatif Global. Je n'en dis pas plus puisque le débat qui arrive va nous permettre de développer.

C'est également le cas en direction des seniors, des handicapés. Je pense que ce budget 2005 est aussi le budget de la solidarité.

Respect des engagements, en particulier en matière fiscale, continuité persévérante, déterminée, tenace, de notre action de transformation de la ville, solidarité, ce sont les axes forts de notre budget.

C'est dire que le vote du Groupe Socialiste, bien loin d'être la figure obligée à laquelle serait tenu l'axe de la Majorité municipale, est un vote de conviction, d'adhésion, de conscience de bien servir les intérêts de la ville et de servir l'intérêt des Lillois.

Madame le Maire.- Merci, Monsieur CACHEUX.

Monsieur de SAINTIGNON.

Monsieur de SAINTIGNON.- Mes chers collègues, quelques mots simplement pour vous remercier de vos interventions, aux uns et aux autres. Nous mettons un point final à une longue élaboration collective et je remercie les collègues de la Majorité qui se sont exprimés dans ce sens, en sachant -je le dis

pour Jean-Raymond- que toutes les vigilances sont nécessaires dans un exercice budgétaire, pour aujourd'hui et pour demain, et dans la manière dont nous conduisons nos opérations de la Ville.

Vous confirmez que le budget est sérieux. C'est-à-dire que c'est un budget qui trouve son équilibre en dépenses et en recettes, avec toute l'ambition qui sied à notre politique, mais sans aucune impasse, sans avoir préempté par avance une recette miraculeuse qui viendrait faire un équilibre d'une dépense qu'on n'aurait pas su équilibrer dans ce budget.

Que les choses soient claires, c'est pour moi une question tout à fait essentielle.

Monsieur DECOCQ, vous avez dit un certain nombre de choses. Je ressens un certain malaise, pour tout vous dire et parce qu'on se parle franchement.

Entre ce que vous déclarez un peu partout « La ville de Lille la plus chère » et ce que vous nous avez expliqué, malgré tout l'effort que j'ai fait pour essayer de le comprendre, je n'ai pas compris, à la fois parce que vous vous recalez sur des positions qui ne sont ni rigoureuses sur le plan de l'expression, ni rigoureuses sur le plan de leur signification –et je parle des taux- j'en déduis que vous êtes en train progressivement de changer de cap et de passer d'un concept de la ville la plus chère à quelque chose qui est beaucoup plus compliqué que cela, au point que, ne l'ayant pas compris, je fais l'hypothèse, peut-être parce que je suis dans les finances maintenant, que beaucoup de ceux qui sont ici n'ont pas compris non plus.

Alors, je vais en dire deux mots.

D'abord, Monsieur DECOCQ, l'impôt Raffarin dont parlait Bernard ROMAN, c'est l'impôt que Monsieur RAFFARIN, par sa politique, impose au budget de la Ville. Et ce que Bernard ROMAN disait l'année dernière, je vous le sers et je vous le dis aujourd'hui.

Monsieur RAFFARIN, cela coûte 3 M€ à la Ville dans le budget de 2005. C'est une réalité.

Ensuite, Monsieur RAFFARIN, que vous soutenez, a augmenté la charge de la dette de 15 000 € à 17 000 € par habitant en deux ans. Et ça, c'est le gouvernement que vous soutenez et qui au regard de ce qu'est le chiffre de Lille, je le rappelle, une dette par habitant de 952 €, là où la moyenne de toutes les grandes villes de France, celle que vous réclamiez, cette moyenne dont vous parliez, est de 972 €.

Donc, on peut tordre les chiffres par tous les bouts, on peut leur faire dire le contraire de ce qu'ils disent, pour moi, ayant fait des études élémentaires, 952 est inférieur à 972.

J'essaie de trouver une explication pour aller dans votre sens mais je n'y parviens pas.

Première imprécision.

La deuxième imprécision, et je m'étonne que vous fassiez cette erreur, quand un budget est sans augmentation pour la fiscalité locale, alors même que l'inflation est supérieure à 2%, c'est plus qu'une modération des taux, c'est dans les faits, financièrement, une réduction des taux et une réduction de l'impôt.

Là aussi, je veux bien être d'une très grande souplesse, je veux bien, avec vous, essayer de croire le contraire, mais je suis quand même bien obligé de tenir compte des chiffres tels qu'ils sont.

Ensuite, vous nous dites « L'Etat a apporté beaucoup, il nous apporte la DSU, 5%, et puis soyez généreux avec les autres communes de la collectivité ».

Il est vrai que l'Etat met 5% sur la DSU mais le problème est que l'année dernière il a fait – 11% -exactement – 10,4%- donc, il en reste encore 5,6% dehors.

Cela, c'est la réalité des chiffres aussi et je voulais vous le dire très simplement.

S'agissant des emplois jeunes, puisque vous dites que vous voulez aussi en finir, faites l'effort, ne serait-ce qu'une seconde, cette fois de comprendre.

La Ville de Lille est employeur d'un certain nombre d'emplois jeunes, et c'est notre fierté, c'est la décision prise par Pierre MAUROY.

Pierre MAUROY m'avait dit, j'étais Adjoint à l'Emploi « On prend les emplois jeunes à la condition qu'ils aient des formations, à la condition qu'on les accompagne dans le statut et à la condition qu'on les mène vers un emploi définitif ».

C'est ce que nous faisons. Le problème est que la loi avait décidé de pérenniser en sifflet les emplois jeunes et là, brutalement, sans préavis, votre gouvernement a supprimé cette pérennisation. Il l'a supprimée.

Eh bien, dans le budget, cela fait un écart de 468 878 €.

Désolé, Monsieur DECOCQ, mais ce sont les chiffres, 468 878 € qui correspondent au désengagement brutal de l'Etat, là où même vous disiez « Dites donc, c'est la Droite qui a mis en place une décision d'un Ministre de Gauche sur Lille 2004 » et on avait envie de vous dire « Mais oui, continuez d'être l'Etat ».

Mais, Monsieur DECOCQ, sur les emplois jeunes, où est-elle la continuité de l'Etat ?

Vous avez supprimé le programme qui les fondait. Donc, l'Etat est responsable de cette difficulté.

Enfin, sur la taxe d'habitation, un dernier mot.

Vous dites, dans un truc que je n'ai pas bien compris « Le taux, c'est le taux, il faut le taux, il n'y a que le taux qui compte ». Non. Moi, je suis plus simple dans mon langage. La seule chose qui intéresse les Lillois c'est ce qu'ils paient et, passez-moi l'expression, le taux, ils s'en foutent. La question est de savoir ce qu'ils paient réellement.

Quand je me suis permis —on aurait pu au moins se faire ce crédit— de conclure mon intervention sur la fiscalité, vous auriez pu vous douter que j'ai regardé de près la situation. Il se trouve que j'ai un tableau qui me dit la chose suivante :

- un appartement à Moulins, boulevard de Metz, 59 m², catégorie 6,
- un appartement au Centre rue Gustave Delory, 40 m², catégorie 6
- une maison à Vauban, rue du Port, 122 m², catégorie 5 M.

A chacune de ces trois habitations, il y a la valeur locative moyenne dont je parlais tout à l'heure. Et je les ai comparées à des appartements et des maisons similaires à Montpellier, à Bordeaux, à Nantes, à Nice, à Lyon, à Marseille, à Toulouse et à Strasbourg. Toujours la ville est en dessous ! En euros !

Alors, là aussi, on peut dire que c'est un taux, que ce n'est pas de l'argent. Non, en euros, Monsieur DECOCQ.

La fiscalité, si on consulte les Lillois, ils trouveront toujours que cette fiscalité est trop importante. C'est d'ailleurs pour cela qu'on travaille à rechercher les meilleures solutions pour le budget de la Ville mais ce qui est important c'est que chaque Lillois comprenne bien que ce qu'il paie en euros, entre toutes ces grandes villes que je viens de citer, dans un document qui est très précis et dont les sources sont la Direction générale des impôts à Paris, dans le cadre de la direction qui est animée par le Ministre qui est dans votre camp, si j'ose dire, à Bercy. Eh bien, cette Direction Générale des Impôts nous donne ces informations.

Je suis désolé, j'aimerais aller dans votre sens, ne serait-ce que pour qu'on ait un point de consensus mais je n'arrive pas, pour ce qui me concerne, à tordre les chiffres et à leur faire dire le contraire de ce qu'ils disent.

Voilà. Je vous remercie.

Madame le Maire. - Je veux juste dire quelques mots pour terminer ce débat.

Nous avons beaucoup parlé de fiscalité alors que le budget est aussi l'occasion, comme Pierre de SAINTIGNON l'a très bien présenté dans son intervention préliminaire, de dire aux Lillois quelles seront nos priorités dans l'année qui vient.

Sur la fiscalité, je ne reprendrai pas ce qu'ont excellemment dit mes collègues, je voudrais simplement redire des choses qui sont des faits et que tout le monde peut contrôler dans les documents des services fiscaux, les directions des collectivités locales, parce que parler, c'est bien, se référer aux faits, c'est encore mieux.

Premièrement, il n'y a pas d'augmentation d'impôts à Lille donc il est difficile de parler de l'impôt de la Gauche, de l'impôt de ce que vous voulez, il n'y a pas d'augmentation.

Quand on parle de l'impôt Raffarin, pas à Lille parce que justement nous n'augmentons pas, dans toutes les Villes de France qui augmentent les impôts, lorsque l'Association des Maires de France -j'ai ici ses communiqués, je ne vous ferai pas l'injure de vous les lire-, majoritairement de Droite, lorsque l'Association des Départements, des Régions, majoritairement de Gauche, disent tous à Monsieur RAFFARIN « Nous sommes obligés d'augmenter les impôts parce que vous réduisez vos subventions et que vous nous transférez des charges sans argent », ce n'est pas le Maire de Lille qui parle, c'est l'ensemble des Elus de notre pays. Vous le savez bien d'ailleurs puisque le Premier Ministre a été amené à recevoir à plusieurs reprises ces élus.

J'ai quelques indications des augmentations d'impôts dans un certain nombre de grandes villes, quand elles seront votées, la fois prochaine, nous vous les donnerons et vous verrez que, alors que la Ville de Lille a des taux quasi stables depuis 1999, les taux des communes ont augmenté en moyenne de 5,2%.

C'est la première chose.

Pourquoi avons-nous réussi à ne pas augmenter les impôts malgré -Pierre de SAINTIGNON l'a très bien montré- la baisse des subventions de l'Etat ?

Vous dites « Il faut un peu de solidarité ».

Oui, il faut de la solidarité et moi qui travaille au développement économique auprès de Pierre MAUROY sur Roubaix, sur Tourcoing, sur la Vallée de la Lys, etc... je sais ce qu'est le développement économique de la solidarité.

Quand un gouvernement fait voter une réforme de la DSU qui va entraîner, nous dit Marc-Philippe DAUBRESSE, des augmentations de plusieurs centaines de % pour des villes qui ont des grandes difficultés, j'applaudis. Mais quand, par hasard, on exclut les villes de plus de 200 000 habitants et que cela ne concerne que Lille, où est la République dans cela ?

Voilà, Monsieur DECOQ, la question que je vous pose et qu'il faut poser à votre gouvernement car nous ne devrions pas avoir cette année une hausse plafonnée à 5%. C'est un sujet qui, pour moi, est beaucoup plus grave que l'aspect financier, c'est un problème d'égalité de la République et d'égalité de traitement par rapport à des critères.

Monsieur. RAFFARIN est venu ici, vous vous en souvenez, il a eu la gentillesse de rappeler que lorsque j'étais ministre, en ce qui concerne la péréquation financière pour les hôpitaux comme en ce qui concerne les crédits pour la formation professionnelle, sa région a toujours été très bien traitée parce que les critères retenus nécessitaient qu'elle soit bien traitée. La République c'est cela.

Eh bien, aujourd'hui, nous souffrons d'un problème de non respect de la République, y compris dans les subventions qui nous sont accordées.

Alors, malgré cela et parce qu'il y a eu un immense travail autour de Pierre, de l'ensemble des élus et des services, nous continuons à essayer d'avancer dans la rigueur la plus grande possible.

Rigueur, c'est quoi ?

C'est simplement dire que chaque euro qu'un Lillois nous donne, nous devons le dépenser le mieux possible.

C'est pourquoi nous n'avons pas augmenté les impôts et qu'il n'y a pas d'impôt Raffarin dans notre ville alors qu'il y a des impôts Raffarin dans beaucoup de villes autour de nous et en France. Nous en ferons encore une fois le bilan au mois de juin prochain.

Et puis, je voudrais dire un mot, finalement, sur l'essentiel.

Je continue à penser que si nous pouvons réduire les impôts, en faisant ce que nous voulons faire, eh bien, nous le ferons. Mais je dis bien « en faisant ce que nous voulons faire » c'est-à-dire poursuivre l'exceptionnel développement économique et social que Pierre MAUROY a porté pour l'inclure dans toutes les parties de la ville et Alain CACHEUX vient de démontrer, avec un exemple à Moulins, ce que nous sommes en train de faire, en élargissant ce champ. C'est la priorité.

Parce que, dans le fond, que nous demandent les habitants ?

Ils nous demandent d'avoir des services auxquels ils peuvent avoir droit et quand on n'a pas d'argent, on ne paie pas d'impôts, bien sûr, mais on n'a pas non plus droit à ces services.

Donc, ce qui est important c'est la qualité des services que nous apportons pour l'argent que nous avons.

Et là, je me permettrai de redire ce que j'ai dit à plusieurs Ministres de l'Intérieur, et Pierre MAUROY avant moi, nous sommes une ville centre de 220 000 habitants sur une Métropole de 1 250 000 habitants.

Nous avons les charges de cette ville centre en terme de problèmes de sécurité, de prostitution, de propreté, d'accueil des touristes, et cela est bien normal, mais où sont les aides de l'Etat qui permettent de prendre en compte cela ?

Les aides, je les ai vues, 160 policiers nationaux en moins depuis le nouveau gouvernement, alors qu'on nous avait promis des aides complémentaires.

Vous êtes d'accord avec moi mais dites-le !

Il a donc fallu augmenter les effectifs de la police municipale qui ne fait pas le même travail, chacun le sait, ainsi que les AMLS.

Par conséquent, il est important de bien gérer, il est important que les priorités qui sont les nôtres soient des priorités dans lesquelles les Lillois se reconnaissent. Il y a encore beaucoup de travail à

faire, je ne suis pas dans l'autosatisfaction, nous le savons bien, mais nous marchons avec cohérence et détermination.

Je voudrais juste vous dire un mot sur la culture parce que là, Monsieur DECOCQ, ou bien vous n'assistez pas vraiment aux Conseils municipaux ou bien on a un problème de compréhension.

Vous avez d'abord dit –Pierre vous a répondu- que les Ministres de la Culture –je les ai largement remerciés, accueillis, Monsieur AILLAGON, Monsieur DONNEDIEU de VABRES- ont respecté, après, cela a été annulé, cela a été une bagarre sans précédent, j'ai dû aller voir tous les ministres, mais je l'ai dit et reconnu, l'Etat a respecté ce que le précédent gouvernement n'avait pas signé deux jours avant de partir mais avait signé un an avant. Dont acte.

Vous dites aujourd'hui « Qu'est-ce qu'on va faire sur la culture ? Je n'en sais rien. »

Mais Madame CULLEN, dans une intervention qui a duré près d'une demi-heure, nous a expliqué, et nous le réexpliquerons avec la suite de Lille 2004, que nous sommes à la fois capables aujourd'hui d'accueillir des artistes dans des lieux de création et de diffusion et de répétition, de conforter nos grandes institutions culturelles, de multiplier par deux –Pierre de SAINTIGNON l'a dit- le montant versé aux associations culturelles de notre ville qui ont été des acteurs extraordinaires de Lille 2004 et enfin de travailler sur tous les publics, avec tous les publics, tout en pérennisant bien sûr les maisons folie, là aussi, avec une programmation exceptionnelle et avec des moyens que nous considérons comme devant être raisonnables.

Je vous donne un exemple. Sur la politique culturelle, vous ne pouvez pas dire « On ne sait pas ce qu'on va faire de cet argent ».

Vous avez voté vous-même la délibération que Catherine CULLEN a proposée il y a quelque temps pour présenter cette politique culturelle. C'est d'ailleurs Monsieur LESERRE qui est intervenu au nom de la Droite.

Tout cela pour dire que, en tant que Maire, entourée de cette équipe dont je salue, au moment du bilan à mi-mandat, le travail individuel et collectif, ce que nous demandent les Lillois c'est de bien gérer, si nous le pouvons, en réalisant ce qu'ils attendent de nous. Nous verrons si nous pouvons effectivement baisser les impôts, en tout cas, pas dans un contexte où le gouvernement tacle en permanence les collectivités locales, comme chacune d'entre elles le reconnaît.

Notre fierté est de faire –Alain CACHEUX l'a très bien dit- ce que nous avons dit. Et ce budget 2005 est la poursuite des engagements que nous avons pris vis-à-vis des Lillois et ce sera à eux de dire dans le fond si ce que nous faisons correspond à ce qu'ils attendent ou pas.

Donc, essayons de parler aussi des dépenses comme Pierre de SAINTIGNON l'a fait au départ, de nos priorités qui vont de la petite enfance jusqu'aux seniors, en passant par le sport et la culture avec ce fabuleux dossier sur le logement que nous travaillons depuis trois ans.

Vous avez dit, Monsieur DECOCQ, et je vous en remercie, que ce dossier était un très beau dossier pour Lille-Sud, Moulins, Wazemmes et Fives et que l'on peut compter sur votre soutien pour que M. DAUBRESSE confirme les sommes qu'il a annoncées.

C'est vrai que c'est un super projet pour notre ville. Au moins sur ce point, sachons dire que nous sommes d'accord et capables de le porter ensemble. Cela fait aussi partie, me semble-t-il, de la démocratie.

Je vous remercie.

Nous allons passer au vote.

Délibération 05/84 sur le budget primitif pour l'exercice 2005.

Qui vote pour : Les groupes de la Majorité Municipale

Qui vote contre : L'U.P.L. et le Front National

Délibération 05/85 sur les taux, qui ne bougent pas, je le rappelle.

Qui vote pour : Les groupes de la Majorité Municipale

Qui vote contre : l'U.P.L. et le Front National

Adoptés à la majorité.

05/86 – Divers produits communaux - Admissions en non-valeur.

05/87 – Institut de Relations Internationales et Stratégiques (I.R.I.S.) - Organisation des Journées Européennes 2005 de Lille Nord/Pas-de-Calais le 7 avril 2005 – Subvention exceptionnelle.

05/88 – Sociétés Française et Belge de Physique - Organisation d'un congrès à Lille du 29 août au 2 septembre 2005 - Subvention exceptionnelle.

05/89 – Institut Pasteur de Lille - Financement des investissements 2005 - Emprunt de 2 500 000 € Garantie financière de la Ville.

05/90 – Pouponnière Municipale - Compte Administratif 2004 - Approbation – Affectation des résultats.

05/91 – Pouponnière Municipale - Compte de gestion du Trésorier Principal – Exercice 2004 - Approbation.

Adoptés.

DECENTRALISATION

05/92 – Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

05/93 – Crédits décentralisés - Fonds d'Initiative Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

EMPLOI

05/94 – Opération "Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) n° 4".

05/95 – Association Réussir - la Mission Locale de Lille - Avenant n° 1 à la convention annuelle 2005 - Action en faveur de l'insertion professionnelle des personnes détenues et/ou sortant de prison.

Adoptés.

Madame le Maire - Merci.

Avant de passer la parole à Patrick KANNER, Gilles PARGNEAUX a demandé la parole.

Chemise n° 2

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX
Maire délégué

05/206 – Commune Associée d'Hellemmes – Complexe sportif Arthur Cornette – Construction d'un stand de tir – Avenant n° 2.

05/207 – Commune Associée d'Hellemmes – Ravalement de façades – Attribution de primes.

05/208 – Commune Associée d'Hellemmes – Vente d'un terrain – Impasse Ferdinand Buisson à M. Gilles VANDERBRUGGEN.

05/209 – Commune Associée d'Hellemmes – Versement de subventions à l'OCCE du Nord Coopératives scolaires des écoles hellemmoises pour 2005 – Avenant à la convention.

05/210 – Commune Associée d'Hellemmes – Centres de Loisirs sans Hébergement – Séjours été 2005 – Participation des familles – Admission et réemploi.

05/211 – Commune Associée d'Hellemmes – Maintenance globale de l'éclairage public.

05/213 - Commune Associée d'Hellemmes – Versement des subventions aux associations au titre de l'année 2005

Adoptés.

Madame le Maire, vous voudrez bien m'excuser, je ne pourrai pas rester jusqu'à la fin de notre réunion du Conseil Municipal étant pris, au nom d'un certain nombre d'entre vous, dans une autre réunion à l'extérieur.

Une intervention concernant les dossiers de la Commune d'Hellemmes pour vous indiquer qu'après le vote de l'état spécial sur l'investissement et le fonctionnement, comme le rappelait tout à l'heure le Premier Adjoint, la semaine dernière, nous avons ce soir, comme il est de tradition, un certain nombre de dossiers concernant la Commune d'Hellemmes qui montrent bien la complémentarité, comme c'est le cas aussi avec la Commune de Lomme, entre une commune associée et la ville centre qu'est la Ville de Lille.

Je voudrais faire ressortir un dossier particulier concernant la maintenance globale de l'éclairage public qui porte sur l'ensemble de nos trois villes Lille, Hellemmes, Lomme, et qui montre bien que, dans un domaine comme celui-là, l'association de communes possède pleinement son sens, et notamment dans le cadre plus large de notre politique en matière de développement durable.

A l'occasion de ce dossier, je veux rappeler toute l'importance, au-delà de la commune d'Hellemmes, cela est vrai aussi pour mon collègue Maire de la commune associée de Lomme, de toujours rappeler à nos concitoyens l'apport que nous donne cette association entre Lille, Hellemmes et Lomme.

Permettez-moi, Madame le Maire, puisqu'on a parlé d'Hellemmes dans l'intervention de l'un des groupes au cours du débat budgétaire de ce soir, de faire en sorte que l'information passe bien et que l'on évite ici, dans ce Conseil municipal, toute rumeur.

Concernant Hellemmes, bien sûr, vous le savez, la démocratie participative joue pleinement son rôle. Nous avons, avec l'Exécutif, à l'initiative de Monsieur MARCHAND et de Monsieur MALY qui sont les représentants du Groupe Socialiste et du Groupe Communiste membres de cet Exécutif hellemmois, organisé cinq réunions de concertation au cours de ce mois de décembre 2004 sur le diagnostic de notre plan d'aménagement et de développement durable que nous sommes en train de préparer et, bien entendu, au cours de ces cinq réunions, des éléments du bilan du mandat municipal en cours ont été abordés.

D'ailleurs, je m'étais exprimé au cours de ce début janvier 2005 dans une rencontre avec la presse locale pour montrer que j'aurais aimé faire en sorte que nous ayons encore plus de monde venant à nos réunions dans cinq quartiers de la commune d'Hellemmes.

Compte tenu que nous sommes maintenant, je l'ai indiqué à notre dernière réunion du Conseil communal, dans la deuxième phase du plan d'aménagement et de développement durable après cette phase diagnostic, nous allons organiser à nouveau cinq réunions de concertation couvrant la totalité de la commune d'Hellemmes au mois d'avril.

J'ai indiqué que nous profiterons de ces cinq réunions pour non seulement aborder la perspective de cet Hellemmes pour les 10-15 ans à venir mais aussi faire en sorte que nous ayons le bilan de mi-mandat comme c'est le cas ici en ce moment pour la Ville de Lille, comme cela a été le cas la semaine dernière pour la première réunion de la commune associée de Lomme.

Dans les 15 jours à venir, nous aurons la distribution d'un spécial Journal d'Hellemmes sur ce que nous avons réalisé tous ensemble depuis le début de ce mandat concernant la commune associée d'Hellemmes.

Je le dis avec beaucoup de gentillesse auprès de notre ami Dominique PLANCKE qui s'est exprimé tout à l'heure. Je pense qu'il a eu une mauvaise information concernant notre bilan de mi-mandat sur le territoire de la commune d'Hellemmes.

Madame le Maire. - Merci, Monsieur le Maire.

Je vous propose de passer tout de suite la parole à Patrick KANNER. Je vous demanderais de m'excuser pendant la projection du petit film que j'ai déjà vu abondamment. Je laisse pendant quelques instants la présidence à Pierre de SAINTIGNON.

Je donne à Patrick l'occasion de lancer le débat et que nous voyions ce petit film.

Chemise n° 13

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

Rapporteur : Monsieur KANNER
Adjoint au Maire

05/130 – Adoption du Projet Educatif Global de Lille, Hellemmes et Lomme.

Madame le Maire, mes chers collègues, première application concrète du budget que nous venons d'adopter, en tout cas, pour la Majorité municipale, ce petit film qui va nous permettre d'apprécier la parole des enfants.

(projection du film)

Madame le Maire. - Monsieur KANNER.

Monsieur KANNER. - Madame le Maire, mes chers collègues, vous avez pu apprécier cette vidéo sympathique sur la musique de Pulp Fiction pour ceux qui connaissent mais, je vous rassure, le Projet Educatif Global n'est pas une fiction. Il sera une réalité et il l'est déjà en grande partie.

Permettez-moi de commencer mon intervention par une phrase du philosophe NIETZSCHE –eh oui, il faut un peu de culture pour tout le monde- « Le jour viendra où tous les politiques se résumeront à parler d'éducation. »

Voilà une belle entrée en matière. J'ai repris cette phrase sur la carte de vœux de l'Association d'éducation populaire, Les Francas, pour 2005.

Je repartirai, Madame le Maire, mes chers collègues, de trois paroles d'enfants que vous avez entendues au travers de cette vidéo.

A la question que nous leur avons posée « L'éducation, qu'est-ce que c'est ? » ces enfants répondent la chose suivante :

- ⇒ apprendre à être un bon citoyen pour devenir une personne qui saura prendre ses responsabilités plus tard,
- ⇒ pratiquer les arts parce que ça nous apporte du bonheur,
- ⇒ faire des sports collectifs parce que ça nous apprend à respecter les autres.

Ce que nous disent ces enfants, mes chers collègues, à travers ces trois propos c'est que l'éducation, au-delà de la réussite scolaire et de l'acquisition nécessaire d'une somme de connaissances –j'y reviendrai- c'est d'abord la réussite tout court par l'épanouissement des potentialités que recèle chaque enfant et la préparation du citoyen responsable de demain.

Quel est notre objectif pour toute cette classe d'âge de la ville de Lille ?

La réussite de chacun d'entre eux et donc de tous. Que chaque Lillois, Lommois, Hellemmois, depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte soit accompagné pour avoir les mêmes chances de réussir sa vie, avoir un métier, être une femme ou un homme engagé dans la société, ayant une opinion, capable de l'exprimer, capable aussi de se surpasser par l'émotion, la culture et le sport.

Cela suppose avant tout l'acquisition indispensable du socle de connaissances, lire, écrire, compter, mais au-delà l'acquisition aussi d'une batterie de compétences, le jugement, l'initiative, la responsabilité, le sens du respect, de la solidarité ou encore de la tolérance.

Nous allons nous intéresser à ces deux objectifs, acquisition des connaissances et des compétences et beaucoup d'enfants à Lille, plus qu'ailleurs, ont besoin d'une initiative forte de la Ville pour rétablir cette égalité d'accès à la réussite.

Or, une obsession, disons-le comme cela, envahit aujourd'hui un petit peu le débat éducatif, celle des bases, des fondamentaux, des incontournables, résumés sous le vocable de "socle commun des connaissances".

Mes chers collègues, cette idée semble prometteuse. Elle l'est. Mais aussi, potentiellement, source de désillusion, pour ne pas dire d'exclusion, si les moyens ne suivent pas.

C'est sur le socle que l'on pose la statue. C'est sur cette maçonnerie, en principe solide, que l'on peut installer l'œuvre.

Mais ceux qui n'ont pas de socle peuvent toujours attendre et tenter de rassembler leurs faibles forces dont ils ont hérité de par leurs origines sociales ou ethniques.

Attention donc à cette pédagogie des préalables.

Faudrait-il savoir nager avant d'aller à la piscine ?

Faudrait-il savoir lire avant de pouvoir découvrir les livres ?

Faudrait-il savoir écrire sans fautes pour rédiger sa première lettre ?

Et comme le dit si bien Philippe MERIEUX que beaucoup d'entre nous connaissent « L'homme des cavernes aurait-il dû savoir dessiner pour s'essayer à quelques représentations sur les parois des grottes de Lascaux ? »

L'objet du Projet Educatif Global de la Ville de Lille, Hellemmes, Lomme, est de donner du sens aux savoirs, en permettant à chaque enfant de se confronter à une demande de création individuelle et collective.

Donner du sens aux savoirs en permettant à toutes et à tous, en particulier aux plus démunis, de rencontrer des créateurs au sens large du terme et de s'engager eux-mêmes dans une démarche de création.

Donner du sens aux savoirs en découvrant qu'ils aident à grandir dans une société où il fait bon apprendre parce que l'on a envie d'apprendre.

Madame le Maire, mes chers collègues, c'est le sens de notre Projet Educatif. Avec une école qui est donc bien au cœur du Projet Educatif Global, et j'y insiste. C'est elle, cette école, qui doit permettre la transmission des savoirs fondamentaux et s'assurer que ceux-ci sont bien reçus et intégrés.

Pour cela, il convient que l'école travaille sur les méthodes différenciées, les rythmes du temps de l'enfant, adaptés à chacun des enfants, en s'appuyant sur un diagnostic de la situation des enfants, de leurs familles. C'est sa responsabilité sur laquelle il ne nous appartient pas d'empiéter.

Mais la Ville se veut partenaire, un partenaire actif, et nous l'avons déjà démontré. Je pense par exemple au dispositif ARVEJ à Moulins, dans le groupe scolaire Victor Duruy, qui a montré comment notre initiative, dans un partenariat clair avec l'Education Nationale et dans un respect des prérogatives des uns et des autres, a fait évoluer les pratiques pour mieux les adapter aux besoins des enfants.

Nous avons mesuré combien cette initiative avait pu casser la spirale de l'échec scolaire pour un grand nombre d'élèves, en même temps qu'elle permettait aux parents de recouvrer leur rôle et même d'investir l'école, au meilleur sens du terme.

La première ambition de notre Projet Educatif est, dès lors, de contribuer à inventer l'école du XXIème siècle, une école ouverte sur le monde, sur la vie, adaptée aux mutations de société, préparant la société de demain.

Deuxième ambition pour notre Projet Educatif, les parents, premiers éducateurs de l'enfant. Nous savons aujourd'hui qu'un certain nombre de familles n'ont pas la capacité, peut-être parce qu'elles

baissent les bras, souvent devant une multitude de difficultés, peut-être parce qu'elles ont du mal à s'exprimer, peut-être parce qu'on n'a pas pris le temps de les écouter et ces familles n'assument plus ce rôle d'éducateur.

Or, c'est dans cette cellule familiale que les enfants doivent commencer à se construire, à accepter la vie en collectivité, à recevoir l'affection dont ils ont besoin pour pouvoir se construire, savoir peu à peu respecter les règles et pouvoir, au moment où ils franchissent le pas de l'école, aller mieux, être ouverts à cette transmission de savoirs qui leur permettra de grandir, d'exister, de choisir, d'être un homme, une femme à part entière.

Nous allons amplifier le travail conduit sur le développement des réseaux d'aide à la parentalité qui nous permettent d'aider les familles qui le souhaitent ou même de convaincre un peu celles qui ne le souhaitent pas à mieux remplir cette fonction parentale, plus que jamais importante dans ce projet.

Une autre ambition de ce projet, et non des moindres, est donc de redonner aux familles toute leur place dans l'éducation, vivre la co-éducation et faire partager l'acte éducatif par toute la société.

Troisième ambition, mes chers collègues, l'action éducative, culturelle et sportive dans le temps libre, un formidable vecteur de réussite.

Cet espace temps est le temps de tous les possibles et parfois aussi de tous les dangers.

Tous les possibles comme certains de vos enfants qui vivent pleinement leur temps libre, parfois même trop pleinement entre le théâtre, les cours de musique, le club sportif, n'ayant même plus la possibilité de prendre un peu de temps pour eux-mêmes, pour jouer, pour réfléchir, mais ils partent en vacances.

Temps aussi de tous les dangers, pour ceux dont le seul lieu est la cage d'escalier, le quartier autour de leur cité et de leur immeuble.

C'est dès lors tout le rôle des centres sociaux, des maisons de quartier, des associations de proximité, mais aussi de l'ensemble du secteur sportif et culturel de notre ville, que d'essayer de leur permettre d'accéder à l'offre existante, en particulier pour ceux qui en sont le plus habituellement écartés.

Nous devons faire en sorte que tous les bonheurs découverts dans ces activités, les réussites obtenues, rejaillissent sur l'image que les adultes se font des enfants et des jeunes, sur l'image que les enfants se font d'eux-mêmes et les amènent à retrouver le chemin de la réussite à l'école.

C'est l'objet même de notre troisième ambition, rénover profondément l'action éducative dans le temps libre, en appui sur le sport, la culture, en valorisant l'initiative des enfants et des jeunes.

Quoi alors de plus normal, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, en évoquant ces trois ambitions que notre Projet Educatif Global se retrouve naturellement en phase, en osmose même, avec les trois projets majeurs de la ville, les trois marqueurs de notre ville : le projet urbain, faire de Lille la ville de la solidarité ou encore développer le sport et la culture pour tous.

Le projet urbain tout d'abord, l'invention d'un nouvel art de ville, faire une ville où l'on vit mieux, où l'on se sent bien, où chacun trouve sa place, où l'on vit mieux ensemble. Chaque quartier doit accueillir toutes les fonctions de l'homme, le logement, le travail, le commerce, le sport, la culture, l'école.

Cela suppose d'améliorer l'offre éducative en général, de la petite enfance à la jeunesse, et l'offre scolaire et périscolaire en particulier, notamment dans le but de mixité sociale.

Faire de Lille la ville de la solidarité, projet à de multiples reprises déjà évoqué ce soir.

Un premier terrain d'application avec la solidarité envers les personnes âgées. Mais c'est aussi la solidarité éducative que nous devons aux enfants et aux jeunes, l'exemple des étudiants mobilisés, volontairement et bénévolement par l'AFEV par exemple, dans des actions d'accompagnement à la scolarité s'inscrit tout à fait dans cette logique.

En même temps qu'ils répondent aux besoins des enfants et des jeunes, leur action vise, dans un geste solidaire, à remobiliser les parents, premiers éducateurs de l'enfant, pour que ceux-ci recouvrent leur rôle.

Troisième projet ambitieux de la Ville, développer le sport et la culture pour tous.

Lille 2004, capitale européenne de la culture, a été, nous le savons tous, une formidable réussite dans laquelle les enfants, les jeunes et leurs familles ont pris toute leur place.

Mettre en œuvre le Projet Educatif Global, c'est prolonger cet élan, rendre la culture accessible pour tous.

La préparation de l'ouverture de la halle de glisse s'est inscrite dans cette même logique, préparer les enfants, les jeunes des quartiers à en être des utilisateurs.

Le Projet Educatif Global, c'est mettre en synergie ces politiques culturelles et sportives pour les rendre encore plus efficaces.

La Ville, mes chers collègues, se pose donc, avec volontarisme, comme maître d'ouvrage d'un projet éducatif partagé.

Atteindre l'objectif de la réussite de chaque enfant et de chaque jeune suppose pour la Ville d'aller au-delà —et je dis bien au-delà— des compétences obligatoires qui lui sont dévolues, telles que la mise à disposition des locaux scolaires, l'équipement, le matériel scolaire ou encore les personnels d'accompagnement.

Cela suppose de définir des orientations partagées avec tous les acteurs, au premier rang desquels l'Education Nationale, les centres sociaux, les maisons de quartier, les associations de parents d'élèves.

Cela suppose une méthode, j'y passe rapidement puisqu'elle est très longuement développée dans le document que vous avez dans le dossier du Conseil Municipal.

Tout d'abord, diagnostiquer la situation éducative des enfants, leurs points forts, leurs points faibles, les potentiels, les difficultés à dépasser, les objectifs à atteindre.

Autour d'un collège et des écoles qui le desservent, nous allons donc travailler avec l'ensemble des acteurs culturels et sportifs à partir de ce diagnostic pour imaginer les solutions les plus adaptées à chacun des besoins.

La mobilisation du potentiel des acteurs, la contractualisation avec eux pour mettre en œuvre puis évaluer sera pour nous un enjeu majeur.

Et puis, nous mettrons en commun, en synergie comme on dit aujourd'hui, toutes ces actions, tous ces acteurs, dans les projets éducatifs locaux, une déclinaison concrète du Projet Educatif Global sur le territoire de chaque collège public des villes de Lille, Hellemmes et Lomme.

Dans ce cadre, je puis vous annoncer d'ores et déjà des actions concrètes pour 2005 :

- ⇒ création de 100 places nouvelles de centre d'accueil pour la petite enfance en maternelle,
- ⇒ création de 150 places nouvelles d'espace éducatif en école primaire,
- ⇒ développement des accueils périscolaires qui viennent développer et prolonger l'action de l'école et offrir des ateliers de pratiques artistique, culturelle et sportive,
- ⇒ mise en œuvre d'un plan d'action d'accompagnement à la scolarité en faveur des plus démunis,
- ⇒ plan de lutte contre la fracture numérique avec la réalisation de deux espaces multimédia à l'instar de celui de l'école Desbordes-Valmore aux Bois Blancs, par an,
- ⇒ création de dix bibliothèques centres documentaires nouvelles, par an
- ⇒ mise en place d'un plan musique –je pense que Madame CULLEN nous en parlera tout à l'heure-
- ⇒ mise en place d'un plan d'action sportive en faveur des jeunes et en particulier des filles – Madame DEMESSINE le développera aussi dans quelques instants-
- ⇒ un plan d'action en direction des 12-16 ans, en lien avec la politique des 16-25 ans menée par notre collègue Frédéric MARCHAND parce que nous savons que c'est là que c'est difficile. La stratégie envers ce public sera d'écouter la demande, d'accompagner les jeunes, de bâtir avec eux des projets communs, dans un juste équilibre lié aux droits et aux devoirs,
- ⇒ l'amélioration du temps de la restauration scolaire avec la création de la cuisine centrale qui nous permettra de réaffecter des moyens dégagés pour mieux qualifier nos personnels encadrants et rechercher là aussi une synergie avec les associations de quartier.

Ce plan d'action qui mobilisera, Madame le Maire, mes chers collègues, une vingtaine d'élus différents dans cette Municipalité, sera donc complété tout à l'heure par les interventions de nos collègues Stéphanie BOCQUET, Ariane CAPON, Michelle DEMESSINE et Catherine CULLEN.

Un échéancier :

- ⇒ réalisation immédiate et déjà engagée des diagnostics partagés dans les quartiers,
- ⇒ élaboration des projets éducatifs locaux en vue de leur adoption en Conseil municipal d'ici la fin de l'année scolaire prochaine,
- ⇒ démarrage des actions concrètes dès la rentrée scolaire 2005,
- ⇒ premier rapport annuel d'évaluation fin 2005.

Tout ceci repose, bien sûr, sur des annonces mais aussi sur des moyens.

Je tiens à remercier le Premier Adjoint en charge des finances sur sa mobilisation personnelle et celle de ses services pour nous donner les moyens de travailler : 2 125 000 € de dépenses nouvelles pour 1 125 000 € de recettes, soit un effort net de la Ville de Lille de 1 M€, ce qui représente 38% d'augmentation sur une seule année par rapport aux moyens déjà mobilisés pour ce type d'action.

C'est aussi la signature d'un troisième Contrat Enfance porté par Madame BOCQUET, d'un deuxième Contrat temps libre et la prise en charge par nos partenaires, notamment de la CAF, des recettes en atténuation.

C'est la renégociation du Contrat Educatif Local, et là, je tiens à le dire sans polémiquer, en constatant une baisse constante depuis 2002 de la participation de l'Etat à hauteur de 20% par an depuis cette date, nous laissant souvent bien seuls, je pense en particulier au dispositif de l'ARVEJ à Moulins.

C'est le plan de cohésion sociale auquel nous sommes candidats pour deux sites d'équipe éducative de réussite.

C'est un effort inscrit dans la durée sur un programme pluriannuel de 3 ans et dès 2005 plus de 60 intervenants nouveaux professionnels interviendront dans les différentes délégations concernées.

Madame le Maire, mes chers collègues, pour conclure et sans reprendre les interventions de Monsieur SOUSSAN, Inspecteur d'académie, de Monsieur DIERENDONCK, Directeur d'école, de Monsieur DUPRE, Directeur de Centre Social, ces témoignages d'adultes cette fois-ci ont montré la pertinence de notre projet.

Je voudrais les remercier par avance pour leur mobilisation ainsi que pour celle de nos services municipaux qui ont travaillé avec moi et autour des autres Elus sur ce projet, en particulier Monsieur Pierre-Marie LEBRUN, Monsieur Alain THIREL et toutes leurs équipes.

L'enjeu est lourd, préparer aujourd'hui les citoyens capables de construire demain un monde solidaire, quand la pression médiatique cultive souvent la peur et le seul intérêt individuel, le système éducatif apparaît souvent alors à rebours, avec le consentement ou en fait la résignation de ceux qui le subissent.

Certains ont même parlé de barbarie douce, dans une société infantilisée, aboutissant par exemple à ce que la moitié de nos concitoyens dédaignent l'expression démocratique à l'âge adulte.

Nous ne voulons pas d'une telle société. Nous voulons une éducation citoyenne où chacun d'entre nous peut apporter une pierre à l'édifice, cet édifice qui vise à croire dans les potentialités de chaque enfant et à les mettre en lumière.

Aussi je livre, vraiment en guise de conclusion, à votre réflexion cette petite fable africaine, après le grand NIETZSCHE du début de mon intervention, cela changera un peu mais parfois la philosophie prend de drôles de tournures. Je vous livre ces éléments de fablette.

Il y a le feu à la forêt vierge, tous les animaux s'enfuient, sauf le colibri qui va chercher une goutte d'eau dans son bec et va la verser sur le brasier.

Les animaux l'interpellent et lui disent « Pourquoi fais-tu cela ? Cela ne sert à rien. »

Le colibri leur répond alors : « Je fais ma part ».

Espérons que notre Projet Educatif Global fera aussi sa part, celle d'un pacte pour l'avenir de Lille.

Je vous remercie.

Madame le Maire. - Je remercie particulièrement Patrick KANNER de cette introduction qui montre le formidable enjeu de ce Projet Educatif Global où on doit travailler main dans la main avec les familles, avec l'école, pour faire réussir chaque enfant. Nous serons d'ailleurs amenés à parler de la méthode que nous avons mise en place dès juin avec les diagnostics que nous réalisons.

Je vais passer la parole à quelques-uns des Elus, Conseillers municipaux et Adjoints qui ont et vont travailler sur la mise en place de ce Projet Educatif Global pour bien montrer que c'est pour nous une cohérence d'ensemble.

La conviction que nous avons, c'est que chaque enfant doit être pris pour ce qu'il est. Nous devons trouver, avec une grande autonomie des enseignants, les bons outils, que ce soit pour apprendre à lire ou découvrir la citoyenneté, mais aussi s'ouvrir vers la culture, le sport, parce que c'est aussi l'éducation globale.

Je passe tout de suite la parole en premier, et c'est bien normal, à Ariane CAPON, qui est « Madame Ecole » ici dans notre ville, et qui a déjà fait beaucoup depuis des années pour faire en sorte que l'école qui est au cœur de l'éducation, avec la famille, ne soit pas refermée sur elle-même, mais bien ouverte. La Ville a d'ailleurs accompagné toutes les initiatives qu'a prises l'école dans le périscolaire.

Je lui laisse la parole.

Madame CAPON.- Merci, Madame le Maire.

Effectivement, je crois avoir pris ma part, et ce depuis un certain temps, sur ce domaine central qu'est l'école.

Au niveau du PEG, l'école a ses missions spécifiques qu'il lui faut mener à bien. Ce n'est pas si simple aujourd'hui, et elle ne peut pas tout faire toute seule.

C'est vrai que vouloir promouvoir l'école de la République, c'est construire une école en phase avec son temps. Je pense que c'est ce que le Projet Educatif tente de faire.

L'éducation constitue un domaine où se croisent les savoir-faire des nombreux acteurs que l'on voit aujourd'hui autour de l'enfant : la famille d'abord, les enseignants bien sûr, les associations et les collectivités volontaires, engagées pour travailler en direction du meilleur pour chaque enfant.

Aider l'enfant à se construire pour devenir un adulte accompli, mon collègue Patrick KANNER vient d'en parler. Je veux vous montrer que ce Projet Educatif Global ne se substitue pas à l'école. L'école et le PEG ne se substituent pas l'un à l'autre.

L'école et le PEG coopèrent autour d'objectifs communs : la prise en compte de toutes les difficultés des enfants, de leur réussite, de leur moins bonne réussite, de toutes les composantes de la société, avec, vous l'avez entendu, un souci prioritaire de cohérence, de continuité éducative dans tous les temps de vie de l'enfant.

Vous avez déjà vu vivre les uns et les autres les projets dynamiques de l'école, les actions spécifiques engagées par elle, théâtre, musique, lecture, l'écriture des journaux d'école, des contes, des poésies, des chorales... On initie même nos enfants aux fanfares qui sont une spécialité de notre région.

Tout cela peut être relayé par les activités périscolaires dans le respect des compétences des uns et des autres.

Là, je voudrais intervenir sur les personnels des écoles qui vivent chaque jour avec les enfants et ont chacun une mission éducative : enseignants, femmes de service, la « seconde maman » qu'on appelle ATSEM maintenant..., les animateurs, les concierges, qu'on appelle « agents logés » mais que j'appellerai encore concierges... qui ont une importance capitale et qui sont de plus en plus nombreux. Nous en avons 20 sur la ville de Lille pour les groupes scolaires. Ils tiennent dans leurs mains la paix autour de l'école et cette capacité qu'a l'école de rayonner autour d'elle dans chaque quartier.

Je n'oublie pas le personnel de cuisine, le personnel de service, d'entretien...

Dans toute cette diversité de personnels, il y a des savoir-faire différents, et ceci forme l'équipe éducative qui contribue à la qualité des relations à l'intérieur des établissements scolaires, en lieu de vie avec les parents, et donc à la renommée de chaque établissement scolaire.

Je n'oublierai pas le personnage central, qui est le Directeur ou la Directrice d'école. Son implication se révèle indispensable à la réussite du Projet car il est le référent privilégié. Il est le moteur de cette équipe éducative. C'est une implication que tous leur reconnaît, et le PEG doit y veiller particulièrement.

Bien sûr, cela demande du temps, beaucoup de temps à ce personnage incontournable.

L'Education Nationale reste souverainement compétente dans l'organisation et le contenu pédagogique des apprentissages, lire, écrire, maîtriser la langue, compter, etc, c'est bien son domaine. Ses enseignants sont formés pour cela.

L'accueil de qualité des parents d'élèves, des familles, la participation des parents, dans ce cadre, est de nature à favoriser la prise en compte de chaque enfant, y compris des enfants handicapés en intégration, mais je pense que mon collègue Michel CUCHEVAL doit intervenir dans un prochain Conseil municipal, et là je vous dirai tout ce que fait déjà la Ville de Lille en intégrant des classes spécialisées avec des enfants en difficulté.

Chaque être a sa personnalité avec ses différences et il est impératif d'écouter et de respecter chacun.

La prise en charge de tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale et culturelle, est une priorité de l'école - elle l'est de plus en plus d'ailleurs- donc du PEG.

La tâche est rude. Patrick KANNER l'a définie, il faut conférer à l'enfant la capacité à se comprendre lui-même, et à comprendre l'autre et le monde.

C'est ainsi que le PEG définit les partenariats clairement finalisés avec l'ensemble des acteurs éducatifs. Une formation de chaque intervenant est nécessaire. Chacun doit avoir présent à l'esprit ce partenariat avec ses valeurs, et tout le monde doit tirer dans le même sens. Ce n'est pas si simple.

Je ferai un peu l'état des lieux de là où on part pour faire mieux.

La Ville de Lille poursuit cette priorité d'action qu'elle a toujours donnée à l'école.

Mieux faire de belles écoles, bien sûr, dans des écoles rénovées (l'école Turgot) et embellies. 5 M€ de travaux sur quatre ans.

Des équipements divers, mais aussi du mobilier (1 M€) mieux adaptés aux méthodes pédagogiques modernes, à la demande de la vie de l'école.

Je dis toujours qu'on doit soigner l'accueil. Soigner l'accueil, c'est aussi avoir des lieux conviviaux, agréables. Quelquefois, je suis surprise de ce qu'on me demande, mais je vois toujours que l'efficacité consiste à accueillir les familles et à les rassurer. En effet, quand des parents confient leur enfant à un Directeur d'école, ils lui confient ce qu'ils ont de plus beau et de plus cher, donc ce premier contact avec l'école est capital et nous devons y veiller. J'espère que nous l'améliorerons toujours.

Mieux doter l'école en outils modernes, on en a parlé. Bien sûr, 2 M€ en plus, cela ne fait que me rassurer, mais, comme tous ceux qui se sont exprimés sur les emplois jeunes, je suis aussi extrêmement désolée de leur triste histoire. Ils avaient mis tellement d'espoir dans ce métier où ils avaient donné tout ce qu'ils pouvaient faire auprès des enfants.

Nous avons installé l'informatique dans les écoles avec une connexion à Internet et un maniement pour donner le succès attendu par l'Education Nationale aux élèves de CM2 qui doivent passer un brevet, le B2I.

Nous avons augmenté les sites pilotes, un par secteur, et si vous en avez l'occasion, je vous conseille d'aller voir la création de la cyberbase de l'école Desbordes Valmore, c'est une illustration extraordinaire. Tout le monde la jalouse. Vous verrez tout ce que font les enfants, en dialoguant avec les écoles qui sont au loin. Les mamans viennent écrire à leurs enfants et quand, parfois, elles ne savent pas écrire, ce sont les grands de l'école qui rédigent l'e-mail pour l'envoyer en direct à l'enfant qui le reçoit dans sa classe de découverte. C'est très agréable à voir et très émouvant.

Il faut vous rendre compte de ce qu'on a fait notamment dans les écoles Viala, Ampère, Turgot, Jules Simon, vous pouvez vous y rendre, vous y serez bien accueillis.

Avec le PEG, nous poursuivrons ce type d'installation. Des bibliothèques, il y en a dans chaque école, mais elles seront des lieux d'apprentissage et d'expression mieux équipés, mieux agencés, mieux dotés, à côté de salles d'art visuel et d'atelier de création.

Mieux aider l'enfant dans sa construction, on a commencé il y a deux ans avec l'accompagnement scolaire, c'est-à-dire les études surveillées qui aident les enfants. Elles sont suivies par 1400 élèves. Elles ont été très appréciées des familles, et elles continuent à redonner à l'enfant le goût d'apprendre.

La Ville de Lille s'attache à faire découvrir à ces enfants le plus de patrimoine possible.

La Ville de Lille, c'est aussi à Phalempin 5 classes par jour, 22 séjours à l'année. Ils n'y vont pas tout seuls, bien sûr, mais dans des bus Ville de Lille, avec 4 chauffeurs à temps plein qui suivent également tous les projets d'école, et qui aident aux déplacements vers l'ensemble de ces projets.

Vous avez aussi bien sûr des destinations plus lointaines de prestige, comme Pont Saint-Esprit dans le Gard et le Reposoir en Haute-Savoie. 1700 enfants s'en vont faire classe ailleurs. C'est grâce à ce Projet Educatif une ouverture encore plus large que nous allons voir éclore. Je pense que nous pouvons constater journalièrement le travail de nos écoles. Et ce travail ne peut que profiter à tous les enfants dans tous les temps différents.

Un tel projet relie l'école à ses partenaires éducatifs autour des mêmes responsabilités. Je tiens à ce que chacun y travaille. Il offrira à tous les enfants les meilleures chances de réussite scolaire, on l'a dit, dans une intégration sociale et professionnelle.

Lorsque je suis arrivée à la délégation, il y a déjà un certain temps, j'ai bâti le projet qu'à la sortie de l'école, chacun puisse se diriger vers l'activité de son choix, vers une activité qui le passionne, qui lui révèle ses talents, qu'il découvre le moyen de faire du sens avec son existence.

C'est pourquoi j'ai fait souscrire à la Ville de Lille en liaison avec les Ministères relatifs, tous sans exception, depuis le projet CALMA-CHEVENEMENT -ce n'est pas d'aujourd'hui...- tous les projets qui pouvaient aider l'enfant à avoir un meilleur acquis tout au long de son temps présent en collectivité.

Le projet ARVEJ a été cité. Il en est l'apothéose.

Aujourd'hui, le PEG construit autour de l'école est un levier qui doit permettre, en s'appuyant sur les potentiels de la sensibilité de chaque être, la réussite de tous. C'est là notre ambition. Je m'y attacherai, car c'est à la fois un impératif et un enjeu d'équité.

Merci.

Madame le Maire. - Merci, Madame CAPON.

Je voudrais simplement dire à ceux qui vont intervenir après que le lieu central qu'est l'école pour l'éducation explique que Madame CAPON se soit exprimée plus longuement que prévu, mais c'est aussi l'hommage rendu à l'immense travail qu'elle a réalisé depuis des années.

Je demande à ses collègues qui vont s'exprimer maintenant d'aller à l'essentiel si on veut que le débat ait vraiment un sens.

Stéphanie BOCQUET va nous parler des petits enfants.

Madame BOCQUET. - Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, comme le soulignait à l'instant Ariane CAPON, aider l'enfant à se construire pour devenir un adulte accompli, voilà bien l'objet du Projet Educatif Global

La mise en place de ce PEG doit trouver naturellement sa traduction dans les modes d'accueil des 0-3 ans et 3-6 ans.

Si le développement important des structures de la petite enfance a connu et connaît un essor particulier soumis à la signature d'un Contrat Enfance dès 1993, il n'en reste pas moins que les structures doivent s'adapter à l'évolution de la société et aux besoins nouveaux des familles.

Cette adaptation s'organise autour de différents axes. J'en citerai quelques-uns :

Une politique tarifaire basée sur un taux d'effort identique pour toutes les familles et qui donne l'opportunité à tous d'accéder aux équipements de la petite enfance.

Des équipements qui reçoivent de plus en plus de familles en grande difficulté face à leur enfant.

Une politique de formation du personnel très orientée vers l'écoute et l'aide à la parentalité devra continuer à progresser afin d'aider au repositionnement de certains adultes dans leur rôle de parents et de remettre en place des règles de vie pour des enfants qui en sont dépourvus.

De même, la mise en place d'un équipement municipal comme le fil d'Ariane, lieu de parentalité, est une formidable opportunité dans ce domaine.

Cette structure a en effet pour objectif de mener un travail de prévention et de soin des dysfonctionnements qui se manifestent au sein des familles en graves difficultés psychiques et sociales ayant ou pouvant évoluer vers une négligence ou une maltraitance.

Un travail au cœur des familles permet également de remettre les parents au cœur de l'éducation partagée en construisant la journée de l'enfant dans la continuité entre la maison et l'équipement afin de ne pas créer de ruptures inutiles et de ne pas donner le sentiment aux familles d'être exclues d'un temps important de la vie de leur enfant.

Un équilibre entre le secteur municipal et associatif qui permet de créer une complémentarité, une synergie au profit des familles lilloises, hellemmoises et lommoises.

Le renforcement du partenariat entre les structures d'accueil permanent type crèches et les structures d'accueil temporaire type haltes-garderies permettra un renforcement de la mixité sociale et offrira sur les quartiers une aide pour le retour à l'emploi, en particulier des mamans qui assument seules l'éducation de leur enfant.

Un accompagnement des enfants vers la scolarisation avec notamment la mise en place d'actions passerelles entre les équipements et l'école, action que nous menons déjà et que nous entendons développer.

Enfin, les crèches accueillent d'ores et déjà des enfants porteurs de handicaps, mais la réflexion doit être approfondie afin que les familles bénéficient d'une véritable information, au même titre que les autres familles.

Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, c'est parce que la personnalité de chacun est déjà bien établie dès l'âge de trois ans que la petite enfance est un élément essentiel d'une politique éducative ambitieuse que notre Majorité entend mener au travers du Projet Educatif Global.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Merci, Madame BOCQUET.

Je passe la parole à Madame CULLEN.

Madame CULLEN.- Madame le Maire, mes chers collègues, je suis fière de pouvoir vous présenter ce soir, tout d'abord le Plan musique de Lille et en accord avec ma collègue Sarah PHEULPIN-COQUEL le Plan lecture.

Concernant le plan musique, il s'agit d'un projet exemplaire de démocratisation de l'enseignement musical développé par le Conservatoire National de Région qui propose sur les trois années à venir la généralisation d'un service public d'éducation musicale dans les quartiers et ce, en direction des 12 500 enfants scolarisés dans les écoles primaires et les dernières classes de maternelle de Lille.

D'ici trois ans, 20 DUMistes, c'est-à-dire des personnes ayant obtenu le DUMI, Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, seront à plein temps dans nos écoles, en temps scolaire et périscolaire.

En effet, nous voulons offrir la chance à tous les enfants d'une initiation et d'une pratique musicale et ce en misant sur le lieu normal de leur éducation : l'école primaire.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Dans le temps scolaire, il y a tout d'abord une action souhaitée par l'enseignant qui élabore un projet avec le musicien intervenant. Ce travail de partenariat enseignant/musicien intervenant est crucial pour la réussite du plan.

Il ne s'agit pas là pour les enfants d'apprendre le solfège, mais de découvrir et de pratiquer la musique à travers le chant, l'expression corporelle et la manipulation d'instruments simples.

Nous en avons eu un bel exemple lors de l'inauguration de la salle des fêtes de Fives en juin 2004.

Dans le temps péri ou extrascolaire, le musicien intervenant propose des ateliers d'initiation artistique ou des ateliers instrumentaux.

Un exemple de cette forme d'apprentissage, nommée fanfare urbaine, a été présenté en juin 2004 à l'école Cornette à Fives.

Ce plan musique permettra aussi de créer de nouvelles passerelles entre la musique à l'école et l'école de musique par le biais d'ateliers musicaux de quartiers en temps péri ou extrascolaire.

Ainsi, un enfant qui a envie de continuer, avec un apprentissage du solfège et d'un instrument particulier, pourra très naturellement rejoindre une de nos écoles de musique et éventuellement le Conservatoire qui, je le rappelle, a la responsabilité artistique et pédagogique de l'ensemble du projet.

Notre objectif est donc que chaque enfant à Lille soit sensibilisé à la musique, moyen universel d'accès à la culture et ait la possibilité de confirmer, de développer ses capacités artistiques tout au long de sa scolarité grâce au Projet Educatif Global.

Pour en venir maintenant au Plan lecture, il s'agit bien de placer les bibliothèques et la lecture au cœur du Projet Educatif Global.

Dans cette optique, la bibliothèque municipale s'est associée aux travaux préliminaires avec l'objectif d'améliorer l'accès des jeunes à la culture, à l'école et en dehors de l'école.

Aujourd'hui, pour améliorer l'efficacité des différents services, il est indispensable de créer tout d'abord un service central unique de la lecture jeunesse et l'organisation d'actions d'animation qualitative dans les bibliothèques de quartiers et les écoles.

Ce service central consistera en un lieu de stockage des collections jeunesse dans lequel les différents partenaires viendront choisir leurs livres.

C'est ce service central qui coordonnera les acquisitions et l'activité des différentes bibliothèques scolaires et qui fournira information et formation sur la littérature de jeunesse aux différents partenaires.

Deuxièmement, pour améliorer de manière très significative la place de la lecture chez les enfants, 10 bibliothèques centres documentaires, les BCD, ouvertes sur l'école, sur la communauté éducative et sur le quartier, vont être créées chaque année jusqu'à couverture de l'ensemble des établissements scolaires de la ville.

Des postes de bibliothécaires spécialisés dans la littérature de jeunesse, un poste de bibliothécaire pour cinq BCD, vont être créés à l'intérieur des effectifs de la bibliothèque municipale pour animer ces structures.

Voilà, Madame le Maire, mes chers collègues les contributions les plus importantes, car il y en a d'autres, du pôle Culture au Projet Educatif Global.

Madame le Maire. - Merci beaucoup, Madame CULLEN.

Je passe la parole à Madame DEMESSINE.

Madame DEMESSINE. - Merci, Madame le Maire.

A travers le sport, on apprend beaucoup sur soi. A travers le sport, les enfants l'ont dit, on apprend aussi le collectif autour des valeurs de respect, de fraternité et de solidarité.

Je voudrais aussi, après les remerciements adressés aux différents Elus qui se sont coordonnés, remercier le travail qui a été réalisé par les services.

Si, aujourd'hui, on peut présenter un projet aussi ambitieux et complet, c'est aussi grâce au travail de nos différents services qui ont consacré beaucoup d'heures pour sortir ce projet et coordonner leur action.

Patrick KANNER l'a dit, notre Projet Educatif Global repose sur quatre piliers que je voudrais rappeler : l'action de la Ville, l'Education Nationale, les associations, notamment sportives, et les parents dans un partenariat actif.

Je voudrais m'arrêter un instant sur l'Education Nationale qui est un pilier, me semble t-il, fondamental.

C'est une lapalissade, pour nous, de dire que le sport est un élément structurant de cette politique éducative. Cela ne doit pas être aussi évident pour notre Ministre de l'Education Nationale qui, dans son Projet pour le sport, a évacué l'éducation physique et sportive comme discipline pour le BEPC et surtout l'a exclue du socle commun des connaissances.

Je pense qu'il faut y être très attentif, et je me réjouis qu'un certain nombre de professeurs et de personnes du mouvement sportif se soient mobilisés pour manifester leur désapprobation.

Un petit geste a déjà été fait par le Ministre puisque cela a été réintroduit dans le Brevet, mais si nous n'avons plus l'éducation physique et sportive dans l'Education Nationale, nous aurons beaucoup de mal pour développer notre Projet Educatif Global.

L'ambition du Projet Educatif Global avec le sport est possible grâce à nos 55 éducateurs qui participent à l'éducation physique et sportive à l'école. C'est un investissement très important et je me permets de le souligner car il n'a pas partout cette ampleur. Pour nous, c'est vraiment un atout.

Notre ambition est possible aussi grâce à nos équipements et à leur développement. On a vu ce que permet et ce que permettra la halle de glisse puisque, grâce à ce moteur, nous avons formé 4 000 jeunes à une initiation roller. Je pense aussi à la halle d'athlétisme qui ne désemplit pas et qui suscite un engouement pour cette discipline auprès des jeunes.

Notre Projet Educatif Global s'appuie aussi sur la réussite du sport de haut niveau dans la ville et aussi sur sa volonté de jouer un rôle important de formation auprès des jeunes.

Le PEG, cela a été rappelé, c'est consolider l'existant et le développer. En ce qui concerne le sport, je pense aux 60 centres municipaux d'éducation sportive, au développement des mercredis sportifs entrepris récemment. Je voudrais à ce sujet souligner l'action qui est menée par Sylvie FOLENS, conseillère déléguée aux activités sportives qui consacre beaucoup de son énergie au développement de ces activités.

Le PEG, c'est aussi améliorer l'offre d'éducation sportive. Depuis le début du mois d'octobre, nous avons entrepris une vaste opération de mise en cohérence de toutes les activités proposées dans la ville, à la fois par le service des sports, les centres sociaux et les associations sportives, qui seront ainsi plus coordonnées et donc plus efficaces.

Le PEG, c'est aussi faciliter l'accès aux activités sportives à ceux qui n'y ont pas encore accès, notamment par l'ouverture de nos équipements à des pratiques non encadrées.

Pour remplir ces objectifs, nous voulons d'abord conforter notre soutien à nos clubs sportifs. Il y en a plus de 150 dans la ville, 40 000 licenciés, avec, depuis un an, plus de 6 000 licenciés très dynamiques mais ayant besoin d'être soutenus et confortés dans leur action. C'est là en effet que se trouve le plus gros potentiel d'éducateurs.

Nous voulons aussi faire des efforts importants en direction des ados, cette classe d'âge, entre 13 et 16 ans où c'est le plus difficile et où il faut être le plus présent, en créant des nouvelles activités.

Nous avons notamment créé deux nouveaux centres sportifs durant l'été, suite au succès qu'ont rencontré ceux de l'année dernière.

Développer aussi des stages sportifs à l'extérieur durant les vacances en activité de plein air comme celui qui vient de rentrer où 40 jeunes sont allés faire du ski dans le Jura.

Améliorer notre projet éducatif, c'est aussi travailler avec la famille, cela a été dit, et ne laisser personne sur le côté. Je pense en particulier aux filles qui ont moins d'offres sportives dans la ville.

Nous voulons donc travailler beaucoup plus sur l'ouverture de l'offre sportive en direction des filles et aussi permettre aux femmes et aux familles, si elles souhaitent pratiquer en même temps que leurs enfants, de faire des activités. C'est aussi un moyen de prendre connaissance de nos actions sportives et de participer, par là même, au projet éducatif.

Nous voulons aussi, dans le cadre de l'encadrement sportif, améliorer la qualification des intervenants associatifs qui encadrent nos enfants. Je pense qu'un encadrement de qualité est important.

Enfin, nous voulons développer notre dispositif de salles ouvertes pour développer l'accès au sport à ceux qui ne le pratiquent pas régulièrement.

Enfin et pour terminer, je voudrais dire, que tout à l'heure, Pierre de SAINTIGNON a rappelé la priorité du sport dans notre budget. Viendront donc s'ajouter au Projet Educatif Global, les plans de développement dans les 6 disciplines sportives que sont le foot, l'athlétisme, le roller, le basket, le volley-ball et le vélo.

Voilà, Madame le Maire, comment avec le sport nous allons participer à cette belle ambition.

Madame le Maire.- Merci beaucoup.

Je passe la parole à Jacques RICHIR.

Monsieur RICHIR.- Madame le Maire, après la présentation groupée que vous avez faite, si vous en êtes d'accord, notre Groupe s'exprimera à deux voix, d'autant plus qu'il a, sur ce sujet, quelque expertise à faire valoir puisque, au sein de notre Groupe, nous avons la chance d'avoir des enseignants à la fois du public et du privé, des hommes et des femmes qui ont été des responsables d'associations de parents d'élèves, tant du public que du privé, ainsi que des personnes qui exercent quelque fonction dans l'université.

Ce dossier, nous l'examinons ce soir à un moment où, encore une fois, oserai-je dire, depuis vingt-cinq ans, notre système éducatif connaît quelques soubresauts. Il faut croire que l'Education Nationale est bien difficile à réformer puisque, en vingt-quatre ans, nous avons eu pendant quinze ans un Ministre de l'Education Nationale de gauche et pendant neuf ans des Ministres de l'Education Nationale de droite, et pour autant nous connaissons sans cesse des difficultés. Je reprendrai d'ailleurs la formule d'un illustre Ministre de l'Education Nationale, Claude ALLEGRE, qui rappelait que, contrairement aux règles de la paléontologie, le mammouth avait toujours, en matière d'Education Nationale, la peau des éléphants...

Nous le voyons donc à un moment où, une nouvelle fois, des jeunes défilent dans les rues, et on peut craindre qu'ils soient encore une fois les fantassins manipulés et mandataires d'intérêts qui avancent masqués. Cette manière d'utiliser les jeunes nous inquiète. Or, je vois dans le document qu'on évoque l'élève citoyen... bien entendu, nous aspirons à ce que l'élève soit le citoyen, encore faut-il ne pas veiller, dès son plus jeune âge, à le manipuler. J'y reviendrai.

Ce d'autant plus que nous constatons que, depuis dix – quinze ans, alors que nous connaissons des manifestations lycéennes, on pourrait croire qu'il s'agit là d'éveil à la citoyenneté, alors que toutes les études –une étude récente du SEDIPOF le montrait encore- montrent que c'est au contraire dans les tranches d'âge de 18 à 25 ans qu'on connaît le plus d'abstentionnistes. Ce qui montre bien que ce n'est pas à travers des mobilisations précoces qu'on éveille les fonctions citoyennes.

Nous examinons ce PEG ce soir à un moment où nous traversons une grande période de communication municipale... le meilleur des mondes lillois qui nous est présenté... et nous ferons donc entendre ce soir la voix de l'Opposition tout en regrettant que, dans le document de 64 pages « bilan », un tiers seulement de pages soit consacré à l'Opposition, ce qui fait 1/192^{ème}, 0,5%... Vous conviendrez que, ramener un score électoral de 40% à 0,5% d'expression dans un bulletin municipal constitue une dilution homéopathique...

Madame le Maire.- Ce n'est pas acceptable...

C'est un journal de la Ville qui est réalisé par les services de la Ville, par rapport à une action menée par une majorité municipale. Il y a, et c'est la loi, une expression des groupes à la fin... Vous voulez participer au bilan de notre mandat ? En êtes-vous au point de Christian DECOCQ qui pense que parce que les gens sont d'accord avec nous, ils sont tous socialistes dans la salle ? ...

Si c'est ce que vous pensez, il faut le dire, mais vous ne pouvez pas dire une chose pareille !

C'est la loi que nous respectons, et vous avez la place que vous donne la loi. Rien ne vous empêche de faire un autre document, vous Opposition, en disant ce que vous pensez.

Vous savez combien je vous respecte. J'ai mis en place un statut de l'Opposition qui ouvre des possibilités relativement larges, donc on ne peut pas dire n'importe quoi ! Ce document est fait dans toutes les villes. C'est un bilan de mi-mandat, si vous avez à vous exprimer, vous avez d'autres façons de le faire, mais la loi est respectée. Je le redis ici parce que, vraiment, ce n'est pas correct, M. RICHIR, et si on commence comme ça ...

Monsieur RICHIR.- Sauf qu'on pourrait imaginer qu'un bilan à mi-mandat soit financé par l'équipe ...

Madame le Maire.- On peut tout faire, la loi est claire ! Si vous voulez changer la loi, vous soutenez une majorité, donc faites changer la loi ! Mais aujourd'hui, je respecte la loi de la République !

Monsieur RICHIR.- Nous y travaillons !

Aujourd'hui, nous examinons ce PEG, ce Projet Educatif Global, et si j'ai fait cette transition avec le bilan municipal, c'est bien parce qu'il nous paraît, surtout dans sa présentation, essentiellement relever d'une démarche de communication.

On nous présente un certain nombre d'images, « l'école du 21^{ème} siècle », un certain nombre de concepts et quand on regarde, on s'aperçoit finalement qu'il s'agit de ce que font les villes au travers des actions qu'elles mènent en matière de périscolaire, de sport ou de culture, et qu'il y a une espèce de présentation habile, une espèce de « packaging » pour parler un langage d'aujourd'hui, pour nous présenter les choses.

On nous dit par exemple que le rôle des parents sera affirmé, mais quand on regarde bien le document –Patrick KANNER l'a d'ailleurs évoqué tout à l'heure- on a uniquement affirmé l'aide en matière de parentalité pour les parents en grande difficulté. Ces actions sont bien entendu tout à fait importantes, mais fort heureusement, elles ne concernent que 3 à 5% des parents d'une ville. Ce sont des situations douloureuses qu'il convient d'aider particulièrement, mais on voit mal quelle place plus importante est donnée à l'ensemble des autres parents.

Nous trouvons également dans ce document des formules qui, pour certaines d'entre elles, nous inquiètent.

Par exemple, on nous dit que le PEG s'appuie sur des diagnostics ciblés de la situation des enfants et des compétences.

Justement, quelle est la compétence d'une commune pour faire ce travail de diagnostic ciblé de la situation des enfants ?

Et là, je m'interroge, et probablement, y a-t-il là entre nous - j'en suis même sûr- un véritable clivage idéologique puisque nous, nous pensons que le Projet Educatif Global, aujourd'hui, est essentiellement l'affaire des familles, des parents qui ont ce projet éducatif pour leurs enfants et qui confient leurs enfants à l'école de la République, et que c'est à eux de mener cette démarche globale.

Je constate d'ailleurs qu'on entretient une confusion sur les compétences des Collectivités. Je le dis d'autant plus, Madame le Maire, que ce matin, dans un grand quotidien économique, vous disiez que nos concitoyens ne comprenaient plus rien aux cinq niveaux de compétences et qu'il fallait clarifier les responsabilités.

S'il y a des avancées et des positions innovantes, en matière de rôle du Département par exemple qui s'effacerait quant à celui de la commune, à ce moment-là, il faut peut-être le dire, mais en tout cas je n'ai pas lu cet élément-là.

Ce que nous pensons, c'est que le rôle d'une ville, d'une commune, est de développer la meilleure politique de service, d'équipement, de prestations, de tarification, en particulier en matière familiale, d'ouvrir le plus largement les écoles de musique, les écoles d'art plastique, d'accompagner les initiatives, d'accompagner les associations, tout en résistant d'ailleurs au désir de les contrôler ou de les sélectionner. En la matière, une question n'est pas abordée dans ce document, et elle est importante : l'ensemble des dispositifs, en particulier ceux qui vont se développer dans l'école, seront-ils ouverts aux enfants dont les parents ont choisi de les scolariser dans des écoles privées, mais qui par ailleurs sous contrat

d'association, participent au service public de l'enseignement, et sont en ce sens elles aussi des écoles de la République ? En tout cas, elles sont reconnues comme telles et leurs enseignants sont également reconnus comme tels.

Il y a là des questions auxquelles on n'a pas répondu. Ce qui est ouvert à ces 12.500 enfants le sera-t-il aux autres, ou aura-t-on encore dans ce domaine une discrimination qui nous paraît hors de saison.

Ma collègue Isabelle BAERT va développer plus avant des points plus précis, et donc, en conclusion, nous avons l'impression qu'autour de ce Projet Educatif Global, il y a beaucoup de palabres. C'est une boîte à outils, certes intéressante, une bonne mise en forme, une habile opération de communication. Il y a des perspectives inquiétantes sur certains points, en particulier sur ces diagnostics ciblés que nous avons du mal à comprendre, et je voudrais vous mettre en garde en particulier car je crains que nous ne renforçons, au travers de ce Projet Educatif Global, des politiques de zonage.

Vous savez qu'aujourd'hui, on réfléchit beaucoup sur cette thématique-là. Le récent travail assez bouleversant d'Eric MAURIN, dans « le Ghetto français », montre que ces politiques ont probablement touché leurs limites et qu'on devra faire extrêmement attention à ne pas aboutir à une stratification plus importante, à ce qu'il appelle un « séparatisme social » beaucoup plus marqué.

Il y a là une véritable question. En ce sens, le Projet Educatif Global nous paraît pouvoir participer à l'accroissement de ce risque.

C'est la raison pour laquelle, ce soir, nous ne voterons pas ce Projet Educatif Global. Nous nous abstiendrons parce qu'il comporte un certain nombre d'éléments avec lesquels on ne peut pas être en désaccord dans la vie municipale.

En revanche, il y a une phrase qui a été évoquée tout à l'heure où vous disiez qu'il fallait faire partager l'acte éducatif à toute la société. On peut prendre ce terme dans son expression la plus large, ce que nous pensons aujourd'hui, c'est que le rôle de l'Etat et des Collectivités est au contraire de ramener la démarche éducative au cœur de la famille dont vous dites à plusieurs reprises qu'elle est souvent fragilisée.

Je pense qu'il ne faut pas faire l'impasse sur le rôle aujourd'hui accru des familles, quelles qu'en soient les formes sociologiques, et qu'il faut véritablement remettre certes l'enfant, mais aussi les parents, au cœur du système éducatif car nous savons que la principale raison des quartiers en très grande difficulté est l'effacement de la fonction parentale. Il serait paradoxal que ce Projet Educatif Global, d'une manière ou d'une autre, l'accroisse ou y contribue.

Donc, notre vote, ce soir, sera l'abstention.

Madame le Maire.- Monsieur RICHIR, je crains que nous n'ayons pas le même document parce que la première ligne, c'est « l'éducation, les parents, l'école ».

Par ailleurs, permettez-moi de dire qu'il y a une certaine incohérence à considérer que ce projet est dangereux et à demander de l'appliquer aux élèves des écoles privées ! Il faudra que vous nous expliquiez cela ...

Sachant que, pour moi, tous les jeunes lillois appartiennent à la ville de Lille, je l'ai déjà dit, nous travaillons pour tous ! ...

Madame BAERT.

Madame BAERT.- Madame le Maire, mes chers collègues, le Projet Educatif Global est enfin mis en débat ce soir après plus de quatre ans d'une gestation laborieuse.

Monsieur KANNER, vous venez de parler de la mise en œuvre de votre PEG sur 3 temps :

- ⇒ état des lieux
- ⇒ concertation
- ⇒ programme d'actions.

Cela me va tout à fait pour le plan de mon intervention ce soir.

Reprenons donc dans un premier temps les problèmes majeurs rencontrés par nos jeunes et qui doivent être les indicateurs permettant la mise en place d'un PEG spécifique pour notre ville.

A Lille, globalement, les trois-quarts des écoles maternelles, élémentaires et des collèges, sont en ZEP ou en Réseau d'Education Prioritaire, ce qui se traduit hélas par un retard en 6^{ème} à Lille plus important que dans toute l'académie.

Pour les écoles en ZEP ou en REP, les résultats des évaluations nationales affichent de sérieuses et préoccupantes difficultés pour plus de 40% de nos élèves, et à cela s'ajoute une déperdition des savoirs pendant les vacances pour les enfants en ZEP plus importante qu'ailleurs.

La lutte contre l'échec scolaire doit être la première priorité du PEG aux côtés et avec les enseignants et les parents.

L'échec scolaire est un véritable fléau pour l'avenir de notre jeunesse.

Or, le soutien scolaire sur la ville est insuffisant et incorrectement réparti. Le secteur de Lille-Sud est à cet égard significatif.

De plus, il n'y a pas de partenariat entre les dispositifs existants qui permettrait de construire une cohérence dans les prises en charge.

Le PEG doit répondre largement à ces problèmes.

Puisque nous sommes sur le sujet du soutien scolaire, je souhaite, Madame le Maire, apporter un rectificatif aux affirmations que vous portez quant au supposé désengagement de l'Etat sur ce sujet.

La loi de cohésion sociale vient d'être votée. Que prévoit-elle ?

Pour les enfants en grande fragilité, dès la maternelle, la création de 750 équipes de réussite éducative en cinq ans dotées chacune de 1 M€ utilisable de manière souple pour accompagner au total 225.000 enfants.

Je précise que ces équipes peuvent être créées à l'initiative des communes.

Quant à la réforme sur l'école, elle créera pour tous les élèves, pas seulement ceux scolarisés en Zone d'Education Prioritaire, un contrat individuel de réussite éducative passé entre l'école, l'enfant et sa famille.

Les élèves pourront dans ce cadre bénéficier de 3 heures de soutien en plus.

Cette mesure, comme plusieurs autres, se traduira par une multiplication des cas d'heures supplémentaires pour les étudiants.

Vous ne pouvez donc pas dire, Madame le Maire, que l'Etat se désengage en matière de soutien scolaire !

Quant à l'effort de la Ville pour les actions d'accompagnement scolaire envers les plus démunis et pour les études surveillées annoncé par vous comme conséquent dans ce PEG, il n'est que de

20.120 € dès lors que vous prenez en compte la participation des familles qui, elles, se monte à 146.880 €. Je vous laisse faire le ratio !

Deuxième problème majeur : le tabac, la drogue, l'alcool font partie de l'univers familial de nos enfants. Les chiffres 2004 de l'Observatoire de la Santé nous indiquent que 66% des garçons et 55% des filles de moins de 18 ans ont déjà pris du cannabis ou ont expérimenté au moins un produit psychotrope. C'est une réalité.

Le risque n'est ni plus ni moins qu'une vie dépendante, une santé abîmée, voire une vie coupée de relations sociales et de perspectives d'avenir.

Mercredi dernier est d'ailleurs paru le rapport de l'organe de contrôle des stupéfiants. Que dit-il ? : « Les programmes d'éducation sur les comportements à l'égard de l'abus de stupéfiants donnent les meilleurs résultats lorsqu'ils sont appliqués de façon précoce dans le cadre d'un enseignement général mettant en évidence les risques associés à la toxicomanie, et surtout lorsqu'ils bénéficient de l'appui de la classe politique ».

Encore faudrait-il, Madame le Maire, pour qu'une telle éducation à la santé se mette en place, que vous nous re-précisiez ce soir votre avis sur les comportements face à la drogue.

Vous avez rédigé le programme présidentiel de Lionel JOSPIN et sur ce sujet, vous vous engagez – je cite- « à réprimer le trafic, mais à le distinguer de la consommation personnelle et en quantité modérée ».

Nous ne pouvons évidemment pas être d'accord sur votre position. Une éducation à la santé ne peut pas prôner la consommation de drogues, fut-elle en quantité modérée.

A Lille, trop peu d'actions sur la santé sont mises en place en direction des jeunes, et paradoxalement, aucun engagement dans votre dossier n'apparaît.

Vous pourriez vous inspirer de ce qui se fait depuis 1992 à Fleurbaix et Laventie en matière d'action pour l'éducation à la santé, notamment en matière de nutrition. Les habitants sont acteurs d'une expérience pilote visant à faire de chacun l'acteur de sa propre santé.

Le service de santé scolaire lillois pourrait être un partenaire précieux dans ce domaine et initier des actions en direction des écoles. Mais il est vrai qu'avec 27.770 € pour son fonctionnement en 2005, il ne peut pas initier d'actions de grande ampleur !

La deuxième priorité du PEG doit être la santé de l'enfant et la mise en place d'actions pour l'éducation à la santé.

Ceci étant dit, certains pourraient s'interroger sur la nécessité d'un PEG. N'existe-t-il pas déjà de multiples outils contractuels ? Les CEL, les CATE, l'ARVEJ, le PLA Jeunesse sur la Ville, financés par de multiples partenaires, mettant en place des actions censées améliorer l'offre d'accueil en direction de l'enfance sur Lille et articuler le scolaire, le péri et le post-scolaire.

Toute la difficulté réside en fait pour le PEG de s'adosser sur des actions consolidées mises en cohérence, c'est-à-dire des actions régulièrement évaluées et complémentaires.

A Lille, le fait est que ces actions ne sont ni évaluées, ni mises en cohérence.

Comment, dans ces conditions, les nouvelles actions du PEG pourraient-elles combler des manques non identifiés ? Il faut instaurer une culture de l'évaluation et du partenariat pour renforcer ses fondations.

A défaut, la PEG se réduira à des projets de papier.

Venons-en maintenant au deuxième volet de votre stratégie dans la mise en œuvre du PEG : la concertation. C'est votre point faible.

Vous devez, pour bâtir le partenariat du PEG, non seulement rencontrer les associations, mais aussi rencontrer les enseignants lillois.

Trois réunions en tout et pour tout en deux ans avec les Directeurs d'école ! Et rien avant ! En matière de partenariat, cela frôle l'indifférence.

Vous devez aussi rencontrer les fédérations de parents d'élèves... toutes les fédérations ! Jacques RICHIR en a parlé, je ne vais pas y revenir.

Nous partageons d'ailleurs l'avis du Conseil Communal de Concertation qui, dans sa séance plénière du 1^{er} juin 2002, précisait son point de vue pour qu'il y ait réussite du PEG : « Développer un dialogue systématique avec les chefs d'établissements publics et privés, les soutenir dans la mobilisation de leurs équipes éducatives. C'est avec eux, par une présence dans les conseils d'établissement et par un soutien à leurs projets que pourront se construire les coopérations organisées. »

Et le 5 juin dernier, il déplorait –je cite- : « Le Conseil Communal de Concertation constate que les centres sociaux et les maisons de quartier n'ont pas été contactés pour la mise en place du dispositif PEG. »

Faut-il rappeler qu'à Rennes, Madame le Maire, je la cite car vous en avez fait un exemple pour Lille en l'invitant ici il y a deux ans, en matière de PEG, il y a eu 180 réunions, entretiens, questionnaires entre tous les partenaires, parents, enseignants, animateurs, éducateurs d'associations et ce, l'année qui a précédé la mise en place de leur PEG !

Toute cette énergie n'a pas été dépensée pour le plaisir, vous le savez bien, mais parce que cela s'est avéré nécessaire à la construction d'un PEG solide. A Lille, on est loin du compte !

Est-ce à dire que vous ne jugez pas utiles ces rencontres pour bâtir le PEG ?

Examinons enfin votre programme d'actions.

Lorsqu'on lit votre dossier, page 3, pour la réussite de chaque enfant et jeune lillois, lommois ou hellemmois, vous nous proposez un plan de développement des B.C.D. et d'espaces informatiques dans les écoles. Très bien ! mais cela fait belle lurette que c'est en place ! Bien sûr qu'il faut remplacer le matériel défectueux ou obsolète dans les B.C.D. mais il faudrait aussi exploiter de nouvelles actions pour inventer, comme vous le dites si bien, l'école du 21^{ème} siècle.

Madame CAPON a annoncé à la réunion de mi-mandat au Faubourg de Béthune la création de deux sites informatiques par an sur deux écoles et Monsieur KANNER l'a re-confirmé ce soir. Très bien ! Mais dois-je vous rappeler qu'en matière d'investissement, sur les cinq années qui viennent de s'écouler, vous avez amputé le budget informatique des écoles de 42.207 € chaque année par rapport à celui de 1999 ! J'ai les chiffres à votre disposition.

Quid dans ces conditions du remplacement des ordinateurs et des mises en réseau de ceux qui existent déjà dans les écoles lilloises ?

Vous enfoncez des portes ouvertes en disant, page 13 -je cite- : « il convient de mettre en œuvre des projets éducatifs en lien avec les projets d'écoles et d'établissements ». Mais cela fait plus de dix ans que le volet éducatif est obligatoirement lié au projet d'établissement ! Il faut lire les comptes rendus des conseils d'écoles !

Alors, quelles devraient être les autres actions à renforcer, outre celles que j'ai citées au début de mon intervention ?

En restauration scolaire d'abord, le problème de l'encadrement des enfants, le nombre des animateurs, le manque de qualification, le turn-over trop important, les absences répétées d'animateurs non remplacés. Les Lillois vous interpellent régulièrement sur ce dossier, je le fais moi-même depuis 1995 !

Croyez-vous que par une enquête auprès des animateurs principaux portant sur quatre jours de fonctionnement, vous puissiez mesurer l'ampleur des absences en animation scolaire ? C'est un véritable bilan d'évaluation de l'animation en restauration scolaire qu'il vous faut faire.

A Fives, Monsieur KANNER, vous avez annoncé pour répondre à une maman représentante des parents d'élèves de l'école Cornette qui intervenait avec raison sur ce problème du manque de qualification des animateurs et de leurs absences répétées, que vous alliez augmenter de 50% le budget pour l'encadrement.

Je ne vois rien de tel dans le budget du PEG !

Dans le budget du PEG, vous mettez sur ce sujet 18.000 € alors que le budget annuel de fonctionnement du personnel pour la restauration scolaire est de 186.500 € !

Où sont les 50% d'augmentation que vous avez promis à cette maman ?

Et même si vous augmentiez de manière conséquente ce budget pour embaucher plus d'animateurs, le problème réside aussi dans la formation des vacataires.

Alors que faudrait-il faire ?

Vous ne pouvez pas financièrement parlant former 500 vacataires qui interviennent deux heures par jour dans les restaurants scolaires, on est d'accord, vous devez donc solliciter des enseignants, c'est-à-dire des professionnels qui pourraient dans chaque école encadrer les vacataires.

Actuellement, ils sont trop peu nombreux, une petite quarantaine seulement. Encore faudrait-il, pour motiver de nouveaux enseignants, revoir le taux horaire, certes légal, mais plancher, que vous attribuez.

Deuxième problème. Malgré le bénéfice quantifié retiré par les enfants qui profitent de ce dispositif, vous n'initiez pas d'autres projets ARVEJ dans d'autres écoles à Lille.

Deux écoles seulement sont concernées.

Je vous ai pourtant entendu, Madame le Maire, affirmer à Fives, le 28 février dernier, à votre réunion de mi-mandat : « notre ambition, c'est de développer cela sur toute la ville ».

Mais, Madame le Maire, où sont les financements ? Je ne vois aucune ligne nouvelle dans ce budget, ni dans le PEG, qui vienne confirmer cette déclaration.

Le projet ARVEJ à Lille, c'est deux écoles, point ! Vous avez fait un effet d'annonce !

Autre interrogation. Alors que Lille est une ville à vocation européenne, vous n'initiez aucune action pour le développement des langues étrangères aux côtés de l'Education Nationale.

Une chose positive néanmoins. Le territoire d'action du PEG que vous souhaitez lier au secteur de collèges, mais lorsque je vois ces projets éducatifs locaux au démarrage s'étaler sur plusieurs années, je m'interroge. Est-ce à dire que l'on attend bien tranquillement que les projets éducatifs locaux arrivent en Mairie ? Où sont l'engagement et la fédération de la Ville en direction des partenaires pour qu'un vrai PEG s'inscrive comme une réalité sur notre ville ?

La Ville doit être la locomotive du PEG.

Pour conclure, vous avez dit à Fives, Madame le Maire, sur le sujet de l'Education : « nous sommes dans les villes qui en font le plus ».

En juin 2003, le journal L'Expansion nous avait classés 36ème sur les 60 plus importantes villes de France en matière d'éducation, soit en queue de peloton du deuxième tiers.

Votre priorité affichée aujourd'hui, Madame le Maire, en la matière, est bien loin de ce que les Lillois étaient en droit d'espérer pour leurs enfants avec l'arrivée de ce PEG.

Aujourd'hui, l'effort net que la Ville met dans ce PEG pour 2005, et Monsieur de SAINTIGNON en a parlé tout à l'heure, c'est 1 M€ ! Le budget de la Ville en fonctionnement se monte en 2005 à 250 M€ !

Faites les calculs, l'effort consenti par la Ville se monte à 1/250 !

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, pour toutes ces raisons que nous venons d'évoquer avec Jacques RICHIR, nous nous abstenons sur ce dossier.

Merci.

Madame le Maire.- Avant de donner la parole à Monsieur BERNARD, je voudrais dire quelque chose, sans entrer dans le débat que va reprendre Patrick KANNER.

J'espérais que nous aurions un débat de qualité comme nous avons su l'avoir par exemple sur la sécurité. J'ai beaucoup de mal, Madame BAERT, à entendre une leçon sur la démocratie participative pour un gouvernement qui met les enseignants, les parents d'élèves et les élèves dans la rue dès demain parce qu'il passe en force sur une loi que tout le monde récuse.

Alors, il faut arrêter de dire n'importe quoi.
(applaudissements)

Ensuite, je veux bien, vous nous dites « C'est de la communication ». Nous, nous faisons et ce sont les Lillois qui verront. Nous pouvons nous tromper, nous pouvons avancer, nous pouvons reculer.

Moi, la communication, je la connais, c'est celle de Monsieur BORLOO. On a supprimé les emplois jeunes, on a créé les CIVIS, rappelez-vous.
Combien y a-t-il eu de CIVIS ?

770 pour remplacer 350 000 emplois jeunes.

Monsieur BORLOO vient d'annoncer les contrats d'avenir. C'est formidable les contrats d'avenir ! 185 000 cette année. Quand on demande qui va payer, quand on regarde le budget de Monsieur BORLOO en 2005, il n'y a rien. Ce sont les Communes, ce sont les Conseils Généraux, ce sont les Régions qui devront payer.

Alors, où est la communication ?

Je ne parle même pas, Alain CACHEUX pourrait en parler, de la maison à 100 000 € où on oublie de dire que le foncier n'est pas pris dedans ou des 500 000 emplois de service. Alors, non, ce n'est pas sérieux.

Enfin, je le dis très simplement, j'ai l'impression qu'on ne vit pas dans la même ville.

Les études surveillées, votre gouvernement les a supprimées. Maintenant, on nous met des équipes éducatives. Bien sûr, j'ai lu la loi BORLOO. Il n'y a pas d'argent ! Donc « Allez-y les villes, payez ! » C'est comme cela que le gouvernement fait une politique alors que la politique d'éducation est

d'abord une politique nationale que nous voulons absolument accompagner aux côtés des familles et des écoles.

Vous dites qu'on ne fait rien sur la nutrition et l'alimentation. Mais, vous ne vivez pas dans la ville !

(réaction de Monsieur DECOCQ)

Vous permettez, j'ai le droit de répondre. Mais si, dans un débat, le Maire a le droit de répondre quand il le souhaite.

Monsieur DECOCQ.- Alors, je demande une suspension de séance parce que ce n'est pas normal.

Madame le Maire.- Attendez, laissez-moi terminer, je ne parle pas du fond, je dis simplement qu'on ne peut pas dire impunément des choses fausses devant les Lillois et devant la presse qui est là.

Les études surveillées, oui ou non, ont-elles été supprimées ? Oui.

Maintenant, le plan BORLOO en crée une nouvelle non financée.

Madame BAERT.- L'Education Nationale n'a jamais été responsable des études surveillées, ce sont les associations et les villes !

Madame le Maire.- Oui, mais c'était financé par l'Education Nationale. Aujourd'hui, cela ne l'est plus, Madame, vous le savez très bien, il ne faut pas raconter d'histoires.

Vous dites qu'on ne fait rien sur la nutrition et l'alimentation. Vous êtes passée à côté de l'année de l'alimentation avec un travail sur la nutrition dans toutes les écoles ?

Vous ne savez pas qu'on a un projet de restauration ?

Mais, on ne vit pas dans la même ville !

Voilà simplement ce que je voulais dire à l'occasion de cette intervention.

Monsieur DECOCQ.- Qu'est-ce que c'est que cette façon ?

Madame le Maire.- Cette façon, Monsieur DECOCQ, c'est de dire que, pour se respecter, il faut dire la vérité. Et il n'y a pas de débat démocratique sans vérité et ce gouvernement qui met les enfants dans la rue demain n'a pas de leçons à nous donner avec ceux qui les soutiennent sur la concertation et sur la politique éducative.

Voilà tout simplement ce que cela veut dire et je le regrette parce qu'on aurait pu travailler correctement sur un sujet qui est majeur pour chaque famille.

Vous dites « Vous ne parlez pas de l'échec scolaire ». Quand on dit « faire réussir chaque enfant », excusez-moi, ou alors on ne parle pas français, c'est bien sortir de l'échec scolaire.

Franchement, ce n'est pas sérieux et c'est dommage parce que c'est un projet auquel tiennent les Lillois et auquel nous tenons nous aussi. Et nous aurions pu le porter ensemble.

Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, effectivement, ce débat est un enjeu prioritaire pour la réussite de nos enfants.

Il est nécessaire de mieux articuler l'équilibre entre le temps scolaire et le temps libre mais si la mobilisation de tous les acteurs est nécessaire, encore faut-il s'entendre sur le diagnostic que l'on fait sur la ville.

Car l'expérimentation, l'engagement personnel de l'enfant devraient contribuer théoriquement au succès de l'opération.

Le Projet Educatif Global est en effet un instrument d'aménagement du territoire communal.

Malheureusement, que constate-t-on ?

On constate la superposition d'un certain nombre de dispositifs, Contrat Temps Libre, Contrat Enfance, Contrat de Ville, Contrat Local de Sécurité, qui nuisent évidemment à la lisibilité des objectifs que vous vous fixez.

L'empilement des dispositifs CAF et des dispositifs Politique de la Ville déresponsabilise. Ils font l'objet par ailleurs d'un financement peu optimal.

On constate également l'accumulation d'objectifs consensuels qui noient finalement l'originalité de votre Projet Educatif Global.

Ainsi, par exemple, la prévention des conduites à risques, l'encouragement à la coopération intergénérationnelle et le développement des projets d'entreprises sont peu ou pas considérés comme des objectifs à atteindre.

Le développement de l'inventivité de l'enfant, l'aptitude à la communication, la connaissance de son corps doivent et peuvent permettre une amélioration des résultats scolaires et une consolidation de la vie collective.

Si toutes les activités sont envisageables, cinéma, culture scientifique, musique, nous pensons qu'il est nécessaire de privilégier la lecture et l'écriture pour lutter efficacement contre l'illettrisme.

Il est nécessaire aussi de développer la pratique sportive dont l'accès est trop limité pendant l'école alors que le phénomène en zone urbaine est particulièrement déficient. Malheureusement, ce sont surtout les sports d'opposition que l'on favorise au lieu d'activités de plein air et de sports collectifs.

Il faudrait aussi prendre davantage conscience du rôle primordial des parents, même si votre document y fait référence. C'est une découverte tardive, après des décennies de politique anti-familiale, tant à Lille qu'au niveau national.

Effectivement, les espaces de concertation avec les familles sont plus que limités. Et là, il s'agit véritablement d'une grosse faiblesse, alors que vous n'avez de cesse de dénoncer l'absence de mobilisation des habitants comme une carence fondamentale de la concertation.

On constate également un manque de cohérence de certains dispositifs, des activités sans véritable cadre pédagogique, des interfaces insuffisantes entre les différents acteurs éducatifs, enfin, un sentiment de dispersion extrême des activités.

Le rôle de la Commune est de dynamiser les actions, de les évaluer et surtout d'anticiper les évolutions. Or, malheureusement, le diagnostic qui est fait met surtout en valeur les aspects positifs et bien peu ses faiblesses. Et son suivi est largement insatisfaisant. Il y a peu de réflexion sur la formation des acteurs, or, la qualification des intervenants est déterminante pour un véritable projet participatif, beaucoup d'entre eux ont un taux d'encadrement insuffisant, le BAFA la plupart du temps.

L'écart est très négatif entre la volonté affichée et la mise en place effective, d'autant que le sport et la musique ne sont pas exaltés comme valeur en soi mais par leur contribution au maintien de la

cohésion sociale. Et dans cette sublimation de la citoyenneté on arrive à mettre sur le même plan le Civic Tour et les classes musicales.

Bref, vous l'avez compris, Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints, nous voyons bien plus dans votre Projet Educatif Global un catalogue de pétitions de principe, malgré les bonnes intentions qui vous animent.

Je déclarerai en conclusion que finalement l'enjeu éducatif méritait beaucoup mieux.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Monsieur CUCHEVAL.

Monsieur CUCHEVAL.- Merci, Madame le Maire.

Monsieur RICHIR, vous avez raison, il est difficile de réformer l'Education Nationale, surtout quand toutes les réformes qui sont proposées vont dans le même sens, celle de l'économie de moyens et d'une ignorance organisée des réels problèmes, en particulier de l'échec scolaire qui, effectivement, est insupportable et supporté de moins en moins par les familles. Mais il ne suffit pas de constater que cet échec scolaire coûte cher pour avoir en arrière-pensée l'idée qu'on n'y peut rien et que par conséquent les moyens qui y sont consacrés doivent être supprimés.

Telle est la logique qui préside aux différentes réformes de l'Education Nationale de ces dix dernières années et qui, bien entendu, n'est pas acceptée, ni par les lycéens, ni par leurs professeurs, ni par les familles qui font preuve au contraire, face au chômage en particulier, et aux besoins de formation, d'une demande croissante de formation et de lutte contre l'échec scolaire qui, lui, est patent et de plus en plus mal supporté. D'où ces manifestations.

Quoi qu'il en soit, disons tout de suite que les orientations de ce Projet Educatif Global conviennent au Groupe Communiste. Ce projet correspond en effet à un réel besoin. Sa méthode d'élaboration et de mise en œuvre, en concertation entre les Elus et partenaires concernés, nous convient également.

Nous notons en particulier la volonté affichée de lutter contre les inégalités. Elles sont pourtant bien réelles.

Aujourd'hui, un fils de cadre a près de trois fois plus de chances d'avoir son bac qu'un fils d'ouvrier et huit fois plus d'obtenir un baccalauréat scientifique.

Nous notons en même temps que les enquêtes viennent confirmer une paupérisation croissante du monde étudiant. Les étudiants font aujourd'hui partie des pauvres et n'ont pas les moyens de poursuivre leurs études alors que dans le même temps on supprime l'une des portes qui leur permettaient de survivre dans le passé, celle des MISE, maîtres d'internat et surveillants d'externat.

Nous notons que l'engagement de la Ville est intervenu en complément de l'Education Nationale, sans se substituer à elle, et d'assurer la promotion d'une meilleure coordination entre les co-éducateurs que sont les parents, les associations, les centres sociaux, les maisons de quartier et bien sûr les établissements scolaires, cette orientation est la bonne, c'est celle qui permettra effectivement d'associer les parents, sans les rejeter du système scolaire, parents qui en ignorent les arcanes et qui ne peuvent accepter l'échec scolaire, mais ne savent pas comment ne pas le nourrir eux-mêmes, en particulier lorsqu'il s'agit des familles les plus défavorisées.

Ces partenariats permettront sans doute de placer l'enfant au cœur du projet, pourvu toutefois que l'Education nationale quant à elle place, non pas l'enfant, mais la transmission des savoirs et des savoir-faire au cœur de sa propre action et l'accès de tous à ces savoirs.

Telle est l'ambition que doit avoir une école démocratique.

Je tiens à rappeler que malheureusement nous n'en prenons pas le chemin. Le contexte général de régression, de suppression, de privatisation des services publics, de précarisation des emplois, de transferts de charges et de restrictions des moyens des collectivités territoriales, s'oppose aux objectifs proclamés, ceux du Projet Educatif Global.

Permettez-moi de prendre quelques exemples proches de nous.

Je reviens sur celui qu'a pris tout à l'heure Jean-Raymond DEGREVE à propos du budget. Jeudi dernier, un surveillant et un professeur du lycée Faidherbe étaient agressés et battus par des voyous, anciens élèves mais étrangers à l'établissement.

Simplement, Madame BAERT, à propos de la lutte contre le tabac, l'alcool, etc..., ce lycée a perdu 17 CES et 4 emplois jeunes en deux ans. Ce sont des adultes qui étaient en présence d'élèves.

Deuxième exemple : les incidents se multiplient au collège Madame de Staël. Ce collège vient de passer en un an de 1,5 à 0,8 Conseillers principaux d'éducation -j'ai hésité à utiliser le pluriel.

Troisième exemple, il est plus général, nous le connaissons tous, je n'y reviens pas, on intervient là-dessus chaque année sans exception, nous en avons l'habitude, on enregistre ici à Lille plus de suppressions de classes primaires et maternelles que de créations.

Et encore, ce n'est pas tout, ces exemples appartiennent au passé, mes chers collègues, ils ne tiennent pas compte, puisque nous l'avons vécu, du désastre que nous concocte Monsieur FILLON avec la suppression de 940 postes dans le Nord/Pas-de-Calais à la rentrée prochaine, alors que les besoins quantitatifs et qualitatifs vont croissant, comme le souligne d'ailleurs le Projet Educatif Global.

L'école républicaine fondée sur la liberté, l'égalité et la fraternité reste à construire.

Ce Projet Educatif Global devrait y contribuer. Il risque de servir à tenter d'éviter le pire.

Soyons toutefois assurés que chacun prendra sa part, comme le disait Patrick KANNER, à la construction de cet outil.

Je vous remercie de votre attention, mes chers collègues.

Madame le Maire.- Merci, mon cher collègue.

Guy ORIOL.

Monsieur ORIOL.- Madame le Maire, chers collègues, tout d'abord, je voudrais me réjouir, contrairement à Madame BAERT, que dans ce Projet Educatif Global on pense à la restauration scolaire et à augmenter notablement ses moyens pour permettre de meilleures conditions de repas et de vie dans les restaurants scolaires. C'est, pour moi qui porte cette délégation, un grand espoir.

Il y a quelques années, on va dire quand j'étais petit, les seuls lieux d'éducation et d'instruction étaient la famille et l'école, et puis peut-être un peu les copains du quartier, mais c'était tout.

Peu à peu, les modes de vie ont changé et ont multiplié les intervenants au contact de l'enfant tout au long de sa journée : garderie du matin, école, restaurant scolaire, études surveillées, clubs sportifs, associations culturelles, bibliothèques.

En abordant cette délibération, il convient de souligner l'importance des enjeux qui sont ici mis en cause. Nous parlons ce soir d'une masse d'actions, d'organisations diverses sur tous nos quartiers, nos écoles, nos clubs de sports, nos associations sportives ou culturelles.

Nous concevons ce projet avant tout comme une énorme entreprise de mise en cohérence et de développement des moyens pour permettre à tous les enfants et aux jeunes de réussir leur parcours éducatif, avec pour objectif leur plein épanouissement et leur entière intégration dans la société.

Nous voyons là la transversalité de ce projet pour que tous les acteurs travaillent sur la jeunesse, de la petite enfance à l'âge adulte, agissent de façon complémentaire dans la même synergie : crèche, petite enfance, bibliothèque, école de musique, l'école, le collège, le lycée, toutes les associations qui encadrent la jeunesse et bien sûr les parents et les familles, qu'il aurait sûrement fallu citer en premier et qu'il ne faut surtout pas oublier.

Toutes ces structures, toutes ces organisations sont concernées, il nous faut les unir, réussir un maillage sérieux entre tous ces outils de l'éducation.

Nous attendons donc, nous, Groupe des Verts, beaucoup de ce Projet Educatif Global et des évaluations régulières qui sont prévues pour juger de son efficacité.

Bien sûr, à un moment où l'Etat se livre à une véritable démolition de l'Education Nationale, Monsieur CUCHEVAL l'a évoqué, près de 1 000 postes d'enseignants en moins pour le Nord/Pas-de-Calais pour l'année prochaine alors qu'il faut quand même noter que les effectifs ne diminuent pas globalement.

Il faut, malgré ce handicap et bien que la Ville n'ait pas pour mission de remédier aux démissions du Gouvernement actuel, malgré cela, le Groupe des Verts souhaite une entière réussite au Projet Educatif Global qui contribuera au développement solidaire et harmonieux de nos futurs citoyens, ces citoyens que sont les enfants de Lille, de Lomme et d'Hellemmes.

Merci.

Madame le Maire.- Merci beaucoup.
Walid HANNA.

Monsieur HANNA.- Merci, Madame le Maire.

Une minute pour vous dire que, évidemment, le Groupe des Personnalités soutient, partage et participera à la mise en œuvre du Projet Educatif Global, cela va de soi.

Deuxième chose, dans les quartiers en Politique de la Ville, le travail qui a été mené entre les coordinateurs et les chefs de projets Politique de la Ville ne date pas d'hier, cela fait trois ans qu'ils travaillent ensemble. Les lieux de décisions et les lieux de coordination sont des lieux communs.

Toute la participation de la Politique de la Ville au Projet Educatif Global a été concertée largement en avance. C'est pour cela que la Politique de la Ville intervient à hauteur de 374 000 € part Ville et de 405 000 € part Etat/Région, en plus de ce qu'a annoncé Monsieur KANNER.

Ce Projet Educatif Global est un projet osé parce que c'est le début d'un travail de lutte contre les inégalités et qu'on en verra le résultat dans les années qui viennent.

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire.- Merci, Monsieur HANNA.

Monsieur DURAND.

Monsieur DURAND.- Madame le Maire, mes chers collègues, je suis frappé par ce débat et en particulier par l'attitude de l'Opposition parce que je pensais que nous aurions pu nous retrouver ensemble autour de ce qui est quand même un bien commun à nous tous, quelles que soient nos divergences politiques, qui est l'école.

L'éducation, qui est un droit, Monsieur RICHIR, doit être portée par la société.

Cette éducation pouvait nous réunir en dépassant un certain nombre de polémiques auxquelles vous vous êtes livré un peu rapidement.

Non, les étudiants et les lycéens ne sont pas manipulés, Monsieur RICHIR, ils sont tout simplement inquiets.

Et ils sont inquiets parce qu'ils voient très bien que l'école aujourd'hui ne leur permet pas d'atteindre les objectifs qu'ils se sont eux-mêmes donnés et surtout qu'elle ne respecte pas l'égalité des chances que justement nous voulons construire avec ce Projet Educatif.

Madame BAERT, vous avez parlé de l'éducation à la santé. Je suis tout à fait d'accord avec vous, sauf qu'il faut quand même remarquer que, depuis trois ans, pas un poste de médecin scolaire n'a été créé dans le budget de l'Education Nationale.

Par conséquent, on peut toujours dire des choses, on peut toujours attaquer les projets qui se font et qui sont proposés, mais il faut surtout une certaine cohérence et j'aurais pensé une certaine élévation de vue par rapport à l'enjeu qu'est ce Projet Educatif Global.

Certes, on peut se demander pourquoi une commune –vous l'avez fait, Monsieur RICHIR- dont ce n'est pas la compétence obligatoire souhaite élaborer un Projet Educatif Global et en fait l'une de ses priorités majeures, priorité qui, elle, est financée, Monsieur le Premier Adjoint l'a dit tout à l'heure, c'est inscrit dans le budget, contrairement à tout ce qui est proposé par ailleurs, ce sont des programmations virtuelles.

J'ai vécu la semaine dernière à l'Assemblée Nationale – Monsieur DECOCQ y était également- une série de jours et de nuits où nous avons posé inlassablement la même question à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale « Où prenez-vous les 2 milliards d'euros que vous avancez pour financer votre réforme ? »

A aucun moment il n'a pu répondre parce que, ces 2 milliards d'euros, il ne les a pas. Programmations virtuelles. Nous, ce sont des crédits réels qui sont proposés pour ce Projet Educatif Global.

Donc, pourquoi cet effort de la Ville ?

Tout simplement parce que nous considérons que l'école ne peut pas tout faire et que, à côté de l'école, il doit y avoir un certain nombre d'actions qui se font par les Communes, au plus près de la vie quotidienne pour aider l'école et aider les élèves, les jeunes, dans l'égalité des chances, à atteindre les objectifs de réussite comme le dit le titre « La réussite pour tous ».

Alors oui, ce Projet Educatif Global qui vient de nous être présenté par de nombreux Adjointes et notamment par Patrick KANNER constitue une véritable ambition, et je regrette que nous ne la partagions pas ce soir. Une ambition d'amener chaque enfant à la réussite, quels que soient ses origines et son milieu social, au fond l'ambition de l'égalité réelle. L'ambition de ne pas se résigner à voir les inégalités sociales, dans les quartiers, se reproduire à l'école voire même par l'école.

L'ambition de détecter chez chaque jeune l'excellence qu'il possède en lui car chaque jeune possède une partie de l'excellence, et qui ne se résume pas forcément à la réussite à l'école, qui ne se résume pas forcément dans les matières dites importantes ou principales auxquelles on voudrait d'ailleurs réduire le

socle commun de connaissances et de compétences, qui n'est pas uniquement apprendre à lire, écrire et compter. Si c'était cela, il y aurait le socle commun, une espèce de minimum utilitaire pour la masse et puis, pour les autres, ceux qui en ont d'ailleurs le moins besoin parce qu'ils ont déjà cela chez eux, parce qu'ils sont dans des milieux plus favorisés, l'accès à la culture, à l'art, à l'épanouissement. Si c'est cela le socle commun, alors, il institutionnaliserait les inégalités et nous ne le voulons pas.

Voilà pourquoi l'ambition de ce Projet Educatif Global est celle justement, avec l'école et autour de l'école, d'ouvrir à tous ces voies de l'excellence et de la culture.

Un jeune peut aussi se révéler par le sport, on l'a dit, par l'art, par la musique, par le travail manuel, et retrouver les chemins de la réussite, à l'école aussi, par ces voies-là.

Au fond, notre ambition est que l'échec ne soit plus vécu comme une véritable fatalité parce que cet échec scolaire, on le sait bien, frappe toujours les mêmes, dès les petites classes, cette fatalité de l'échec qui fait croire à ceux qui le subissent qu'ils ne sont pas faits pour l'école ou, pire encore, que l'école n'est pas faite pour eux.

Par ce Projet Educatif Global, nous voulons porter cette ambition de l'excellence pour tous parce que nous savons que l'éducation doit rassembler en redonnant confiance aux jeunes et non pas exclure en transformant le parcours éducatif en une sorte de compétition personnelle permanente.

Or, cette ambition ne peut se réaliser que si on organise un partenariat fort entre l'école qui doit être et rester au centre de la ville et de ses quartiers, les familles, les élus, les associations.

D'abord, l'école.

Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit, sur les actions déjà faites pour l'école, les classes de découverte, le sport, on vient de le dire, dans les trois communes.

Je ne peux que regretter cependant les suppressions de moyens qui sont donnés à l'école, on l'a dit, près de 1 000 postes pour l'Académie de Lille.

Mais, à côté de l'école, il faut que nous puissions réunir les familles. Voilà pourquoi le fait de réaliser ce Projet Educatif Global avec le collège au cœur permet aux familles de suivre la totalité du parcours éducatif de l'élève et du jeune.

Egalement, les associations.

Nous avons une vie associative riche dans nos trois communes, par ce partenariat et par des conventions, permettons-leur de participer à ce travail éducatif.

Madame le Maire, et ce sera ma conclusion, l'éducation est sans doute avec l'emploi et le logement l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens et d'abord des Lillois.

Voilà pourquoi il nous faut faire de ce Projet Educatif Global une priorité qui n'est pas un simple aménagement technique mais qui est l'expression d'une véritable volonté politique.

C'est en tout cas la volonté que nous avons, nous, Socialistes.

Nous avons réussi Lille 2004 parce que vous avez su faire partager par tous la même exigence de qualité et d'excellence, tout en respectant la diversité de toutes les cultures, je dirai d'ailleurs plutôt de toute la culture.

C'est cette même exigence qui nous fera réussir ce grand projet qu'est le Projet Educatif Global. Très franchement, j'aurais personnellement souhaité que cette ambition soit portée par l'ensemble de notre Conseil municipal.

C'est donc avec détermination que le Groupe Socialiste portera, avec l'ensemble de la Majorité municipale, et avec un peu de regrets que nous nous retrouvions seuls, cette grande ambition.

Madame le Maire.- Je propose que Monsieur KANNER réponde rapidement aux questions précises.

Monsieur KANNER.- Merci, Madame le Maire.

Je remercie d'abord les membres de la Majorité, Personnalités, Communistes, Verts et Socialistes, avec notamment Yves DURAND qui vient de s'exprimer, pour leur soutien et surtout leur compréhension de l'ambition qui est la nôtre.

Pour ce qui concerne les autres, Front National, l'Extrême-Droite lilloise et française, vision sanitariste de l'école, cela ne nous surprend pas bien évidemment, mais j'ai envie de dire à Monsieur BERNARD que lorsque je regarde les bilans des villes gérées par le Front National en matière d'éducation populaire, je crois que nous pourrions nous inquiéter sérieusement de ce que cela pourrait nous réserver si par malheur ...

(applaudissements)

... votre analyse politique devait un jour –mais ce ne sera jamais le cas- exister sur notre ville de Lille.

Et puis, j'ai envie de remercier Madame BAERT et Monsieur RICHIR.

Sincèrement, je les remercie parce que finalement ils nous permettent de démontrer ce soir qu'entre Droite et Gauche il y a vraiment des différences fondamentales sur la vision que nous avons de la société française. Et c'est tant mieux.

Cela nous permet de nous démarquer par rapport à ce que vous êtes réellement, Mesdames et Messieurs de la Droite municipale. En fait, vous êtes simplement les serviteurs du désespoir et je vais m'en expliquer.

Vous êtes les serviteurs du désespoir quand vous supprimez près de 1 000 postes dans notre académie, en faisant jouer la règle à calcul, sans jamais tenir compte des réelles difficultés sociales de notre département.

Vous êtes les serviteurs du désespoir quand vous supprimez les travaux encadrés dans les terminales.

Vous êtes les serviteurs du désespoir quand vous supprimez les activités culturelles initiées par Jack LANG à l'époque Ministre de l'Education.

Quand vous supprimez les emplois jeunes, les CES, les CEC, sans compensation, en faisant dans l'Education Nationale le plus grand plan social de l'histoire de la République depuis la Seconde Guerre Mondiale, vous êtes les serviteurs du désespoir.

Vous l'êtes aussi quand à Lille l'Etat se désengage à hauteur de 100% du dispositif ARVEJ que vous évoquez positivement, Madame BAERT, mais balayez devant votre porte, nom d'un chien !
Regardez sérieusement ce qui s'est passé !

Voulez-vous que je vous lise la réponse de Monsieur FERRY à Madame AUBRY ?

Il faut que je vous la lise quand même ...

Quand le Ministre de l'Education Nationale nous dit en juillet 2002 « Pour répondre aux priorités qu'il s'est fixées, le gouvernement a dû opérer des réaffectations de crédits –on ne parlait pas de gel encore à l'époque-.

Dans ce contexte, j'ai été contraint de réduire, à l'instar du Ministère des Sports, de plus de 20% les crédits d'intervention prévus pour les contrats éducatifs locaux pour 2002 -qui portaient l'ARVEJ à l'époque. »

Cette réponse nous disant à la fin « Allez voir le Préfet pour savoir s'il n'y a pas un peu d'argent qui peut traîner dans ce cadre » est une réponse que je qualifie de honteuse au regard des ambitions qui sont les nôtres.

Et sachez que depuis 2002, 2003, 20% en moins, 2004, 20% en moins et 2005, cela n'ira pas très loin puisque, avec moins 20% à chaque fois, on finira par être à zéro.

Monsieur DECOCQ.- Pourquoi il n'y a plus d'argent ?

Monsieur KANNER.- Pas pourquoi, Monsieur DECOCQ...

Vous êtes les serviteurs du désespoir quand 150 000 jeunes sortent tous les ans dans notre pays sans CAP, sans BEP et sans baccalauréat !

Voilà le bilan social qui est le vôtre !

Vous êtes les tenants du gouvernement de l'insécurité sociale !

Monsieur DECOCQ.- Vous êtes sectaire, vous n'avez pas le droit de dire ça !

Monsieur KANNER.- Comment aujourd'hui, en terme de désespoir, pouvons-nous répondre quand vous avez augmenté de 10% les Rmistes, de 10% le taux de chômage en France, de 10% la demande de logement insatisfaite ou encore de 10% les cas de surendettement !

Et je reprends l'expression de Madame BAERT, la gestation a été longue, ce qui est sûr c'est que la casse sociale est intervenue le jour où vous êtes arrivés au gouvernement !

(applaudissements)

Nous dire aujourd'hui que nous n'aurions pas les moyens de notre ambition est une contrevérité : 1 M€ de dépenses nettes de plus pour la Ville.

Mais ce sont 2 M€ de chiffre d'affaires –permettez-moi l'expression- supplémentaires dans le cadre de ce débat, avec des actions concertées avec les syndicats enseignants, avec les maisons de quartier, contrairement à ce que vous avez dit, Madame BAERT.

En même temps, je reconnais que nous sommes au point de départ d'une démarche. Vous nous comparez avec la Ville de Rennes qui a son projet éducatif depuis près de 15 ans ou 20 ans.

Sachez que nous allons créer des projets éducatifs locaux –vous reconnaissez d'ailleurs leur pertinence- autour des collèves.

A partir de là, tout le monde sera autour de la table, nous pourrons effectivement bâtir ces diagnostics ciblés, je les revendique, Monsieur RICHIR, parce qu'il faut savoir que pour agir, il vaut mieux comprendre avant et comprendre c'est savoir ce qui se passe dans la tête des enfants, savoir ce qui se passe dans leurs familles, savoir ce qui se passe sur le terrain social, et corriger les inégalités sociales sur ces

mêmes territoires où nous avons l'ambition d'aider les familles alors que votre gouvernement, vous le savez bien, est en train de les enfoncer plus que jamais.

Voilà, Madame le Maire, très rapidement.

Je répondrai dans le détail à Madame BAERT en particulier en Commission avec mes collègues pour ne pas allonger le débat de ce Conseil Municipal.

En tout cas, je trouve assez regrettable que sur un sujet aussi important des clivages purement politiques aient pu si fortement nous écarter de l'objectif que -j'espère- vous partagez.

Notre objectif est de faire de tous ces enfants des citoyens modernes, des citoyens solidaires, des citoyens respectueux de leur environnement, des citoyens tolérants. C'est un projet ambitieux.

C'est parce qu'il est ambitieux qu'il est de Gauche.

(applaudissements)

Madame le Maire.- Juste un mot pour dire aux membres de l'Opposition que nous aurons l'occasion -Patrick KANNER l'a dit- de parler de ces bilans au Conseil Municipal du mois de juin, bilans qui seront faits à la fois par les familles, par les enseignants ...

(Monsieur DECOCQ demande à intervenir)

Non, Monsieur DECOCQ, j'interviens. Il faut lever la main au moment du débat.

Monsieur DECOCQ.- Je demande la parole.

Madame le Maire.- Vous parlez maintenant si vous voulez mais, je vous le demande, vraiment deux minutes. On est dans une salle glacée où tout le monde remet les manteaux, etc... On a un débat dont je regrette encore une fois qu'il ait lieu sur ce ton-là parce que, pour montrer qu'on existe, on n'est pas obligé de dire des contrevérités, on peut avoir des différences.

Par exemple, Madame BAERT, vous avez parlé de la pause méridienne en disant « Ce que vous faites n'est pas suffisant parce que le personnel est précarisé ». Vous avez raison. C'est pour cela d'ailleurs qu'on propose des formations à ces personnels. On ne ferait pas un projet éducatif global si tout était parfait dans notre ville.

Sur l'ARVEJ, pour que les choses soient claires, on ne va pas appliquer à tous les enfants de Lille le même dispositif. Il faut trouver les bons moyens pour utiliser les bonnes méthodes pédagogiques en fonction des enfants qu'on a en face de nous, c'est là où le bilan est important.

L'ARVEJ était un outil qui permettait d'adapter les moyens pédagogiques et le temps de l'enfant à sa réalité. Cela ne veut pas dire que c'est le temps de Victor Duruy qu'on va appliquer partout mais c'est la méthode qu'on va appliquer partout. C'est ce que nous allons faire dans ce bilan.

Monsieur DECOCQ, si vous le voulez bien, deux minutes parce que je voudrais qu'on puisse conclure en donnant rendez-vous, d'ailleurs, peut-être serait-il utile qu'en commission Patrick KANNER présente dans le détail, parce qu'on n'a pas voulu ici lasser chacun, la méthode puisqu'on y travaille depuis des mois avec l'ensemble des acteurs, cette méthode qui va être mise en place et qui va permettre de présenter ces projets éducatifs locaux, quartier par quartier, au mois de juin.

Donc, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Je propose qu'il y ait une réunion technique pour ceux qui n'ont pas compris ce que nous voulons faire afin qu'ils puissent le comprendre, et que nous ayons ce nouveau débat sur la méthode, sur comment faire. On verra alors si c'est sur les objectifs qu'on est en désaccord ou si c'est sur les méthodes de réalisation.

Je dois reconnaître qu'entre les diverses interventions, je n'ai pas toujours compris.

Monsieur DECOCQ, vraiment deux minutes, s'il vous plaît.

Monsieur DECOCQ.- Je vous remercie de me donner ces deux minutes. Je veux simplement réagir sur la forme à l'intervention de Patrick KANNER.

Pourquoi ?

Parce qu'on voit bien qu'il y a effectivement, à un moment donné, un vrai débat possible, avec un véritable enjeu et des positions de votre Opposition parfaitement argumentées. Vous avez une vision, une philosophie politique qui est exprimée par Jacques RICHIR et ensuite, vous avez de la part d'Isabelle BAERT une série de témoignages qu'elle peut prouver puisqu'elle les a vécus.

On peut se tromper, mais Patrick KANNER, qui est au cœur de ce dispositif depuis des années, pouvait, sur certains points, répondre à Madame BAERT : « vous vous trompez sur tel ou tel sujet » ... il pouvait s'emparer d'arguments contenus à l'intérieur du débat avec, ici ou là, quelques dérapages sur le désengagement de l'Etat, c'est la règle du jeu ... mais pas à ce point là ! Il a systématiquement apporté une réponse en attaquant le Gouvernement alors qu'on est à la veille d'une manifestation.

Je désapprouve cette méthode, je la critique et je voulais la souligner.

Madame le Maire.- Monsieur DECOCQ, je voudrais dire que nous sommes à mi-mandat et que je crois que nous avons réussi - vous savez que c'était ma conviction et que je le pratique y compris à chaque réunion à l'extérieur- à faire de la politique correctement dans cette municipalité, que l'on soit dans la Majorité ...

Laissez-moi finir Monsieur LABBÉE, je sais que vous êtes avocat, mais ne parlez pas avant de m'avoir entendue, sinon vous aurez du mal à me répondre !

On ne peut pas brutalement, parce que vous considérez qu'il faut exister en tant qu'Opposition, dire des choses qui sont fausses. C'est là-dessus que j'ai réagi ! Pour le reste, vous avez le droit d'avoir votre position, bien évidemment !

Je vous propose donc qu'il y ait en Commission Solidarité un débat sur « le comment faire » puisque nous sommes très avancés à ce niveau, et qu'en juin, nous ayons un nouveau débat. J'espère que cette fois, on arrivera à le faire de qualité en n'expliquant pas qu'on essaie de manipuler les enfants.

Parce que vous êtes peut-être choqués quand on vous dit que vous êtes les serviteurs du désespoir mais quand vous dites qu'on manipule les enfants, vous croyez que cela ne me choque pas dans ma morale de politique ? ...

Et c'est vous qui avez dit cela !

Alors essayons de ramener le ton qui est celui que nous avons habituellement entre nous. Je pense que tout le monde y gagne et notamment la démocratie.

La première chose, c'est de dire les faits, après les désaccords, c'est autre chose.

Je vous propose que nous votions sur le Projet Educatif Global.

Qui vote pour : Les groupes de la Majorité Municipale
Qui vote contre : Néant
Qui s'abstient : Les groupes U.P.L et le Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

05/131 – Délégation Enfance - Programme d'actions au titre de l'année 2005.

05/132 – Associations liées à l'enfance - Conventions.

Adoptés.

Madame le Maire - Je vous propose maintenant d'aller très vite sur les dossiers sur lesquels nous avons des votes séparés.

Chemise n° 3

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

Rapporteur : Monsieur DURAND
Maire délégué

05/197 – Commune Associée de Lomme – Création d'une Maison du Citoyen avec un Point d'Accès au Droit .

05/198 – Commune Associée de Lomme – Vente de la parcelle A 2246 au profit de la Société H.P.H.P.

Adoptés

05/199 – Commune Associée de Lomme – Subventions 2005.

05/203 – Commune Associée de Lomme – Contrat de Ville - Programme 2005.

Madame le Maire - Vote séparé dans le dossier n°3 de Monsieur DURAND sur les délibérations 199 et 203 du Front national.

Qui vote pour : Tous les Groupes sauf le groupe du Front National.

Qui vote contre: Le groupe du Front national.

Adoptés à la majorité.

05/200 – Commune Associée de Lomme – Subventions pour ravalement de façades.

05/201 – Commune Associée de Lomme – Avenants de révision de prix aux avenants de prolongation du marché d'exploitation de chauffage.

05/202 – Commune Associée de Lomme – Marché de travaux - Extension de la halte-garderie « La Farandole ».

05/204 – Commune Associée de Lomme – Subvention au Secours Populaire pour la reconduction de l'atelier « CAP LIRE » au L.C.P. Mont à Camp.

05/205 – Commune Associée de Lomme – Demande de subvention auprès du Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais pour l'installation d'un système de récupération des eaux pluviales au boulodrome.

Adoptés.

Madame le Maire - Monsieur SULMAN devait intervenir sur les réseaux santé, mais je propose qu'on remette ce dossier à la prochaine fois parce que cela mérite autre chose qu'un débat en fin de Conseil.

En revanche, je vous donnerai la parole sur l'autre dossier.

Chemise n° 12

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE
Conseillère Municipale déléguée

05/126 – Subvention destinée à l'association Mi Wo Deka pour la mise en place d'une exposition "le Togo autrement" à Lille.

05/127 – Subvention destinée au Togocollectif pour l'organisation d'une journée de réflexion sur la coopération décentralisée au Togo le 19 mars 2005 à la maison de quartier de Wazemmes.

05/128 – Subvention destinée à l'Association Cap Humanitaire.

Adoptés.

DROITS DE L'HOMME

05/129 – Droits de l'Homme - Subventions de la Ville à deux associations.

Madame le Maire - Vote séparé sur la délibération n°129 sur les droits de l'homme de Madame VERBRUGGHE.

Qui vote pour : L'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National.
Qui vote contre : Le groupe Front National.

Adopté à la majorité.

Madame le Maire - Monsieur SULMAN, vous avez demandé la parole sur la délibération n°138 de Madame CULLEN.

Monsieur SULMAN.- Merci, Madame le Maire.

Je suis un peu ennuyé de ne pas avoir dit un mot sur le PEG.

Je voudrais simplement dire que, sur l'obésité, nous travaillons avec Madame DUMONT, médecin du Rectorat de Lille. Nous avons 40 actions en direction des enfants, nous avons fait un guide d'intervention en milieu scolaire, un guide d'aide à l'éducation alimentaire, un guide d'auto-évaluation, et je pourrais encore en rajouter... Puisqu'on dit qu'on ne fait pas d'évaluation, c'est vraiment une contre-vérité de dire qu'il ne se passe rien chez les enfants et au niveau de la santé.

Je m'arrête là, mais cela m'aurait ennuyé que ce ne soit pas dit.

Chemise n° 16

CULTURE

Rapporteur : Madame CULLEN
Adjointe au Maire

05/138 – Subventions aux associations culturelles.

Monsieur SULMAN - Je reviens à la délibération 138. Vous proposez d'attribuer une subvention de 2 500 € à l'association France-Palestine Solidarité pour une manifestation qui s'est d'ailleurs déjà déroulée du 3 au 13 février 2005 à la Maison Folie de Wazemmes.

Cette manifestation comportait une part culturelle importante à laquelle j'adhère totalement.

Mais les organisateurs n'ont pu s'empêcher d'y mêler une partie politique non négligeable, toujours très négative, sur le conflit israélo-palestinien à travers conférences et films.

La présence de 200 jeunes des centres de loisirs aux différentes manifestations ne peut être considérée comme totalement neutre, même si une grande partie des activités étaient réellement culturelles.

Je pense qu'il n'est ni acceptable, ni éthique que des jeunes soient mêlés à une réflexion unilatérale négative sur un conflit complexe et qui se passe à plus de 4 000 km de notre ville.

Les subventions de la Ville sont très utiles pour la connaissance de toutes les cultures et, bien sûr, de la culture palestinienne, mais elles doivent se limiter à la connaissances des cultures.

Les peuples palestinien et israélien souffrent depuis plus de 50 ans. Aujourd'hui, sans oublier leur histoire, ils ont courageusement décidé, des deux côtés, de se tourner vers l'avenir. Ils ont entamé un dialogue plein d'espoir pour aboutir à la paix.

Je pense que les subventions de la Ville doivent aider à ce dialogue et non à la rumination stérile et dangereuse pour notre région d'un passé douloureux bilatéral.

Pour ma part, je soutiens un projet de rencontre de jeunes Israéliens et de jeunes Palestiniens. Je suis partant pour tous projets trilatéraux.

Madame le Maire, je salue tous les efforts que vous avez déjà faits pour le rapprochement des deux peuples, notamment à travers le projet de conférence médicale de la paix.

Aujourd'hui, je ne doute pas que vous prendrez, de nouveau, dans cette période favorable, des initiatives qui amènent l'espoir.

Lorsque j'ai voté contre une autre subvention de l'association France-Palestine Solidarité, les deux coprésidents de cette association ont envoyé aux élus du Conseil Municipal un courrier électronique comportant des menaces à mon égard. J'attends donc pacifiquement leur réaction, puisque, bien sûr, je ne voterai pas cette subvention, à cause de sa part politique alors que j'approuve totalement sa part culturelle et sans réserve.

Merci.

Madame le Maire.- Madame CULLEN, rapidement, s'il vous plaît.

Madame CULLEN.- Pour moi, Adjointe à la Culture, et je pense pour beaucoup d'autres membres de la Majorité municipale, la Culture est ce qui permet aux hommes et aux femmes de se dépasser, d'aller de l'avant, d'exprimer leurs espoirs ou désespoirs les plus profonds.

Et c'est d'autant plus vital quand les conditions de vie et de vécu sont dramatiques.

Dans ce souci, nous voulions montrer par cette manifestation « un peuple, une culture » un aspect peut-être moins connu de la Palestine.

Des enfants, des jeunes et des adultes qui continuent, malgré tout, à créer du théâtre, du cinéma, de la danse, des arts plastiques, de la poésie, de la musique.

Ce qui a frappé les personnes qui ont participé à cette semaine à la Maison Folie de Wazemmes, c'est encore une fois cette extraordinaire capacité humaine à exprimer, à travers l'art, son expérience, à la transposer souvent loin de la réalité pour en tirer une essence, une vérité émotionnelle et humaine.

Je rappelle, sans amalgame, que la Ville de Lille a organisé en 2004 la semaine de la culture juive.

Pour répondre plus directement à mon collègue Charles SULMAN, deux précisions.

Les jeunes des centres de loisirs ont participé à la Maison Folie à des ateliers de musique traditionnelle et de présentation d'instruments avec un musicien, Nadim KOURI, à des ateliers de calligraphie et à des ateliers de contes.

L'initiative de cette manifestation vient de l'association France-Palestine Solidarité Nord/Pas-de-Calais et de l'Union Juive des Français pour la Paix.

Dans cette période où un espoir de paix semble se profiler, je pense que nous pouvons, par le biais de la Culture, y apporter notre modeste contribution.

Madame le Maire.- Et nous le faisons aussi par d'autres biais.

Je mets au vote cette délibération.

Qui vote pour : L'ensemble du Conseil Municipal à l'exception de Monsieur SULMAN.

Qui vote contre : Monsieur SULMAN

Adopté à la majorité.

- 05/139** – Subvention à l'Atelier Photo - Convention.
- 05/140** – Equipement de la salle de théâtre du Prato et des Maisons Folie Moulins et Wazemmes - Lancement de la procédure de passation de marché public.
- 05/141** – Travaux de rénovation et d'extension du Théâtre du Prato - Avenants aux marchés travaux et maîtrise d'œuvre.
- 05/142** – Exposition temporaire "Marie-Madeleine Contemporaine" - Réalisation et vente du catalogue - Rectificatifs.
- 05/143** – Salle des Fêtes de Fives - Occupations - Régularisations.
- 05/144** – Patrimoine en Musique – Tarification – Concert de l'ensemble Concerto Soave – Eglise Sainte-Catherine – Jeudi 10 mars 2005.
- 05/145** – Palais des Beaux Arts - Convention entre la Ville de Lille et l'AICE.
- 05/146** – Palais des Beaux Arts - Tarifs Crédits Loisirs.
- 05/147** – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Le Maître au feuillage brodé" – Convention de coproduction entre la Ville de Lille, le F.R.A.M.E., le Clark Institute of Williamstown et le Minneapolis Institute of Arts.
- 05/148** – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Le Maître au feuillage brodé" - Autorisation de solliciter une subvention auprès de la D.R.A.C. Nord/Pas-de-Calais.
- 05/149** – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Le Maître au Feuillage Brodé" – Délibération tarifaire complémentaire.
- 05/150** – Palais des Beaux Arts - Convention liant la Ville de Lille et le Crédit du Nord.
- 05/151** – Musée d'Histoire Naturelle - Acquisition de photographies de collection – Sollicitation de subvention.
- 05/152** – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Evénement autour d'une carte géologique.
- 05/153** – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Avenant aux conditions de circulation des malles pédagogiques.
- 05/154** – Maison Folie de Lille Moulins - Programme des manifestations d'avril et mai 2005.
- 05/155** – Maison Folie de Wazemmes - Usine Leclercq - Avenants et marchés complémentaires.
- 05/156** – Maison Folie Wazemmes - Programme des manifestations culturelles et résidences d'artistes du 1er mars au 31 juillet 2005.
- 05/157** – Maison Folie Wazemmes - Convention de vente de billets entre la Ville de Lille et la FNAC dans le cadre de la programmation.
- 05/158** – Maison Folie de Wazemmes – Mise en place d'une grille tarifaire pour la location d'espaces.

05/159 – Maison Folie de Wazemmes - Tarifs Crédit Loisirs.

05/160 – Maison Folie Wazemmes - Mise en place d'une grille tarifaire pour les droits d'entrée.

05/161 – Projets Cultures Urbaines - Subventions de la Ville à diverses associations.

05/162 – Projets Cultures Urbaines - Subventions de la Ville à diverses associations – Troisième édition 2005 : Opération "Dix Vagues à Lille-Hellemmes-Lomme.

Adoptés.

– Musée d'Histoire Naturelle – Don d'une collection de sculptures africaines – Information.

Le Conseil Municipal prend acte.

Chemise n° 18

BIBLIOTHEQUES ET LECTURE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame PHEULPIN-COQUEL
Conseillère Municipale déléguée

05/165 – Lecture Publique - Attribution de subventions.

Madame le Maire - Deux votes séparés du Front National. Le premier sur la délibération 165 dans le dossier de Mme PHEULPIN-COQUEL

Qui vote pour : L'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National.
Qui vote contre : Le groupe du Front national

Adopté à la majorité.

Chemise n° 31

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur HANNA
Adjoint au Maire

05/194 – Politique de la Ville - Programmation du Contrat de Ville 2005.

Madame le Maire : Ensuite, sur la délibération 194, la programmation d'un Contrat de Ville qui sera en premier point lors du prochain Conseil Municipal, mais nous votons aujourd'hui pour éviter de retarder.

Qui vote pour : L'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National.
Qui vote contre : Le groupe du Front national

Adopté à la majorité.

Madame le Maire - Il faut que je vous lise les dossiers sur lesquels nous sommes d'accord : 1,5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 32.

Qui vote pour : (unanimité)
Merci beaucoup.

Chemise n° 1

Rapporteur : Madame le Maire

05/81 – Séance du 13 décembre 2004 – Procès-verbal.

05/82 – Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu au Conseil Municipal.

05/83 – Conseils de quartier – Désignation d'un membre.

Adoptés.

05/196 – SAEM SORELI – Modification des statuts.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Madame POLIAUTRE ne prenant pas part au vote.

Chemise n° 5

PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur FREMAUX
Conseiller Municipal délégué

05/96 – Exercice mandats locaux - Adjoint hellemmois.

05/97 – Service Communication - Création d'un emploi d'attaché de presse.

05/98 – Indemnités pour participation aux travaux des jurys de concours ou d'examens.

05/99 – Centre d'Arts Plastiques et Visuels - Création d'emploi.

05/100 – Maisons Folie - Pérennisation organisationnelle des deux équipements - Création d'emploi.

05/101 – Rémunération d'intermittents du spectacle - Maison Folie de Wazemmes - Maison Folie de Moulins.

Adoptés

PROPRETE

05/102 – Frais d'enlèvement d'un dépôt sauvage - Recours gracieux - Constat 10824 – T.R. n° 20952.

05/103 – Frais d'enlèvement de dépôts sauvages - Demandes d'indulgence – Insuffisance de revenus.

Adoptés

Chemise n° 6

ETAT CIVIL - CIMETIERES

Rapporteur : Madame ESCANDE
Conseillère Municipale déléguée

05/104 – Inhumation au cimetière de Lille-Sud - Prise en charge à titre exceptionnel.

Adopté.

Chemise n° 7

PROJETS ASSOCIATIFS

Rapporteur : Madame ROUGERIE
Conseillère Municipale déléguée

05/105 – Projets associatifs - Subventions aux associations - Aides au démarrage.

Adopté.

Chemise n° 8

SPORT

Rapporteur : Madame DEMESSINE
Adjointe au Maire

05/106 – Associations de majorettes et de twirling - Année 2005 - Attribution d'une première répartition de subventions de fonctionnement.

05/107 – Tarification des équipements et matériels sportifs lillois - Occupation et utilisation à titre privé - Revalorisation.

05/108 – Subvention à l'association LOSC Lille Métropole.

05/109 – Halle de sports Jean Bouin - Convention d'utilisation avec le lycée César Baggio.

05/110 – Courts de tennis Marcel Bernard - Sol sportif de la salle Doyennette du Palais des Sports Saint-Sauveur - Conventions d'attribution de subventions du Conseil Général à la Ville de Lille.

05/111 – Acquisition de mobiliers et matériels sportifs - Appel d'offres.

05/112 – Terrain de sports Julien Da Rui dans le quartier Saint-Maurice Pellevoisin – Construction d'un terrain synthétique - Demandes de subventions.

05/113 – Aide aux clubs conventionnés et autres clubs - Subventions de fonctionnement – Année sportive 2004-2005.

05/114 – Salle de sports François Coppée, rue François Coppée à Lille-Sud - Avenants aux lots n°s 1, 2, 4, 6, 8, 9, 15 et 18.

Adoptés.

Chemise n° 9

ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

Rapporteur : Monsieur QUIQUET
Adjoint au Maire

05/115 – Convention entre la Ville de Lille et le Département du Nord pour une opération de diversification du boisement du "Triangle des Rouges Barres" – Admission en recettes d'une subvention.

Adopté.

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

05/116 – Maison de la Nature et de l'Environnement - Renouvellement et simplification des conventions cadre de partenariat et d'attribution des subventions pour l'exercice 2005.

Adopté.

Chemise n° 10

URBANISME

Rapporteur : Monsieur CACHEUX
Adjoint au Maire

05/117 – Modification du PLU - Création d'une marge de recul rue Pierre Legrand à Fives.

05/118 – Ravalement de façades - Subventions.

05/119 – Concours EUROPAN 8ème session - Candidature de la Ville de Lille – "Charte des Sites" entre l'association EUROPAN et la Ville de Lille.

Adoptés.

ACTION FONCIERE

05/120 – Garages sis à Lille, 2 rue du Chevalier Français - Achat par la Ville à Monsieur COURMONT.

05/121 – Vente de l'immeuble sis à Lille 44, rue du Faubourg des Postes au profit de Lille Métropole Communauté Urbaine. 05/122 – Terrain sis à Saint-André, rue du Cardinal Liénart - Vente par la Ville à la Société Anonyme PALM PROMOTION.

05/122 – Terrains sis à Saint-André, rue du Cardinal Liénart - Vente par la Ville à la Société Anonyme PALM PROMOTION.

Adoptés.

Chemise n° 11**QUALITE DE LA VIE ET DEVELOPPEMENT
DURABLE****Rapporteur : Madame POLIAUTRE
Adjointe au Maire****05/123 – Agenda 21 - Subvention à l'Association Ecotour/Terre à l'an vert.****05/124 – Agenda 21 lillois - Parcours "Découverte de la Qualité de l'Air" - Convention et subvention à l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA).****05/125 – Agenda 21 - Subvention à l'Association Les Amis du Développement Durable (A2D).**

Adoptés.

Chemise n° 14**SANTE****Rapporteur : Monsieur SULMAN
Conseiller Municipal délégué****05/133 – Réseau Santé Solidarité Lille Métropole.**

Adopté.

Chemise n° 15**ACHATS ET MARCHES PUBLICS****Rapporteur : Madame DA SILVA
Adjointe au Maire****05/134 – Fourniture de matériaux de construction et de produits industriels - Lancement d'un appel d'offres.****05/135 – Centre Social Mosaïque - Transfert des activités de la société Quillery Génie Civil à la société Quillery Ouvrages Fonctionnels Ets de la société SAE Nord/ Pas de Calais - Marché n° 30280 Avenant n° 1 au lot 1 bis - Gros œuvre. – Délibération annulant et remplaçant la délibération n° 01/1009 du 13/12/04.****05/136 – Marché de maintenance et d'exploitation des installations techniques du Palais des Beaux-Arts - Avenant n° 4.****05/137 – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée.**

Adoptés.

Chemise n° 17**PATRIMOINE****Rapporteur : Monsieur PLANCKE
Conseiller Municipal délégué****05/163 – Patrimoine - Attribution de subventions.**

05/164 – Patrimoine - Cotisations - Nouvelle adhésion et renouvellement.

Adoptés.

Chemise n° 19

RECHERCHE

**Rapporteur : Madame le Maire
en l'absence de Monsieur LENGLET,
Adjoint au Maire**

05/166 – Subvention exceptionnelle à l'ENSAM Lille - Conférence Européenne de Turbomachines à Lille du 7 au 11 mars 2005.

05/167 – Enseignement supérieur - Participation de MSG-Lille à la 37ème course croisière de Edhec - Attribution de subvention à MSG-Lille.

05/168 – Année Internationale de la Physique.

Adoptés.

Chemise n° 20

PETITE ENFANCE

**Rapporteur : Madame BOCQUET
Adjointe au Maire**

05/169 – Contrat Enfance – Subventions 2005 – Versement.

Adopté.

Chemise n° 21

ECOLES

**Rapporteur : Madame CAPON
Adjointe au Maire**

05/170 – Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

05/171 – Classes d'environnement - Ecole de la Forêt de Phalempin - Accueil de classes non lilloises - Participation familiale.

05/212 – Ecole de la Forêt de Phalempin – Partenariat avec la Ville de Dunkerque dans le Nord – Echange d'élèves en classe d'environnement.

Adoptés.

Chemise n° 22

RESTAURATION SCOLAIRE

Rapporteur : Monsieur ORIOL
Conseiller Municipal délégué

05/172 – Sollicitation pour l'obtention de subventions afin d'inscrire le projet de Cuisine Centrale dans une démarche de Haute Qualité Environnementale.

Adopté.

Chemise n° 23

ANIMATION - JEUNESSE

Rapporteur : Madame le Maire
en l'absence de Monsieur MARCHAND,
Adjoint au Maire

05/173 – Projets Jeunesse des Equipements de Proximité – Programme 2005 – Premières actions retenues au titre de l'appel à projets d'animation socio-éducative et attribution d'une subvention exceptionnelle.

Adopté.

INTEGRATION

05/174 – Plan Local d'Intégration - Programmation 2005 - Subvention à l'association Fil à fil "Filons à la Filature" - Projet 100 % Tolérance.

Adopté.

Chemise n° 24

POLICE

Rapporteur : Madame le Maire
en l'absence de Monsieur VICOT,
Adjoint au Maire

05/175 – Fourrière Municipale - Expertise et destruction de véhicules automobiles – Remise gracieuse des titres de recettes.

05/176 – Fourrière Municipale - Enlèvement de véhicules automobiles - Demande de remboursement des frais.

Adoptés.

STATIONNEMENT

05/177 – Avenant n° 6 au contrat d'affermage des parcs de stationnement du Centre International d'Affaires des Gares.

05/178 – Stationnement payant en surface - 3ème avenant au contrat.

Adoptés.

C.L.S.P.D.**05/179 – Forum Français pour la Sécurité Urbaine - Cotisation 2005.**

Adopté.

PUBLICITE**05/180 – Marché Mobilier Urbain.**

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

Chemise n° 25VOIRIERapporteur : Monsieur SANTRÉ
Adjoint au Maire**05/181 – Secteur des Urbanistes, boulevard Carnot, rue des Arts et rue des Urbanistes - Adaptation des voiries et des espaces publics à la création de la ligne de bus à haut niveau des services Groupement de commandes avec LMCU.**

Adopté.

Chemise n° 26ECONOMIE SOLIDAIRERapporteur : Madame BOUCHART
Adjointe au Maire**05/182 – Plan de développement de l'économie sociale et solidaire – Objectif 2.3 : Mobiliser, développer et coordonner les moyens financiers - Subvention à l'ADIE.****05/183 – Plan de développement de l'économie sociale et solidaire – Objectif 4 : Accroître la demande de biens et services solidaires, notamment développer la consommation de biens et services solidaires - Subvention à Planète équité.****05/184 – Plan de développement de l'économie sociale et solidaire – Objectif 3 : Promouvoir l'innovation sociale et notamment favoriser l'émergence de projets innovants - Projet Entropie - Subvention à l'Association "Euro chtí at work".**

Adoptés.

Chemise n° 27RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGESRapporteur : Madame FILLEUL
Adjointe au Maire**05/185 – Subvention destinée à l'école Michelet de Lille - Echange scolaire avec une école de Leeds.****05/186 – Subvention destinée à l'Association Sportive Hellemmoise Football.**

Adoptés.

Chemise n° 28**EMPLOI****Rapporteur : Monsieur CHARLES
Adjointe au Maire****05/187 – Opération "Bâti Lille".****05/188 – Organisations Syndicales Locales - Conventions de financement.**

Adoptés.

Chemise n° 29**COMMERCE****Rapporteur : Monsieur MUTEZ
Conseiller Municipal délégué****05/189 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Participation financière des partenaires du PLA en 2004 : Région Nord/Pas-de-Calais Réaffectation des subventions aux diverses associations dans le cadre du PLA.****05/190 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Création/Transmission d'entreprises - Subvention à l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière de Lille (UMIH).****05/191 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Participation financière des partenaires du PLA en 2004 : Région Nord/Pas-de-Calais – Réaffectation des subventions à la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) et au Groupement des Acteurs Economiques de Lille centre (GAEL).****05/192 – Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2003-2006 (PLA) - Axe : Pérennisation des postes des associations commerciales - Reconduction du partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste de coordinateur, de deux agents de développement et d'animation commerciale polyvalents et du poste de Webmaster en charge de la promotion du commerce lillois - Subvention.**

Adoptés.

Chemise n° 30**MARCHES DE PLEIN AIR****Rapporteur : Madame CARLIER
Conseillère Municipale déléguée****05/193 – Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2003-2006 - Axe : Pérennisation des postes des associations commerciales - Financement du poste d'agent de développement et d'animation commerciale du commerce non sédentaire - Subvention à la FLCAS (Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services).**

Adopté.

Chemise n° 32

MAISONS DE QUARTIER ET CENTRES SOCIAUX

Rapporteur : Monsieur BODIOT
Adjoint au Maire

05/195 – Centres sociaux et Maison de Quartier - Avenants aux contrats d'objectifs pris en application de la convention cadre du 15 janvier 2003 - Attribution du solde de la subvention d'animation globale et autorisation de paiement de subventions diverses au titre de l'année 2005.

Adopté.

Madame le Maire - Je vous souhaite une bonne soirée.

(séance levée à 21 heures 50)

